



MÉTÉO
Aujourd'hui: temps changeant, parfois nuageux. Quelques flocons ça et là. Vent modéré à fort du nord en montagne.
Demain: en grande partie ensoleillé, quelques bancs de stratus sur le plateau, froid. Temps instable en fin de semaine.

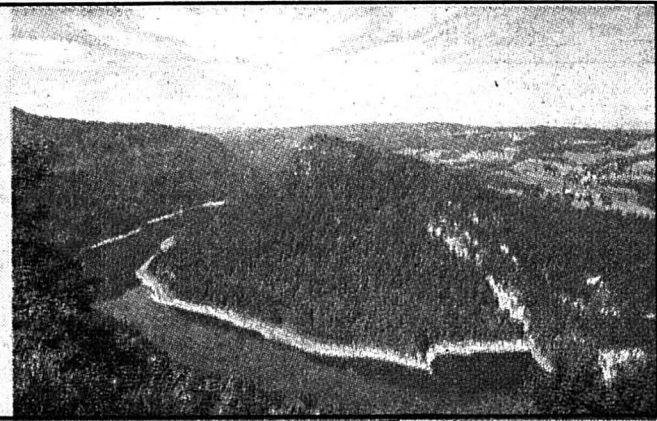
| | | | | | | | |
|------------------------------|----|-----|--------|--|-----------------|--|--------------------|
| Lac des Brenets 750,45 m | | | -8° | | Lever 8 h 03 | | Coucher 16 h 43 |
| Lac de Neuchâtel 429,09 m | 2° | -1° | 2000 m | | 20 h 26 | | 11 h 08 |

Fête à souhaiter mercredi 5 décembre: Gérald

Le Doubs f... le camp

A l'initiative de deux députés du canton de Neuchâtel, Pierre Willen (soc) et Jean-Carlo Pedrol (Ecologie et Liberté), un groupement d'action franco-suisse réunissant scientifiques, élus et personnalités se jette à l'eau pour la défense du Doubs frontière entre Villers-le-Lac et Ocourt.

► 17



L'Impartial

OPINION

Arrête ton char Guillaume Tell...

Et si on arrêta notre folklore pour regarder la réalité soviétique en face?

En Russie et dans toutes les Républiques alentour, avides d'indépendance, on se préoccupe beaucoup plus de manger que de nourrir des rêves de liberté.

Alors, l'intention du Conseil fédéral d'envoyer une colonne de 30 camions chargés de 300 tonnes de vivres, au début de l'année prochaine, peut paraître justifiée et pourtant cela relève du plus pur folklore pour ne pas dire que c'est tout simplement grotesque.

La deuxième puissance militaire mondiale est aussi la plus incroyable société de gaspillage de notre temps. Avec 250 millions de tonnes de céréales moissonnées, l'URSS signe une année record même s'il faut déplorer de lourdes pertes en raison de conditions de stockage défectueuses. Malgré cela il n'y a pas pénurie de victuailles même si l'oignon, la pomme de terre et le chou constituent l'ordinaire de la soupe.

Les régions périphériques des grandes villes font le blocus sur la nourriture parce que les villes leur interdisent l'accès de leurs magasins. Les citadins, Moscovites en tête, ont l'habitude de se prémunir contre les pénuries passagères. Ils ont constitué des stocks de farine, de riz, de conserves et de pommes de terre.

Alors, lancer trente semi-remorques à travers l'hiver russe pour aller livrer les boîtes de sige, de fromage fondu et de tuiles qui vont nous rester sur les bras avec la suppression des cours de landsturm est tout simplement ridicule. De même qu'aller griller quelque sept millions de litres de fuel pour faire cet aller et retour alors que deux voyages de «Antonov 224» suffiraient.

C'est le plus gros transporteur aérien du monde. Il est en train de se promener autour de la planète pour établir une série de records entre les deux pôles.

Mêmes remarques pour l'Allemagne prête à expédier 28.000 tonnes de nourriture, stockées à Berlin en prévision d'un blocus par les armées du Pacte de Varsovie et dont Berlin n'a plus besoin. Eux aussi se délestent des miottes de leurs surplus.

Il faut donner à ce chiffre de 28.000 tonnes son vrai poids économique: cela représente un repas de 100 grammes pour chaque Soviétique, y compris le biberon des bébés!

Mais en plus, les Allemands vont ouvrir une ligne de crédits de 500 millions de francs, voilà qui est plus utile pour réorganiser l'économie déliquescence de l'URSS qu'un plat de lentilles.

C'est de cela dont Moscou a besoin de notre part, et pas de cette course d'école ridicule, pour ceux qui ont la nostalgie des manchettes...

Gil BAILLOD

TVA: l'épouvantail des urnes

Les députés pour la taxe européenne, pas le peuple

Après les sénateurs, ce sont les députés du Conseil national qui s'acheminent vers l'adoption du nouveau régime des finances fédérales, avec notamment la TVA «eurocompatible». Mais il reste «l'épouvantail des urnes», rappelle Otto Stich. Un sondage révèle que 22 pour cent des Suisses seulement sont prêts à accepter ce nouvel impôt.

Chronique fédérale

Yves PETIGNAT

Le compromis des partis gouvernementaux autour du futur régime des finances a tenu bon, hier, au Conseil national. Tout donne à penser que le projet sera finalement adopté sans grandes divergences avec le Conseil des Etats.

Ce compromis, rappelons-le, porte sur l'inscription définitive dans la Constitution de l'impôt fédéral direct et de la TVA, à un taux de 6,2 pour cent pour l'ensemble des biens et services et de 1,9 pour cent pour les produits de première nécessité et sur la suppression du droit de timbre frappant la place financière suisse.

Hier, à une très large majorité, le Conseil national a ainsi repoussé la proposition de renvoi émanant des libéraux, qui souhaitaient un projet limité dans le temps et accordant une réduction de l'impôt fédéral direct. Dans la discussion de détail, Gilbert Coutau a connu un nouvel échec sur sa proposition de limiter la perception de l'impôt direct à l'an 2006. Pas question

non plus de réduire le rôle de cet impôt direct à une simple mesure de compensation entre cantons.

Et refus tout aussi clair d'affecter une partie des revenus de la TVA aux paiements directs de l'agriculture. Seule exception, la possibilité, en cas de problème démographique, d'augmenter la TVA de 1,3 pour cent en faveur de l'AVS.

EPOUVANTAIL

Ce consensus autour d'un projet «eurocompatible», bien qu'avec un taux de presque dix pour cent inférieur à celui de l'Europe, a rappelé hier Otto Stich, ne doit pas masquer que les votations populaires constituent un véritable épouvantail pour toute tentative de réforme des finances fédérales. D'autant plus que jusqu'à présent le droit de percevoir impôts directs et indirects était pour la Confédération à chaque fois limité à 12 ans. Avec les souvenirs douloureux des deux échecs de la TVA devant le peuple.

Or, les sondages d'opinion sont plutôt pessimistes. Selon le dernier en date, publié par Handels Zeitung, 22 pour cent des Suisses seraient prêts à accepter la TVA, 44 pour cent préféreraient conserver l'ICHA. Paradoxalement, l'opposition à la TVA est plus forte en Suisse romande, par ailleurs plus favorable à la Communauté européenne.

Cela dit, les Suisses sont réalistes: s'ils devaient accepter une TVA, finalement, 82 pour cent d'entre eux préféreraient le sys-



tème européen, qui s'applique à tous les biens et à tous les services, plutôt qu'à un système suisse bâtard préservant coiffeurs et restaurateurs. Selon le

projet du Conseil des Etats, les entreprises ne réalisant pas 250.000 francs de chiffre d'affaires pourraient être exonérées. Quant à une réduction de

l'impôt direct en compensation de l'introduction de la TVA, les Suisses ne se laissent pas acheter: 19 pour cent seulement le souhaitent. Y. P.

Libres de quitter l'Irak

Bagdad relâche plus de trois mille Soviétiques

Bagdad a annoncé hier que les 3300 Soviétiques présents en Irak pourraient quitter le pays à partir d'aujourd'hui, rapporte l'agence officielle irakienne INA. L'agence, citant un porte-parole du Conseil de Commandement de la Révolution (CCR), précise toutefois que Moscou sera tenu responsable de toute rupture de contrat par des ressortissants soviétiques, dont beaucoup travaillent en Irak sur des projets gouvernementaux.

Environ 3300 Soviétiques, dont 140 conseillers militaires, sont encore retenus en Irak. Quelque 350 ont été relâchés en novembre, sur les mille dont l'Irak

avait promis la libération, lors d'une visite en septembre à Bagdad d'un émissaire soviétique, M. Evgeni Primakov. Les Irakiens avaient alors justifié ce retard par des «malentendus bureaucratiques».

Le porte-parole irakien a affirmé que l'Irak a pris cette mesure parce qu'il «tient à préserver ses relations amicales avec l'URSS (...), et à écarter toute ambiguïté sur la question des experts soviétiques, malgré les tractations malheureuses menées par certains dirigeants (non-mentionnés) en URSS».

La décision irakienne intervient après des déclarations samedi du ministre soviétique des

Affaires étrangères, Edouard Chevardnadze, qui avait affirmé que son pays pourrait participer à une intervention militaire dans le Golfe si la sécurité de ses ressortissants retenus en Irak était menacée.

PAS DE CONFIRMATION

L'Union soviétique n'avait toutefois pas reçu hier confirmation des affirmations de Bagdad selon lesquelles les «spécialistes soviétiques» seraient libres de quitter l'Irak, a annoncé au cours d'une conférence de presse à Moscou le porte-parole du ministère soviétique des Affaires étrangères, M. Vitaly Tchourkine.

Les spécialistes soviétiques en Irak «ne sont pas des otages au sens où ils n'ont pas été envoyés de force sur des sites stratégiques et continuent à travailler», a encore indiqué M. Tchourkine.

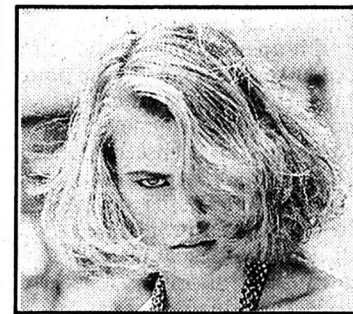
Mais «ce sont des otages au sens où ils ne peuvent pas quitter l'Irak», a-t-il ajouté.

Le premier ministre soviétique Nikola Ryjkov a estimé hier soir que l'Union soviétique ne verserait probablement pas de compensation à l'Irak pour les quelque 3000 experts soviétiques en rupture de contrat dont Bagdad a annoncé la libération.

(ats, reuter)

L'affaire Jeanmaire rebondit

● Lire en page 4



JACQUES DESSANGE
Place de l'Hôtel-de-Ville 6
Téléphone 039/28 75 55
DIFFUSION 28-012375

CESAR'S

Discothèque

84, Av. Léopold-Robert, La Chaux-de-Fonds

DEFILE DE MODE

Mercredi 5 DECEMBRE 1990 dès 20.30h

PRO SHOP sports branchés
PARALLELE coiffure
AU PETIT LOUVRE shopping boutique
HOMNIBUS fashion

Les mains baladeuses de Gorby

Le président soviétique contrôle désormais le pouvoir exécutif

«**Tout le pouvoir aux Soviétiques**» disait Lénine; tout le pouvoir au président rétorque Gorbatchev aujourd'hui. Et le Soviet suprême d'approuver avec une belle unanimité (281 pour, 17 contre et 38 abstentions) les réformes des structures gouvernementales proposées par Mikhaïl Gorbatchev.

De notre correspondant à Moscou
Patrick CHABOUDEZ

Désormais, le président contrôlera directement un pouvoir exécutif remanié en profondeur. Le nouveau cabinet des ministres sera responsable à la fois devant le président, qui nommera le premier ministre, et devant le Parlement. Ce dernier, c'est une nouveauté, pourra provoquer la paralysie du gouvernement par un vote de défiance à la majorité des deux tiers. Concession au fédéralisme, le cabinet comprendra également les premiers mi-

nistres des Républiques soviétiques.

Une sérieuse cure d'amaigrissement est prévue pour le gouvernement; la désétatisation de l'économie devrait en effet rendre inutile un certain nombre de ministères. Selon les amendements proposés par Mikhaïl Gorbatchev, le cabinet sera chargé d'appliquer une politique unique en matière financière et de crédit, basée sur une monnaie commune.

Mikhaïl Gorbatchev entend par ailleurs faire jouer un rôle nouveau au Conseil de la fédération, un organe créé ce printemps, jusqu'à présent purement consultatif. Dirigé par le numéro 1 soviétique et composé des présidents de chaque république, il aura dorénavant un pouvoir élargi. Il sera notamment chargé de la coordination entre le centre et les membres de l'Union. Chaque représentant du Conseil pourra «contester les

décisions des organes fédéraux qui violent les droits de sa république définis par la loi». Les décisions seront prises à la majorité des deux tiers et non à l'unanimité, car, selon Mikhaïl Gorbatchev, la nécessité du consensus bloquerait toute réforme. Associant les dirigeants républicains aux choix et aux responsabilités du gouvernement central, le Conseil de la fédération pourrait aussi être une manière de neutraliser les velléités indépendantistes.

A noter encore la création de deux organes de surveillance. La Chambre de contrôle, chargée d'examiner le budget et les questions de propriété au niveau fédéral. Et surtout l'inspection supérieure de l'Etat, qui veillera à l'application des décrets présidentiels et des lois, largement ignorés dans les républiques. La guerre des lois entre les différentes autorités paralyse actuellement le pays. C'est le vice-président, un poste qui n'existait

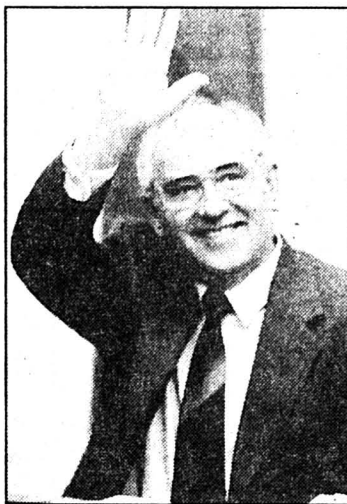
pas jusqu'à présent, qui dirigera cette organe.

Quant à la sécurité intérieure du pays, elle sera placée sous l'autorité d'un Conseil de sécurité, qui devrait notamment comprendre le ministre de la Défense et le chef du KGB et dont les membres seront nommés par le président.

On le voit, la main du président est partout. Hier quelques députés réformateurs ont mis en garde contre «les tentations dictatoriales» de Mikhaïl Gorbatchev. Pourtant c'est au pas de charge que celui-ci a obtenu la confiance du Parlement, qui a même recommandé au numéro 1 soviétique de «prendre d'urgence les mesures nécessaires à l'amélioration du pouvoir d'Etat».

Cette résolution permet à Mikhaïl Gorbatchev de désigner dès maintenant un candidat au poste de vice-président et de former un nouveau gouvernement.

La reprise en main, amorcée lundi avec la nomination d'un apparatchik conservateur à la tête du ministère de l'Intérieur, se poursuit avec la concentration du pouvoir exécutif dans les mains du président. P. C.



Gorbatchev seul maître à bord. (AP)

GATT: ça passe ou ça casse

Conférence de l'Uruguay Round: le dossier agricole à la traîne

Les ministres du Commerce extérieur des Douze ont décidé hier soir à Bruxelles de poursuivre aujourd'hui les négociations au sein du GATT en dépit des pressions exercées sur eux à propos du dossier agricole. Les participants à la conférence ministérielle du GATT avaient en effet estimé en début d'après-midi que la CE devait faire de nouvelles propositions «dans les heures qui viennent» sur le dossier agricole.

«Les participants pensent que nous devons maintenant obtenir une indication de progrès dans les quelques heures qui viennent», avait indiqué le porte-parole du GATT en commentant l'absence de résultats d'une première séance de consultations sur le dossier agricole lundi soir. Il avait espéré qu'un signe de déblocage interviendrait avant la réunion générale en fin d'après-midi entre les principaux négociateurs.

EXPLICATIONS D'UNE RÉDUCTION

M. Mac Sharry, le commissaire européen chargé de l'agriculture, s'est lancé pour la première fois dans une explication publique de ce que signifie concrètement son offre de réduire de 30% (calculés à partir de leur niveau de 86) les principales subventions à l'agriculture européenne.

M. Mac Sharry a fondé sa comparaison sur les chiffres des campagnes de 86/87 à 88/89. Selon lui, les Etats-Unis ont versé 2,35 milliards de dollars aux exportateurs américains tandis qu'en même temps, l'Europe des Douze affectait 2,05 milliards de dollars au même secteur dans l'Europe des Douze.

La commission a également cherché à montrer par des chiffres que la CE est plus ouverte aux importations que les Etats-Unis. Elle importe de l'extérieur 20% de sa consommation de viande ovine, 99% de sa consommation de soja et 10,2% de sa consommation de maïs, alors que les Etats-Unis n'achètent rien à l'extérieur dans ces deux secteurs. Ces chiffres ont laissé la délégation américaine de glace.

CONTRASTES

Le blocage sur le dossier agricole contraste cependant avec les progrès enregistrés sur d'autres sujets: sur les textiles notamment, «on peut dire qu'un très grand nombre de participants semblent être prêts à accepter une période de dix ans pour l'élimination de l'accord multifibres», a indiqué M. Woods.

Sur les services, il semble également qu'un mouvement soit amorcé, selon le porte-parole du GATT. Une solution au problème de la clause de la nation la plus favorisée, principe essentiel du GATT, pourrait venir d'un «ensemble adéquat d'engagements initiaux» d'ouverture de leur marché des services par le plus grand nombre de pays, a-t-il indiqué.

LA SUISSE ESPÈRE

Pendant ce temps, la Suisse continue d'espérer que la conférence débouchera rapidement sur une percée dans le domaine de l'agriculture, a déclaré hier le délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux, David de Pury. La «rupture» pourrait intervenir aujourd'hui si la CE ne modifie pas son attitude, a-t-il estimé. L'ambassadeur s'est en revanche réjoui des premiers travaux réalisés sur les autres dossiers du GATT. (ats, afp)

Afrique du Sud: retour à la case départ

La dernière explosion de violence dans les ghettos noirs proches de Johannesburg a coûté la vie à quelque 80 personnes dimanche et lundi selon un nouveau bilan publié hier par la police. Cette nouvelle vague d'affrontements a quasiment réduit à néant les efforts visant à rapprocher le Congrès national africain (ANC) du parti zoulou Inkatha et laisse mal augurer de la suite du processus de paix en Afrique du Sud.

Le ghetto de Thokoza, de loin le plus touché par les massacres de la nuit de dimanche à lundi, pansait ses blessures alors que la police maintenait une forte présence. Aucun incident n'avait été enregistré depuis la veille.

Le bilan restait donc de 71 morts pour Thokoza (où au moins 64 personnes ont péri) et les townships voisins de Katilehong et Vosloorus (35 km au sud-est de Johannesburg), déclarées lundi soir «zone d'émeutes» par les autorités.

ESCALADE VERBALE

Le leader de l'Inkatha, Mangosuthu Buthelezi, a ainsi lancé une attaque extrêmement dure hier contre l'ANC, qui avait montré à la presse la semaine dernière une cassette vidéo prouvant, selon le mouvement de M. Mandela, que la police collabore avec les «impies» (régimes) de l'Inkatha.

Ayant de nouveau recours au langage qu'il employait au plus fort des combats, M. Buthelezi a condamné «les vicieuses tactiques calomniatrices de l'ANC», accusant ce mouvement de n'avoir en fait aucune envie de faire cesser les combats.

Il a aussi estimé que cette recrudescence de la violence pourrait «bloquer totalement les négociations» sur une nouvelle Constitution, censées débiter au début de l'an prochain.

Or, le processus de paix se trouve déjà en proie à de graves difficultés dues à un différend entre les autorités et l'ANC concernant le recours par ce dernier à des «actions de masse» (manifestations, grèves, boycott) qui, d'après M. de Klerk, créent un climat propice à la violence.

Quoi qu'il en soit, la perspective d'une rencontre entre des délégations de l'ANC et de l'Inkatha dirigées par MM. Mandela et Buthelezi, acceptée par l'ANC en octobre, s'est de nouveau éloignée, de l'avis des analystes. (ats, afp)

Eviter la guerre à tout prix

Dialogue avec l'Irak: les USA et la CEE travaillent de concert

Les membres de la Communauté européenne ont emboîté mardi le pas au président américain George Bush en invitant le ministre des Affaires étrangères Tarek Aziz à venir discuter de la crise du Golfe, après la visite qu'il effectuera à Washington la semaine prochaine.

Les ministres des Affaires étrangères des Douze ont décidé, au cours de leur réunion mensuelle à Bruxelles, d'inviter Tarek Aziz à venir rencontrer à Rome le ministre italien Gianni De Michelis.

Les représentants de la CEE souhaitent ainsi éviter le spectre de la guerre qui devrait se profiler après le 15 janvier, si Bagdad ne respecte pas les conditions de la résolution 678 de l'ONU votée jeudi dernier.

«La réponse à la guerre ou à la paix (...) se trouve dans les mains de Saddam Hussein», a déclaré le chef de la diplomatie néerlandaise, Hans van den Broek.

L'Irak a accepté le principe de cette invitation, qui dépendra de

la date de la visite de Tarek Aziz à Washington qui n'a pas encore été fixée.

Il est probable que la libération des otages soviétiques n'apaise pas les craintes de certains responsables quant à l'issue de la crise, surtout le jour où l'un des trois représentants irakiens à l'ONU, Adnan Malik, a estimé que la question palestinienne devait être réglée avant tous les autres problèmes du Moyen-Orient.

Ainsi, le secrétaire américain à la Défense, Dick Cheney, a déclaré que le temps ne jouait pas forcément en faveur du Golfe et a annoncé l'augmentation de 63.000 du nombre des réservistes mobilisables.

De son côté, le ministre koweïtien des Finances, Cheikh Ali Al-Khalifa Al-Sabah, a estimé lundi soir à Londres qu'il n'y avait pas plus de 10% de chances de voir la proposition de dialogue faite par George Bush permettre d'éviter la guerre.

Pour leur part, les ministres de la Défense des six pays membres du Conseil de coopération arabe du Golfe (CCG) se sont rencontrés hier à Ryad afin de mettre au point un «plan commun de défense du Golfe» en

cas de guerre et l'élaboration d'un système de sécurité régionale en cas de règlement pacifique.

RÉUNION IMPORTANTE

De son côté, Saddam Hussein a tenu réunion avec le roi Hussein de Jordanie, le vice-président du Conseil yéménite Ali Salem Al-Beid et Yasser Arafat hier soir à Bagdad. Selon l'agence irakienne INA, les quatre dirigeants se sont félicités du dialogue entre l'Irak et les Etats-Unis et ont affirmé la nécessité d'œuvrer sur les plans arabe et international pour le règlement de tous les problèmes de la région, notamment la question palestinienne.

MISE EN GARDE SUISSE

Alors que la Suisse attire l'attention des voyageurs sur les risques qu'ils courent en se rendant dans la région du Golfe, la délégation de la Croix-Rouge suisse dépêchée à Bagdad pour apporter un soutien moral aux sept Suisses encore retenus en otages est rentrée hier à Genève. D'après ses constatations, la détention des otages suisses n'a pas de caractère politique.

(ats, afp, ap)



Afin de parer à toute éventualité, les USA ont envoyé 63.000 soldats supplémentaires. (Keystone)

ÉVÈNEMENT

L'arroseur arrosé

On y voit désormais plus clair.

Trois jours après la chute d'Hisène Habré, les nouvelles orientations du Tchad ont été fixées hier. Disons d'emblée qu'elles sont encourageantes.

Idriss Deby, qui a officiellement été nommé à la tête de l'Etat, a promis de sérieux bouleversements. Jugez plutôt!

Il veut mettre en place une démocratie pluraliste. Il a décidé de supprimer toutes les polices politiques. Il s'est engagé à respecter les libertés d'association, d'opinion, syndicales et religieuses. Il a éga-

lement affirmé qu'il ne remettrait pas en cause les conventions, les accords et les chartes auxquels son pays a souscrit. Un programme ambitieux qui, s'il se réalise, devrait enfin permettre au Tchad de connaître la paix et la sérénité.

Le discours musclé d'Idriss Deby a rassuré la France, concernée au premier chef. Elle est presque certaine maintenant de pouvoir maintenir son dispositif militaire «Epervier».

Si Paris a retrouvé le sourire, on n'en dira pas autant de Tripoli. En effet, M. Deby a déjà pris ses distances avec son allié, le colonel Kadhafi. Et fait très important, il s'est déclaré vouloir défendre l'intégrité territoriale du Tchad dans ses frontières héritées de

la colonisation. Ce qui veut dire en termes clairs qu'il n'est pas du tout disposé à céder à la Libye la fameuse bande d'Aouzou, source de la discorde entre les deux pays.

En aidant et en armant Idriss Deby et ses troupes, le colonel Kadhafi caressait l'espoir de pouvoir s'arroger tout une partie de ce territoire, riche en pétrole et en minerais. Le leader libyen fait en quelque sorte penser à l'arroseur arrosé! Reste à espérer qu'il ne reniera pas maintenant sa promesse de porter l'affaire de la bande d'Aouzou devant la Cour internationale de Justice de La Haye, ce qui, indiscutablement pourrait déboucher sur de nouvelles tensions, voir un nouveau conflit tchado-libyen.


Michel DÉRUNS

EN BREF

MUTINS. - Les chefs de la rébellion militaire seront jugés par une cour martiale et risquent la peine de mort, a annoncé le président argentin, Carlos Menem.

BOSNIE. - Les trois grands partis nationalistes, musulman, serbe et croate, ont remporté 201 sièges au Parlement de Bosnie-Herzégovine (centre), selon des résultats officiels publiés hier par l'agence Tanjug et portant sur 238 des 240 sièges à pourvoir.

DÉMISSION. - Le président du Bangladesh, M. Hussain Mohammad Ershad, a décidé hier de démissionner immédiatement, a annoncé la radio-télévision nationale. Le Bangladesh était paralysé le même jour par une grève générale nationale. Des dizaines de milliers de personnes ont manifesté à travers le pays.



Hypermarché
JUMBO
La Chaux-de-Fonds

Mercredi 5 décembre
à 14 h, l'hélicoptère de St-Nicolas se posera sur le parking JUMBO.
Il y aura des friandises pour tous les enfants sages!

SAINT-NICOLAS à JUMBO!



Gigot d'agneau
kg 12.90

Truite fraîche
kg 8.-

6 bouteilles de NEUCHÂTEL
Vin blanc. Carton 6 x 7 dl
1/2 PRIX
20.70
au lieu de 41.40 02-002200

divers

LAISSEZ-VOUS TENTER PAR LE DIABLE...



Venez déguster!

Caveau ouvert tous les jours,
y compris le samedi matin

Cave des Coteaux

2016 Cortailod ☎ 038/42 11 86
28-000910



Le 1er décembre 1990

trois nouvelles étoiles (hôtelières) apparaîtront dans le ciel loclais et vous annoncent l'ouverture de

L'HOTEL DES TROIS ROIS

Vous êtes en voyage d'affaires, de passage ou en quête d'un endroit pas comme les autres, pour une nuit, une semaine ou un week-end seul, en famille ou en groupe, vous êtes pressé ou avez tout votre temps – junior ou senior – ou encore «sautiez» de ville en ville en passant par la campagne. Vous visitez des proches?

Soyez tous les bienvenus!

Et sentez-vous à l'aise dans notre univers moderne et confortable, toutes les chambres avec tv couleur, radio-réveil, téléphone direct, sèche-cheveux, minibars et safe. Studios avec cuisinette.

Hôtel des Trois Rois
Temple 27-29, direction: Sylvie Faivre, CH-2400 Le Locle
Tél. 039 / 34 2100, Fax 039 / 31 58 72

Publicité intensive, Publicité par annonces

L'apéro



Rafraîchissant, naturel,
incomparable au goût...
à toute heure CYNAR L'apéro.

Demandez les recettes pour des cocktails nouveaux à Bols-Cynar SA, 8023 Zurich 6.



CYNAR propose une nouveauté: un rafraîchisseur de bouteille pour votre bar.

Mettre l'élément isolant amovible dans le congélateur durant quelques heures et votre CYNAR restera longtemps merveilleusement frais.

Un produit de qualité de la Maison CARRARA & MATTA, Italie

Je commande, contre facture:

_____ rafraîchisseur(s) de bouteille CYNAR (disponible(s) uniquement en rouge) à Fr. 25.- pièce, port et emballage inclus.

Nom: _____ Prénom: _____

Rue: _____

NPA/Localité: _____

Coupon à renvoyer à: BOLS-CYNAR SA, Weinbergstrasse 29, 8023 Zürich 6

Claude Frey l'arroseur

Projet d'agrandissement du TF renvoyé au Conseil fédéral

En renvoyant au Conseil fédéral le projet d'agrandissement du Tribunal fédéral pour qu'il réponde mieux à la jurisprudence sur la conservation de la forêt, le Conseil national a sans doute assouvi une petite vengeance face à ces juges qui se croient parfois autorisés à interpréter le droit à la place du législateur. Ce petit coup sur les doigts au Tribunal fédéral, c'est à Claude Frey qu'on le doit.

Chronique fédérale

Yves PETIGNAT

De quoi faire oublier son échec sur les routes nationales. Mais le radical neuchâtelois aura tout de même décroché 84 millions de plus pour les routes principales, dont le tunnel de la Vue-des-Alpes.

Il y a des jours où Claude Frey ne résiste pas au plaisir de retourner le colis à l'expéditeur, de se montrer plus finasseur que les spécialistes de la finasserie. Et c'est une version moderne de l'arroseur arrosé qu'il a fait tourner hier au Conseil national, au détriment du Tribunal fédéral.

L'agrandissement du bâtiment du Tribunal fédéral devait coûter quelque 47 millions de francs et aurait nécessité l'abattage de 50 arbres dans le parc de Mon Repos.

JURISPRUDENCE TATILLONNE

Mais, devait constater Claude Frey, la loi sur les forêts est très stricte, elle est même appliquée de manière pointilleuse par le Tribunal fédéral. Or, la législa-

tion et la jurisprudence n'autorisent l'abattage d'arbres que lorsqu'il n'y a pas de solution de rechange. Et celle-ci existait bel et bien avec l'achat d'un immeuble voisin.

Forêt ou parc? Claude Frey s'est fait un malin plaisir de citer la jurisprudence du TF à ce sujet. Et de nombreux députés écologistes et socialistes de lui emboîter le pas, nullement mécontents de remettre à l'ordre le TF. Résultat: renvoi au Conseil fédéral par 75 voix contre 49, avec prière de proposer un projet conforme.

A propos, si Claude Frey connaît aussi bien la législation sur les parcs et forêts, ne serait-ce pas parce que le directeur des parcs et jardins de la ville, accessoirement chef des Travaux pu-

blics de Neuchâtel a sur le feu, au TF, un certain projet de logements à loyers modérés, du côté de Maujobia, où l'on parlait d'élaguer?

ET LES ROUTES

Une victoire ne fait pas oublier une défaite, bien sûr, mais Claude Frey compte bien, par ailleurs, que le Conseil des Etats rallongera de 200 millions le crédit de 1,19 milliard destiné aux routes nationales. Il s'en était fallu de deux voix, lundi soir au National, un renversement est donc possible. Dans la foulée, on allait oublier que les crédits pour les routes principales, subventionnées à 80 pour cent par la Confédération, ont été augmentés de 84 millions. Or il s'agit principalement de La Vue-des-Alpes et du contournement de Locarno. Là encore,

c'est Claude Frey qui était monté au front, la fleur au fusil. Y.P.



Claude Frey: un petit coup sur les doigts au Tribunal fédéral. (ASL)

L'affaire Jeanmaire rebondit

Le Conseil fédéral serait prêt à lever le secret

La Commission d'enquête parlementaire (CEP) qui a publié récemment le rapport sur les services secrets de police et de renseignement P26 et P27, étudiera aujourd'hui les conclusions du Conseil fédéral sur l'affaire Jeanmaire. Par ailleurs, dans ses émissions d'hier, la Radio suisse romande a annoncé que le Conseil fédéral serait d'accord de lever le secret sur tous les documents du procès.

Interrogé par l'ATS, le vice-chancelier de la Confédération Achille Casanova, se refusant à commenter les informations diffusées par la Radio suisse romande, a cependant précisé que le Conseil fédéral a pris connaissance lundi du rapport de la CEP relatif à l'affaire Jeanmaire, et a pris position vis-à-vis de la commission d'enquête.

Selon le conseiller national socialiste Werner Carobbio, vice-président de la CEP, celle-ci se réunira ce matin à 11 heures, pour étudier la prise de position du Conseil fédéral concernant l'affaire Jeanmaire. C'est à la Commission d'enquête parlementaire qu'il incombera de rendre publiques les conclusions du Conseil fédéral.

Auparavant - conformément à l'article 61, alinéa 5, de la loi sur les rapports entre les conseils - la CEP aura entendu les personnes concernées, notamment certaines autorités qui étaient en fonctions en 1977, à l'époque du procès. (ats)

Le patronat réagit

Travail de nuit des femmes: «Il faut réviser la loi»

La loi sur le travail est «complètement dépassée» et «discrimine l'industrie». Il faut donc la réviser, estime l'Union centrale des associations patronales suisses dans un communiqué diffusé hier à Zurich. Cette prise de position fait suite à l'arrêt du Tribunal fédéral rendu le 28 septembre dernier interdisant le travail des femmes le dimanche dans une usine de Marin (NE).

Dans un jugement rendu le même jour, le Tribunal fédéral avait «réduit sérieusement la possibilité pour les femmes de travailler de nuit et par équipes» suite à un recours déposé par le

personnel d'une filature de Murg (SG), a précisé l'Union des associations patronales.

Cet arrêt entrave le bon fonctionnement de la filature concernée. De manière générale, il pénalise la marche efficace de toutes les entreprises industrielles. Cette décision se réfère à une loi sur le travail «complètement dépassée» qu'il faut réviser, soulignent les patrons.

Les employeurs demandent au Conseil fédéral d'enfin aligner la protection des travailleurs sur les besoins d'un monde du travail caractérisé par la haute technologie. Ils réclament également la dénonciation de la

convention numéro 89 de l'Organisation internationale du travail qui interdit de manière générale le travail de nuit des femmes dans l'industrie.

En automne 1988, l'Office fédéral des arts et métiers et du travail (OFIAMT) avait autorisé l'entreprise EM Microelectronique Marin SA à employer des femmes le dimanche. Suite à une controverse opposant la direction de l'entreprise aux syndicats, un recours avait été déposé au Tribunal fédéral. Le 28 septembre dernier, la Haute Cour a tranché en interdisant le travail des femmes le dimanche dans l'usine neuchâteloise. (ap)

Mgr Haas n'est pas dans le cœur des catholiques zurichois

La grande majorité des catholiques zurichois n'acceptent pas Mgr Wolfgang Haas en tant qu'évêque de Coire et souhaitent son départ. C'est ce qui ressort d'un sondage présenté hier à Zurich par la Commission centrale de l'Eglise catholique du canton de Zurich.

L'organe exécutif des catholiques zurichois se voit ainsi conforté dans son attitude critique envers Mgr Haas. En outre, 65% des catholiques interrogés préconisent la création d'un évêché de Zurich.

Ce sondage a été effectué par téléphone du 25 octobre au 12 novembre dernier par l'institut lucernois Link auprès de 506 catholiques zurichois de souche. 70,6% d'entre eux demandent le départ de Mgr Haas, 15% sou-

haitent qu'il reste à la tête de l'évêché de Coire et 14,4% n'ont pas d'opinion.

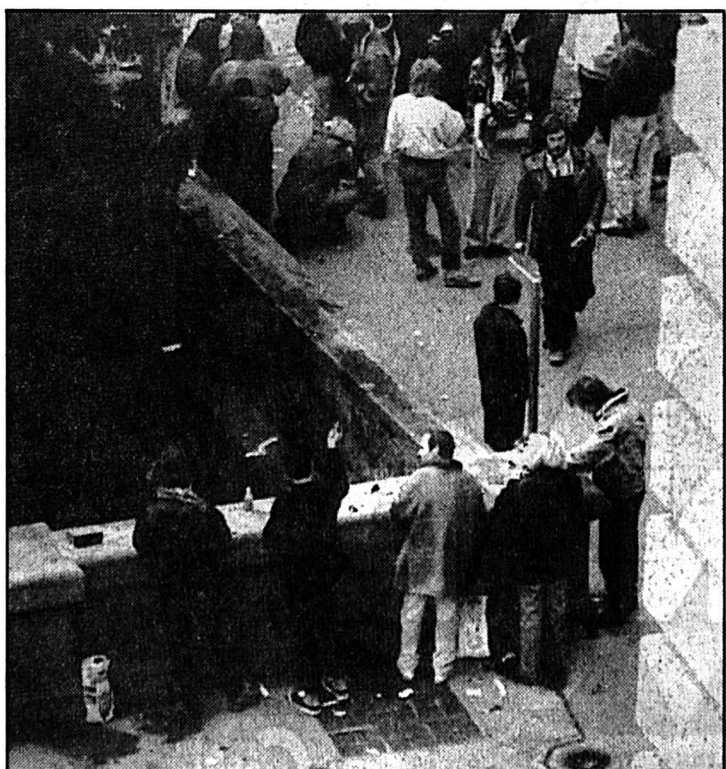
Si les catholiques zurichois avaient eu à élire le nouvel évêque de Coire, 74% des personnes interrogées n'auraient pas voté pour Mgr Haas, 9% lui auraient donné leur voix alors que 17% n'ont pas exprimé d'opinion.

A la question de savoir si la nomination de Mgr Haas a provoqué une crise au sein de l'Eglise catholique zurichoise, 77,7% ont répondu par l'affirmative, 13,9% par la négative et 8,4% n'ont pas répondu.

Les résultats de ce sondage ont été communiqués à la Confédération des évêques suisses qui siège actuellement à Genève. (ap)

Pas de chance...

Berne: les toxicomanes ont élu domicile devant le Palais fédéral



De la Kleine Schanze au Palais fédéral.

(Keystone)

La situation des toxicomanes n'a guère évolué à Berne depuis le nettoyage de la Kleine Schanze, vendredi dernier. Chassés de leur lieu de rencontre, ils ont déplacé leur «stamm» de quelques dizaines de mètres et se retrouvent maintenant sous les fenêtres du Palais fédéral pour vendre et consommer de la drogue. Le seul centre d'accueil existant au centre-ville est par ailleurs pris d'assaut.

La décision des autorités bernoises de débarrasser la Kleine Schanze était motivée par les conditions d'hygiène devenues

intenable après la fermeture, au mois d'août, du container réservé à la consommation de la drogue.

Le centre d'accueil de la Nägelgasse, géré par l'organisation «Contact» est pris d'assaut chaque soir. Vente et consommation de drogue y ont lieu, alors que le commerce y est interdit, et la consommation limitée à un local particulier. Trop petit pour le nombre de toxicomanes qui s'y réfugient, le centre devrait bientôt être complété par un autre local. (ats)

Ne pas faire cavalier seul

«Fin de l'idée SSR?»: colloque organisé par l'UNESCO

La SSR est en crise: ses directeurs ne cessent de le répéter. Pourtant si elle ne veut pas devenir une simple radio et télévision locale ou encore verser dans la voie commerciale, la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SRR) doit en payer le prix, ont estimé les personnalités invitées hier à l'initiative de l'UNESCO dans le cadre d'un colloque intitulé «La fin de l'idée SSR?».

La concession de la SSR prévoit la diffusion d'un programme entier dans les trois langues nationales et le traitement de la quatrième langue, la promotion et l'encouragement de la culture régionale, le développement de la cohésion nationale. Cette mis-

sion devant la concurrence internationale des chaînes privées devient de plus en plus difficile à remplir, en particulier au moment où des restrictions budgétaires sont annoncées.

Pour Ulrich Zimmerli, conseiller aux Etats udc et professeur de droit à l'Université de Berne, la SSR reste l'instrument irremplaçable de la cohésion nationale. Si la SSR ne tient pas à n'être plus qu'une société locale de radio et télévision dans l'Europe à venir, la collaboration avec les autres chaînes doit être encouragée.

Le rédacteur en chef adjoint du «St.Galler Tagblatt», Ludwig Hasler, voit dans un journalisme de qualité la possibilité

pour la SSR de résister à la concurrence internationale. De l'information directe et sans recherche d'effets sensationnels, un bon niveau de émissions de variétés, des programmes culturels qui vont plus loin que la simple consommation devraient garantir à la SSR une place originale dans les médias européens.

SAVOIR RESTER «SUISSE»

«Nous ne pouvons plus continuer seuls» a indiqué Jean-Jacques Desmatines, directeur de la Radio télévision suisse romande (RTSR), en évoquant la part qu'assume la RTSR dans le développement culturel régional.

Le soutien de la RTSR aux diverses activités théâtrales et musicales notamment ne peut plus être maintenu sans que de nouvelles sources de financement, tel le «sponsoring», puissent être utilisées.

Quant à Marco Blaser, directeur de la Télévision et radio italienne, des moyens financiers accrus sont nécessaires non seulement pour assurer la survie de la SSR, mais avant tout pour éviter son éclatement. Eviter en effet, que la Suisse allemande ne se tourne vers Munich, la Suisse romande vers Lyon et la Suisse italienne vers Milan. Un souci que partage également le directeur de la radio et télévision allemande, Andreas Blum. (ats)

LA SUISSE EN BREF

INQUIETS. - L'Union suisse des lithographes (USL) a présenté hier à Berne les résultats d'une enquête sur les nuisances professionnelles dans l'industrie graphique. Il ressort de cette enquête que 45 pour cent des employés interrogés - les jeunes surtout - voient leur santé mise en danger par les mauvaises conditions d'éclairage et le maniement de substances toxiques.

VOLONTAIRES. - Plus de 250 volontaires se sont déjà annoncés pour participer à la colonne de secours militaire qui se rendra en URSS probablement après Nouvel-An. Les participants seront choisis sur la base d'un questionnaire rempli par les intéressés.

EURO-INITIATIVE. - Les partisans de l'Euro-initiative, lancée le 23 octobre dernier pour inciter le Conseil fédéral à faire une demande d'adhésion à la Communauté européenne, espèrent récolter la moitié des signatures nécessaires (50.000) avant Noël, de manière à pouvoir déposer l'initiative avant Pâques de l'année prochaine.

AVION. - Un jet de combat de nationalité inconnue - allemand probablement - a brièvement survolé l'espace aérien suisse au nord du canton de Zurich mercredi dernier. N'ayant été enregistré par aucun radar de contrôle, il a été aperçu par plusieurs témoins oculaires.

VIANDE. - Durant l'année 1989-1990, 457.300 pièces de gros bétail (+ 4,9%) ont été abattues en Suisse, rapporte l'agence CRIA, à Lausanne. Les animaux d'égal - génisses, vaches, bœufs et taureaux - ont été les plus nombreux (+ 2,7%). L'évolution de l'offre a entraîné des répercussions négatives sur les prix à la production, qui ont baissé de 8% par kilo. La consommation par habitant a passé de 90,1 à 89,1 kilos d'une année à l'autre.

HOSTILES. - Le «Jour du recensement», le 4 décembre, surprend les Romands dans une attitude modeste: même si les agents recenseurs ne sont toujours bien accueillis, rares

sont ceux qui ont refusé de remplir leur formulaire. Les Alémaniques n'ont pas été si dociles. Manifestations et documents falsifiés ont témoigné leur récalcitrance. Selon l'Office fédéral de la Statistique, 6000 exemplaires devront être envoyés par poste à Zurich suite à la défection de 400 agents recenseurs.

PUBLICITÉ

WILLIAMINE
MARQUE DÉPOSÉE
Finis eau de vie de pomme
William du Valais
MORAND
ARTISAN
89 149

Chérie !

Oui, je te l'achète,
ta cuisine !



CUISINES
SCHMIDT

Av. Champs-Montants 2, **2074 MARIN**
Tél. 038/33 44 02, Fax 038/33 39 76
P. LEBŒUF S.A.

CENTRE
DE L'HABITAT
À MARIN
PRÈS DE NEUCHÂTEL



REALISATION E

Prenez avec vous les mesures de votre cuisine !

Concours

sans obligation d'achat pour chaque visiteur, avec à la clef :

- 1 week-end de ski à VERBIER
- 1 week-end à PARIS
- 1 vol en montgolfière

avec la participation de



Pour tout achat
d'un aménagement de cuisine, durant la
période de promotion, nous vous offrons :

- Pose **GRATUITE**
de votre cuisine
- 1 plaque vitrocéramique
d'une valeur de Fr. 925.-

Heures d'ouverture :

9 h à 18 h 30, non-stop

● divers

PIRELL AVREY
Pierre Aubrey
LITS
MEUBLES
DÉCORATION
28-126389
RUMA DEOZ 97 - LA CHAUX-DE-FONDS

CRÉDIT PERSONNEL dès 14,25%
et jusqu'au maximum de votre budget !

Soit pour achats ou autres besoins personnels.
Également pour INDÉPENDANTS et FRONTALIERS.
Pour tous crédits en cours possibilité de regroupement,
y compris l'assurance pr. solde de dette en cas
de maladie, d'accident ou de décès.
Tél. (031) 767 81 11 ou Fax (031) 767 85 55
Agence TKF, C.P. 56, 3312 Fraubrunnen
220-220435

Fini les poils
grâce à
**l'épilation
électrique**

Système unique
d'épilation définitive.
28-012396

Institut de beauté
YSATIS
Serre 63 ☎ 039/23 11 33
La Chaux-de-Fonds

Peugeot 309 GTI:
PARFAITE

La perfection se révèle par son nouveau style attrayant. Par son châssis sportif d'une rigidité exemplaire. Par son équipement complet avec sièges sport, verrouillage central, lève-vitres électriques à l'avant, direction assistée progressive, jantes en alliage avec pneus larges, et de nombreux autres accessoires de série. Par son dynamique moteur de 1,9 litres de 88 kW/120 cv (CEE). Par son concept de confort familial offrant 5 places, un coffre géant et un grand hayon

s'abaissant maintenant jusqu'au pare-chocs. Eprouvez la Peugeot parfaite de la classe compacte chez nous. Peugeot 309 GTI 3 portes: **Fr. 24 590.-**. Peugeot 309 GTI 5 portes: **Fr. 25 140.- (ill.)**. Financement et leasing avantageux par Peugeot Talbot Finance.

PEUGEOT 309 GTI
VIVRE SA LIBERTÉ.

ENTILLES SA
GARAGE ET CARROSSERIE
La Chaux-de-Fonds — ☎ 039/26 42 42
Le Locle — ☎ 039/31 37 37

CONCESSIONNAIRE

PEUGEOT TALBOT

Usego votre agréable voisin

Actions Usego valables dès le 5.12.90

| | |
|--|---|
| Clémentines douces et aromatiques d'Espagne kg 1.50 | Noix de Grenoble 500g 2.50 |
| Cristallina • Coupe Chantilly • Coupe Chantilly light 125g -0.70 | Cacahuètes rôties 100g -0.40 |
| Jambon roulé fumé sans graisse et sans couenne 1kg 21.90 | Crème à fouetter UHT TETRA PAK 1/4 litre 3.- |
| Charcuterie 100g 1.30 | Johannisberg 1989 «Sauvageon» 70 cl 5.95 |
| Boules Lindor clair 250g 6.90 | Beaujolais 1989 AC «Sélection Mommessin» 70 cl 6.75 |
| Mélange petits fours de Noël 350g (100g 1.33) 4.65 | Rimuss Party sans alcool 70 cl 3.25 |
| Hakle Papier ménage 3-couches 2x112 feuilles 2.60 | Cailler Fémina Dentelle 500g 16.50 |
| Nettoie-tout La force du citron 750 ml 2.90 | Eau minérale naturelle gazéifiée Usego 1 litre (+dépôt) -0.45 |
| Revitalisant textile Super concentré 1 litre 4.20 | Serviettes Softella 3-couches 40 x 40 cm • blanches (30 pièces) 1.25 • couleurs div. (30 pièces) 1.70 |
| Lessive complète 5kg 17.40 | ARIEL 5kg |

Publicité intensive, Publicité par annonces

Les petits passent à la caisse

Abolition des ententes cartellaires entre banques

La fin des ententes cartellaires entre banques a pour nombre de leurs clients - petits investisseurs et épargnants avant tout - des conséquences négatives. On en espérait pourtant une concurrence accrue favorable au consommateur de produits bancaires. Rien de tout cela. La suppression des conventions sur les droits de courtage et de dépôt a pour conséquence première une importante diminution de la transparence des coûts. Et avant la fin effective du cartel bancaire, divers droits prélevés pour des prestations de services ont été augmentés massivement.

pour conséquence la création d'un marché libre, avec des droits de courtage fixés à des taux différents selon les banques. Si l'on en croit la Commission fédérale des banques et celle des cartels, il devrait en résulter une concurrence accrue entre banques. Mais cela ne signifie pas forcément que les conditions seront plus favorables pour leurs clients. Sous-directeur de la Commission des cartels, Rolf Dähler suppose que la pression de la clientèle conduira les banques à prélever des droits différenciés.

CONCURRENCE... ENTRE CLIENTS

Mais on peut également imaginer que la concurrence s'établira entre catégories de clients d'une même banque. Ainsi, les instituts bancaires qui réalisent une grande partie de leur chiffre grâce au courtage devraient se laisser convaincre facilement d'accorder des tarifs préférentiels à leurs «clients exceptionnels». Mais ce ne sont évidemment pas les petits investisseurs et les épargnants

qui vont profiter de l'aubaine. Aubaine réservée aux donneurs d'ordres boursiers importants et aux investisseurs institutionnels.

D'un autre côté, on peut imaginer, poursuit Rolf Dähler, que certaines banques pourraient se spécialiser dans la clientèle des petits investisseurs et épargnants. Ce qui leur éviterait de devoir acquérir l'électronique sophistiquée et onéreuse qu'exigent les investisseurs institutionnels. Mais ce qui manquera surtout aux clients, après 1992, c'est une comparaison périodique des différentes prestations bancaires et de leurs coûts, explique Dähler.

DAVID PLUS TAXÉ QUE GOLIATH

Jusqu'à maintenant, ce sont les petits qui trinquent. Ainsi, le 1er janvier de cette année, les banques ont augmenté leurs droits de courtage. Pour les achats ou les ventes d'actions jusqu'à un montant de 25.000 francs, elles prélèvent un droit de 1,1 pour cent au lieu de 0,8 pour cent. Quant au

droit minimum, qui se montait jusque-là à 30 francs, il fait un bond de plus de 200 pour cent et se retrouve à 100 francs. Les gros clients, eux, peuvent afficher un sourire de satisfaction. Pour les transactions de 200.000 à 500.000 francs, le droit de courtage est fixé à 0,1 pour cent au lieu de 0,3 pour cent précédemment. Et pour les montants supérieurs à 500.000 francs, chaque banque peut déterminer librement le montant de sa commission. Auparavant, la limite était fixée à 1 million de francs.

CHERS EUROCHÊQUES

Une éventuelle suppression de la «Convention IV» sur les droits de garde aurait des conséquences semblables. Mais les banques se sont pourvues devant le Tribunal fédéral contre cette abolition. Actuellement, les dépôts de peu d'importance sont déjà soumis à un droit minimum proportionnellement plus important que pour les gros porte-feuilles. Malgré cela, Rolf Dähler parle de «tarif social» qui pourrait bien disparaître en cas d'aban-

don de la convention. La Société de Banque Suisse (SBS) et la Banque Populaire Suisse (BPS) ont déjà augmenté leurs tarifs le 1er janvier dernier. L'Union de Banques Suisses (UBS) et le Crédit Suisse (CS) suivront le 1er janvier prochain. Pour la garde et l'administration de papiers-valeurs, le tarif normal pour les Suisses est de 1,5 pour mille de la valeur du dépôt (1,2 pour mille auparavant). Mais le droit minimum a aussi pris l'ascenseur puisqu'il passe de 20 francs (30 pour les étrangers) à 50 francs.

D'autres prestations jusque-là gratuites sont maintenant facturées au client. Ainsi, la SBS a-t-elle introduit une nouvelle taxe sur les Eurochèques le 1er mars dernier. Le client doit s'acquitter de 50 centimes par chèque à réception de son carnet. Le Crédit Suisse a suivi le 1er décembre. L'UBS n'a encore pris aucune décision. Mais le client doit aussi cracher au bassin lorsqu'il encaisse un Eurochèque dans une banque autre que celle qui l'a émis. (cps)

Inquiétudes Bourse de Genève

Le brutal recul du marché japonais et la timide avance de Wall Street ont ramené les marchés allemands et suisses à la réalité. Le marché allemand n'aura pas tardé à réagir devant l'ampleur de la tâche que lui réserve la réunification et le marché suisse n'a toujours pas de clients pour soutenir une éventuelle reprise.

La BNS s'accommode de la faiblesse du franc face au DM, alors que le dollar se raffermirait ce qui apporte un soulagement à l'ensemble des grandes sociétés suisses qui doivent compter avec le billet vert dans leur bilan. Légère déception puisqu'il faut abandonner le tiers du terrain reconquis la veille. Mais, tout peut arriver dans le Golfe et les économies sont toujours sujettes aux caprices du prix du pétrole (qui se retend), donc de l'inflation et des taux.

Quelques grands titres - Alusuisse (945 +10), le bon Winterthur (687 +1) - conservent un léger avantage alors que les favoris d'hier - Nestlé (7540-20), BBC (4030-10), bon Roche (3740-10) et Ciba nominative (2060-10) - marquent sérieusement le pas.

Forbo (2080 +60) est le seul titre à donner de la voix, à 900 fr. de son plus haut de l'année, le spécialiste suisse de revêtements en tous genres devrait mieux faire compte tenu de l'importance croissante des marchés de l'Europe de l'Est et des contacts avec des entreprises en Allemagne orientale.

Le dollar recule

Le dollar a reculé, hier à Zurich, où il valait 1,2805 (1,2880) fr. en fin d'après-midi. La livre sterling a également cédé du terrain, passant de 2,4785 fr. à 2,4751 fr.

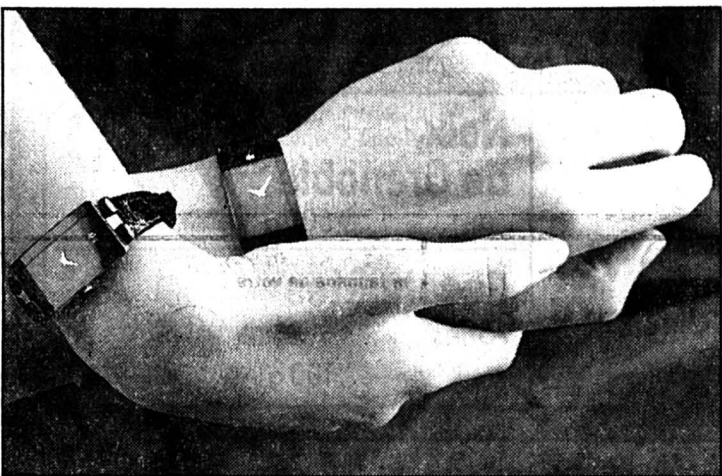
A l'exception de la lire, les autres devises importantes sont dépréciées par rapport au franc suisse. (ats)

Daniel STAMPFLI
(cps-InfoRom)

Réglant le prélèvement des droits pour les transactions effectuées sur le marché boursier, la convention de courtage sera abolie d'ici à fin 1992. Cette mesure devrait avoir

Deux nouvelles «Othello»

Diverses exécutions chez Raymond Weil



La collection «Othello» de Raymond Weil s'enrichit de deux nouveaux modèles. Un modèle rectangulaire galbé

équipé d'un bracelet croco et un modèle rond, habillé d'un bracelet plaqué or.

(jho)

Une action à long terme

La promotion touristique des Neuchâtelois

Le Groupe de promotion a effectué pour la 5e fois sa désormais traditionnelle campagne de promotion touristique en Suisse allemande, en France et en Allemagne.

On rappellera que ce groupe est formé de la Société des hôteliers du canton de Neuchâtel, de la Fédération neuchâteloise du tourisme, de l'Office du tourisme de Neuchâtel et environs, de l'Office du tourisme La Chaux-de-Fonds Jura neuchâtelois et de la Société de Navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat SA. Après avoir effectué, durant les premières campagnes de promo-

tion, un effort important en Suisse allemande, le groupe s'est attaqué au marché allemand (19.227 nuitées dans l'hôtellerie du canton en 1989), deuxième meilleur client du Pays de Neuchâtel, premier client de la Suisse. Il s'est donc rendu cette année à Stuttgart et à Karlsruhe. Il n'en a pas pour autant négligé le marché français (23.184 nuitées), ni la Suisse allemande puisqu'il a également agi à Strasbourg et à Saint-Gall.

UNE CARTE DE VISITE

Le groupe de promotion œuvre en faveur de l'ensemble du Pays de Neuchâtel, en mettant

l'accent sur l'essentiel des atouts touristiques recensés par la Fédération neuchâteloise et les offices du tourisme locaux. Il se veut être la carte de visite de l'ensemble du canton. C'est principalement au travers des médias que l'action se développe. Non seulement des journalistes ont été invités à Neuchâtel, mais des conférences de presse ont également été organisées dans les villes mentionnées.

Si le groupe rencontre quelques problèmes d'ordre financier, il considère que le succès remporté par son action, qui se fait sentir actuellement, doit l'inciter à poursuivre dans cette voie. (sp-imp)

BOURSE

| | | | | |
|---|--|--|---|--|
| DOW JONES ↑ 3.12.90 2565,59 4.12.90 2579,70 | ZURICH ↓ 3.12.90 912,60 4.12.90 912,20 | \$ US ↓ Achat 1,27 Vente 1,30 | BILLETS (CHANGE) Cours de la veille Achat Vente 1 \$ US 1.24 1.32 1 \$ canadien 1.04 1.14 1 £ sterling 2.36 2.61 100 FF 24.25 26.25 100 livres -1060 -1210 100 DM 84.50 86.50 100 fl. holland. 74.75 76.75 100 fr. belges 4.- 4.30 100 pesetas 1.27 1.42 100 schilling aut. 12.- 12.30 100 escudos -85 1.05 | |
| MÉTAUX PRÉCIEUX Or Achat Vente \$ Once 376.- 379.- Lingot 15.500.- 15.750.- Vreneli 107.- 117.- Napoléon 93.- 102.- Souver. \$ new 114.- 127.- Souver. \$ old 114.- 123.- Argent \$ Once 4.10 4.30 Lingot/kg 169.52 177.93 Platine Kilo Fr 17.861.- 17.917.- CONVENTION OR Plage or 15.900.- Achat 15.500.- Base argent 220.- INVEST DIAMANT Décembre 1990: 245 A = cours du 3.12.90 B = cours du 4.12.90 Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques | HORS BOURSE Kuoni A 23900.- B 23900.- ACTIONS SUISSES C. F. N. n. 1350.- 1350.- B. Centr. Coop. 720.- 720.- Crossair p. 360.- 365.- Swissair p. 570.- 595.- Swissair n. 545.- 570.- LEU HO p. 1090.- 1120.- UBS p. 2690.- 2740.- UBS n. 590.- 595.- UBS b/p 110.- 110.- SBS p. 269.- 273.- SBS n. 229.- 230.- SBS b/p 224.- 226.- C.S. hold. p. 1635.- 1670.- C.S. hold. n. 325.- 325.- BPS 1095.- 1090.- BPS b/p 102.- 100.- Adia Int. p. 850.- 855.- Elektrowatt 3200.- 3240.- Forbo p. 1970.- 2100.- Galénica b/p 310.- 325.- Holder p. 3800.- 3940.- Jac Suchard p. 7900.- 8300.- Landis n. 960.- 990.- Motor Col. 1310.- 1330.- Moeven p. 5100.- 5180.- Bührle p. 425.- 425.- Bührle n. 137.- 155.- Bührle b/p 130.- 145.- Schindler p. 4600.- 4700.- Sibra p. 370.- 360.- Sibra n. 300.- 300.- SGS n. 1300.- 1410.- SMH 20 170.- 150.- SMH 100 392.- 402.- La Neuchât. 900.- 930.- Rueckv p. 2800.- 2950.- Rueckv n. 1820.- 1950.- W'thur p. 3680.- 3760.- W'thur n. 2770.- 2840.- Zurich p. 3900.- 3980.- Zurich n. 2960.- 3040.- BBC I-A- 3940.- 4050.- Ciba-gy p. 2360.- 2450.- Ciba-gy n. 2000.- 2080.- Ciba-gy b/p 1940.- 2010.- | ACTIONS ÉTRANGÈRES Abbott Labor 55.75 56.- Aetna LF cas 49.25 49.- Alcan alu 22.25 23.25 Amax 23.25 23.75 Am Cyanamid 63.- 64.75 ATT 39.75 39.- Amoco corp 67.- 66.25 ATL Richf 164.50 164.- Baker Hughes 34.50 34.50 Baxter 36.- 35.50 Boeing 57.75 57.75 Unisys corp 4.- 3.90 Caterpillar 52.75 54.25 Citicorp 16.50 16.75 Coca Cola 60.- 59.75 Control Data 13.25 12.50 Du Pont 46.75 46.50 Eastm Kodak 54.- 54.50 Exxon 64.50 64.50 Gen. Elec 69.75 69.50 Gen. Motors 46.50 46.25 Paramount 53.- 52.50 Halliburton 60.25 59.25 Homestake 21.75 21.50 Honeywell 116.- 116.50 Inco ltd 31.25 31.75 IBM 146.- 145.- Littol 98.- 98.50 MMM 105.- 104.50 Mobil corp 74.50 75.- NCR 100.- 103.50 Pepsico Inc 33.50 32.75 Pfizer 102.50 102.- Phil Morris 62.50 62.25 Philips pet 34.25 33.75 Proct Gamb 105.50 106.50 | NEW YORK A B Aetna LF & CAS 38% 37% Alcan 18% 18% Sara Lee 38.50 39.75 Rockwell 34.50 34.25 Schlumberger 73.- 71.50 Sears Roeb 34.- 33.50 Waste mgmt 42.75 43.- Sun co inc 40.- 39.- Texaco 75.50 75.- Warner Lamb. 86.- 88.- Woolworth 37.25 37.75 Xerox 44.25 43.25 Zenith el 7.75 7.75 Anglo am 33.50 34.- Amgold 87.75 87.50 De Beers p. 24.- 25.50 Cons. Goldf I 22.25 22.50 Aegon NV 81.- 81.25 Akzo 52.50 53.- ABN Amro H 23.50 23.25 Hoogovens 40.- 40.- Phillips 16.25 16.25 Robeco 64.75 65.- Rohinco 60.50 60.25 Royal Dutch 102.- 101.- Unilever NV 111.- 111.- Basf AG 178.50 175.- Bayer AG 183.- 182.- BMW 360.- 357.- Commerzbank 205.- 201.- Daimler Benz 502.- 496.- Degussa 259.- 250.- Deutsche Bank 529.- 519.- Dresdner BK 315.- 312.- Hoechst 169.- 171.- Mannesmann 235.- 230.- Mercedes 415.- 402.- Schering 630.- 625.- Siemens 521.- 511.- Thyssen AG 169.- 163.- VW 294.- 287.- Fujitsu ltd 9.- 9.- Honda Motor 12.25 12.- Nec corp 12.- 12.- Sanyo electr. 5.50 5.20 Sharp corp 10.50 10.75 Sony 55.50 54.- Norsk Hyd n. 41.75 40.50 Aquitaine 83.- 81.50 | TOKYO A B Ajinomoto 1470.- 1400.- Canon 1270.- 1220.- Daiva House 1780.- 1740.- Eisai 1890.- 1880.- Fuji Bank 2190.- 2160.- Fuji photo 3390.- 3270.- Fujiwara pha 1460.- 1450.- Fujitsu 960.- 936.- Hitachi chem 1410.- 1400.- Honda Motor 1310.- 1280.- Kanegafuji 625.- 615.- Kansai el PW 2660.- 2660.- Komatsu 980.- 980.- Makita elec. 1360.- 1310.- Marui 2100.- 2050.- Matsush el I 1600.- 1580.- Mitsush el W 1530.- 1480.- Mitsub. ch. Ma 611.- 540.- Mitsub. el 615.- 590.- Mitsub. Heavy 635.- 618.- Mitsui co 657.- 637.- Nippon Oil 880.- 820.- Nissan Motor 717.- 700.- Nomura sec. 1640.- 1550.- Olympus opt 980.- 950.- Ricoch 715.- 689.- Sanyo 2390.- 2320.- Sanyo elect. 565.- 536.- Shiseido 2090.- 2050.- Sony 5870.- 5560.- Takeda chem. 1630.- 1540.- Tokio Marine 1250.- 1230.- Toshiba 697.- 680.- Toyota Motor 1780.- 1740.- Yamanouchi 2780.- 2600.- |

● offres d'emploi

● autos-motos-vélos

Cherche personne capable et dynamique pour donner
leçons privées d'orgue électronique
 à deux claviers, à domicile, à jeune homme ayant 3 ans de pratique.
 ☎ 039/28 77 73 le matin ou dès 19 h.
 28-126634

Fanfare
 Montfaucon - Les Enfers
 cherche
directeur
 pour le 1er février 1991
 ou date à convenir.
 Renseignements:
 André Willemin
 2875 Montfaucon
 ☎ 039/55 12 51
 14-07441

La maison de santé de Préfargier
 Clinique psychiatrique - 2074 MARIN
 cherche
**un(e) responsable
 d'un atelier d'ergothérapie**
 également chargé(e) de la coordination de l'ensemble des ateliers.
Date d'entrée: mars 1991 ou date à convenir.
Nous demandons:
 - une formation professionnelle en activités créatrices et/ou artistique (travaux sur poterie, à l'aiguille, expression picturale, etc.), avec ouverture à l'aspect social du travail;
 - une aptitude à gérer un service tout en encourageant les initiatives de chacun;
 - si possible, une expérience en psychiatrie et/ou psychogériatrie.
Nous offrons:
 - un travail varié et enrichissant;
 - une collaboration assurée avec une équipe pluridisciplinaire;
 - un salaire et des avantages sociaux intéressants;
 - une chambre personnelle et la pension à disposition.
 Présenter offres écrites ou téléphoner au directeur administratif, ☎ 038/35 11 55.
 28-000036

UN PLUS POUR VOUS ♦ ♦ ♦ ♦ ♦

Êtes-vous le "Léonard de Vinci" de l'an 2000.

Vous êtes

HORLOGER

La recherche de nouveaux mouvements dans un bureau technique d'avant-garde vous passionne?

Il vous est offert

- ♦ la possibilité d'immortaliser vos idées de création moyens informatiques modernes
- ♦ horaire libre
- ♦ un salaire correspondant à vos capacités des locaux attrayants et aérés
- ♦ une entreprise de renom située au Locle
- ♦ une équipe jeune et dynamique

Vous avez

- ♦ un sens inné de créativité
- ♦ de bonnes connaissances en informatique
- ♦ un BEP ou CFC d'horloger

Discrétion assurée.

Veuillez faire parvenir vos offres manuscrites accompagnées des documents usuels à Personnel Plus SA, CP 1086, 2001 Neuchâtel, à l'attention de M. Miracola.

Personnel Plus SA
 Place Pury 9, 2000 Neuchâtel
 Tél. 038 - 21 18 28/29

A voir et essayer absolument !

The
NEW
Escort



Le nouveau break Escort sait s'adapter tant à vos loisirs qu'à votre travail. C'est incroyable ce que vous y enfournez: 1425 litres ! Une surface de charge longue de 1,7 mètre (dossiers arrière rabattus): que voulez-vous de plus ?

Moteur 1,4 litre CFI, 1,6 litre EFI ou 1,8 litre diesel
 Vitres teintées, intérieur velours, compte-tours, porte-bagages intégré, dossiers arrière séparés 60/40.

Dès 18 900.-

GARAGE
 DES **3** ROIS SA

60
 ans

LA CHAUX-DE-FONDS - LE LOCLE - NEUCHÂTEL
 28-012007

SNGI
 MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES GÉRANTS ET COURTIERS EN IMMOBILITÉS

25 ans
Fiduciaire KUBLER
 1965-1990

Avenue Léopold-Robert 53a
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 23 15/16

Pour être bien conseillé:

Poussettes
 Berceaux
 Chambres
 Literie
 Sièges-auto



Au Nouveau Né
 G. TERRAZ
 Parc 7 La Chaux-de-Fonds

Une banque moderne et dynamique
Banque Cantonale Neuchâteloise



Le choix, la compétence, le crédit...
 ...et le sourire en plus !

Bien sûr chez

Léopold-Robert 41
 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 039 23 27 83

Video TV HiFi
Frésard

ORCHESTRE DIAPASON EN CONCERT

Vendredi 7 décembre 1990 à 20 heures
 au Temple de l'Abeille

40 jeunes musiciens vous proposent un concert exceptionnel et vous interpréteront:

- des musiques de films,
- Rock Symphony
- des musiques de variétés
- Rondo Veneziano

DIRECTION: **BENJAMIN CHABOUDEZ**

SOLISTES:
YAN GREUB, basson
CAROLE HAERING, violon
CLAIRE MUSARD, hautbois
VINCENT PELLET, trompette
OLIVIER THEURILLAT, trompette

Venez nombreux encourager ces jeunes musiciens
 Entrée libre Collecte recommandée
 28-128337

Nous apprenons à l'informatique le langage de votre entreprise !



Informatique et Développement

ID Informatique et Développement SA
 Rue Numa-Droz 109 ☎ 039/23 68 68
 L'Espace informatique
 Av. Léopold-Robert 66

VideoShop
 H. Benninger

Le spécialiste TV - Vidéo
 Location de cassettes
 Toujours les dernières nouveautés

Promenade 16
 ☎ 039/23 77 12
 Bel-Air 11
 ☎ 039/28 20 28

Votre banque



CREDIT SUISSE CS

La Chaux-de-Fonds, Léopold-Robert 58
 ☎ 039/23 07 23
 Neuchâtel, place Pury
 ☎ 038/25 73 01

Montanari S.A.

Atelier de mécanique

Tourelles 19a
 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/236 222

Boutique
ÉLÉGANCE CADEAUX!!!

Lingerie de nuit
 Lingerie fine et tenues d'intérieur


Av. Léopold-Robert 66
 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/236 552

Salon du Versoix

Corinne Chaboudez

Dames et messieurs

Balance 16
 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/286 691



Claude Lebet

Luthier
 Construction et réparation des instruments du quatuor

Rue du Pont 8 - ☎ 039/28 14 39
 2300 La Chaux-de-Fonds

● offres d'emploi

Nous cherchons pour tout de suite ou date à convenir

un carrossier

(Sans permis s'abstenir).

Faire offres écrites ou se présenter sur rendez-vous au

 **Garage et Carrosserie du Collège**
Distributeur officiel
Maurice Bonny sa
La Chaux-de-Fonds (039) 28 40 45
24-29, rue du Collège
28-012008

mica sa

Boîtes de montres
2724 Les Breuleux

cherche.

concierge

à plein temps;

tourneur qualifié

connaissances CNC souhaitées;

apprenti(e)

employé(e) de commerce

pour rentrée 1991.

Prendre contact par téléphone au 039 54 15 51 ou par écrit à: 10, rue de l'Industrie, 2724 Les Breuleux.

14-8213/4x4

SMH ENGINEERING

SMH ENGINEERING, Société spécialisée dans l'automatisation de la fabrication et du montage appartement au Groupe SMH, (connu par ses produits SWATCH, OMEGA, TISSOT, etc.) cherche pour son centre de Fontainemelon

mécaniciens de précision et mécaniciens outilleurs

Nous vous offrons un travail intéressant et varié dans le secteur de l'assemblage automatique et de la fabrication d'outils divers destinés à ces machines.

Veillez prendre contact avec M. B. Horger, chef de production de SMH ENGINEERING SA, c/o ETA SA, 2052 Fontainemelon, No de tél. 038/54 11 11, interne 3366.

SMH ENGINEERING AG
CH-2540 Grenchen, Switzerland
Schmelzstrasse 16
Telefon 065/51 31 11, Fax 065/52 59 70,
Telex 934 146

37-12789

Buffet de la Gare
Les Hauts-Geneveys
cherche
sommelière
tout de suite.
☎ 038/53 34 55
28-031176

Boulangerie-pâtisserie cherche
vendeuse qualifiée
sachant travailler seule, à mi-temps, le matin ou l'après-midi; tout de suite ou à convenir.
Ecrire sous chiffres 28-126232 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

L'Hôpital du Locle cherche à engager
un(e) technicien(ne) en radiologie médicale

à plein temps pour son service de radiologie.

Nous demandons:

- aptitude à travailler de manière indépendante au sein d'une petite équipe.

Entrée en fonction: 1er mars 1991 ou date à convenir.

Salaire: selon statut du personnel de l'Hôpital.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à: M. Maître, service de radiologie, ☎ 039/34 11 44.

Les offres détaillées sont à adresser à: Direction de l'Hôpital du Locle, Bellevue 42, 2400 Le Locle.
28-14122

La Fondation du Val-de-Travers en faveur des personnes âgées

cherche pour son home de Buttes

infirmier(ère) assistant(e) ou infirmier(ère) diplômé(e) responsable

Qualités demandées:

- capacité de diriger une petite équipe;
- motivation pour le travail auprès des personnes âgées.

Salaire: selon salaires pratiqués dans le canton.

Conditions de travail: selon Fondation du Val-de-Travers en faveur des personnes âgées.

Date d'entrée: 1er mars 1991 ou date à convenir.

Faire offre écrite à:
Home Valfleuri, direction
Petits-Clos 37, 2114 Fleurier
28-030920

A tous les jeunes Romands

qui aimeraient en savoir plus (aussi à ceux qui sont restés jeunes).

Nous cherchons tout de suite ou à convenir

2 électriciens 2 charpentiers/menusiers

pour passer une année en Suisse alémanique.

Nous offrons:

- un très bon salaire;
- paiement des frais de transport;
- paiement d'une chambre;
- proximité de Zurich (15 minutes).

Veillez appeler M. Lüdi (il parle aussi le français), ☎ 01/945 08 70, Wasmu AG, Volketswil, aussi le samedi, 10 à 12 heures.

95-306

Nous cherchons pour notre client:

un électricien CFC

Entrée à convenir.
Mme Perret se réjouit de votre visite.

(039) 27 11 55

regularis

TRAVAIL FIXE ET TEMPORAIRE

Vous aimez la vente ou préférez animer un réseau de vente - Nous cherchons ce professionnel afin de lui céder un secteur d'exclusivité - marge + 50% - sans stock. Formation et assistance assurées.

Rejoignez le groupe M.O.D. S.A., leader dans la communication imprimée et vidéo. Tél. 0033 50 75 52 97, les 4, 5, 6 décembre.

18-1828/4x4

REIFLER & GUGGISBERG ING. AG
ENTREPRISE DE CONSTRUCTION

R & G

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION

Nous cherchons pour notre chantier du tunnel «Consortium Pierre-Pertuis», à Sonceboz, pour le début de l'année prochaine, un

employé de commerce

(secrétaire de chantier)

Afin de remplir avec succès les différentes tâches, cet employé devrait avoir le profil suivant:

- titulaire d'un CFC ou titre jugé équivalent;
- très bonne connaissance de l'allemand, si possible bilingue;
- de l'expérience dans le domaine du bâtiment;
- prendre ses responsabilités dans un travail indépendant.

Nous proposons un travail très varié et animé, au sein d'une équipe jeune et dynamique.

Les personnes intéressées voudront bien adresser leur postulation accompagnée des pièces usuelles à:

Reifler & Guggisberg Ing. S.A., Länggasse 9
2504 Bienne, tél. 032 42 44 22, M. U. Eggimann

06-2169/4x4



TOURS AUTOMATIQUES

Relever le défi dans un groupe industriel connu dans le monde entier

Pour la rentrée d'août 1991, nous offrons des places d'

APPRENTISSAGES DE mécanicien de machines (4 ans)

(Option A: technique de fabrication
Option B: petite mécanique de précision)

mécanicien de précision (4 ans)

opérateur en mécanique (2 ans)

Pour tous renseignements, stages et visite de l'entreprise, veuillez prendre contact avec M. Challlandes.

28-000194

La différence qui fait référence

asco s.a. CH- 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane
Tél. 038/57 12 12 Fax 038 57 10 88

Anne Mariel

Le cavalier noir

Droits réservés Editions du Rocher, Jean-Paul Bertrand Editeur et Sciaky presse

«Ceux qui passeront par le manoir n'auront qu'à déclarer qu'ils sont des acteurs, et font par exemple une tournée.»

Le père bondit:

- C'est une idée formidable... D'ailleurs ici à Dijon l'ancien maître de chapelle, Louis, vient de constituer un groupe de chanteurs, dont beaucoup sont recherchés comme fuyards ou Juifs par les autorités d'occupation.

Intriguée, je demandai:

- Comment s'appelle ce groupe?

- «Les Compagnons de la Chanson».

Le curé Mortain ajouta:

- Je sais que cette formation musicale est bien vue de l'évêché.

Le père Kir ajouta:

- Voilà pourquoi Hitler n'ose pas intervenir. Il ne tient pas à se mettre à dos les catholiques qui forment la majorité des Français. Pour un temps tout au moins.

- Le temps de les mettre en confiance, dit mon curé.

- C'est bien mon avis. Je n'ai aucune confiance dans leur soi-disant amitié.

Lorsque plus tard, je quittai le père, je dis à notre curé:

- Je ne vois pas bien le service que je peux rendre à tous ces gens traqués.

- Agnès, les circonstances vous dicteront, le moment venu, ce que vous pourrez faire. J'ai voulu vous mettre en rapport avec le père car avec la Kommandantur, vous occupez une position clé.

Il ne dit pas un mot de plus.

Je me demandai si, dans ce silence, il n'évoquait pas le commandant nazi. Ne lui avais-je pas fait la promesse de ne plus le revoir?

Ne m'avait-il pas conseillé de quitter la Bourgogne? En ce moment nous nous trou-

vions rue Vannerie, une humidité froide glissait sur nos épaules. Je frissonnai.

Nous pressâmes le pas, Guillot nous avait donné rendez-vous avec sa camionnette à l'extrémité sud de la ville. Nous n'avions pas de temps à perdre.

En cette fin d'après-midi, la ville s'anima.

Je remarquai que les soldats qui réglaient la circulation se montraient empressés et serviables auprès des personnes âgées et des enfants, pour les aider à traverser les rues aux trottoirs étroits.

Les ordres venant «d'en haut» étaient scrupuleusement observés.

Devant la soutane de mon curé, ils se montraient pleins de respect. Ce trompe-l'œil devait séduire beaucoup de monde.

Pour abrégé notre route nous prîmes la rue Bossuet. A ce moment, en contournant l'église Saint-Bénigne, je sursautai en reconnaissant la longue Mercedes noire, dont le fanion claquait au vent: c'était sans aucun doute celle du général qui était venu à la Kommandantur.

La voiture s'arrêta à l'angle du boulevard, et je fus bouleversée en voyant Hans qui descendait du véhicule.

Sans raison apparente, il se tourna dans ma direction. Nos yeux se croisèrent.

Il eut un violent tressaillement. Etait-ce de me découvrir à Dijon? Ou d'apercevoir un prêtre en soutane à mes côtés?

A cet instant d'ailleurs, la camionnette de Guillot s'arrêtait à quelques mètres de nous.

Le trajet du retour s'effectua moins rapidement que pour l'aller.

De longs convois de militaires étaient engagés sur la route nationale, nous dûmes prendre des chemins secondaires.

Le ciel était limpide. La température, bien que fraîche, était peu froide pour la saison.

Sans raison apparente, je me sentais baignée par d'immatérielles douceurs.

En cette fin de journée, le firmament était translucide. Aucun nuage ne pouvait accrocher un relief, ni souligner d'un trait cuivré - au-delà des collines mauves - ce reflet qui indiquait le couchant.

Cette magie crépusculaire avait le caractère d'un tableau oriental.

Et puis, soudain un petit vent perfide se leva, alors les dernières feuilles d'automne tombèrent autour de nous dans un brouillard d'or.

(A suivre)

Positions supérieures

Un/une juriste

Assistant/e d'un juge fédéral: recherches préliminaires, collaboration à l'établissement de rapports; selon les besoins et les capacités personnelles, rédaction d'arrêts du Tribunal fédéral; formation juridique complète; si possible expérience professionnelle. Langues: le français, avec bonnes connaissances de l'allemand.

Lieu de service: Lausanne
Adresse:
Direction de la Chancellerie du Tribunal fédéral, 1000 Lausanne 14

Un/une ingénieur civil/e

Collaborateur/trice de la section Etudes des routes nationales. Examiner les projets généraux, définitifs et de détail du point de vue technique, financier et environnemental. Rédiger des rapports et des prises de position et proposer les projets au Conseil fédéral et au Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie. Négocier directement avec les cantons. Représenter l'Office dans des groupes de travail et commissions techniques tant à l'échelon national qu'au niveau international. Ingénieur diplômé/e en génie civil EPF. Expérience dans les domaines susmentionnés et si possible dans l'administration. Etre capable de travailler seul/e, talent de négociateur/trice, facilité de rédaction. Langues: l'allemand, avec de bonnes connaissances du français ou de l'italien.

Lieu de service: Berne
Adresse:
Office fédéral des routes, service du personnel, Monbijoustrasse 40, 3003 Berne

Un/une juriste

au service juridique de la Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (DDA). Traitement des problèmes juridiques dans le domaine de la coopération au développement et de l'aide humanitaire. Conseil de la Direction et des collaborateurs de la DDA dans les questions de droit des obligations suisse et étranger, de droit administratif et de droit international. Capacité de travailler d'une manière autonome. Créativité et flexibilité. Aptitude à coopérer. Exigences: études universitaires complètes en droit, expérience (tribunal, avocat, administration) souhaitée. Langues: l'allemand, le français et l'anglais; d'autres connaissances linguistiques constituent un avantage.

Poste à temps partiel 50%
Lieu de service: Berne
Adresse:
Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire, Eigerstrasse 73, 3003 Berne

Un/une spécialiste des sciences de la nature

Collaborateur/trice scientifique de la section Compensation écologique de la division Protection de la nature. Participer au développement et à la promotion de ce domaine nouveau (en appl. de l'art. 18b LPN). Collaborer à l'élaboration de bases de décision

EMPLOIS

FÉDÉRAUX

Extrait du bulletin des places vacantes de la Confédération. L'«Emploi» paraissant chaque semaine, est édité par l'Office fédéral du personnel. On peut s'y abonner auprès de l'imprimerie Stämpfli + Cie SA, case postale, 3001 Berne (n° de tél. 031/276342), en versant d'avance le montant de l'abonnement sur le compte de chèques postaux 30-169-8. Prix pour la Suisse: 30 fr. pour 6 mois et 38 fr. par an. Les offres de service manuscrites doivent être adressées à l'office qui a mis la place au concours et qui, au besoin, fournira de plus amples renseignements.

scientifiques et d'aides à l'exécution axées sur la pratique. Coopérer avec des services spécialisés cantonaux et des offices fédéraux. Diplôme universitaire (en sciences de la nature; si autre spécialité, bonnes connaissances en sciences de la nature exigées). Expérience professionnelle et intérêt pour la question. Aptitude à négocier. Langues: l'allemand, avec connaissances approfondies d'une seconde langue officielle. Si possible connaissances en informatique.

Lieu de service: Berne
Adresse:
Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, Service du personnel, Hallwylstrasse 4, 3003 Berne

Un/une médecin

Collaborateur/trice de la Section de la santé appelé/e à diriger un projet de révision de la statistique des causes de décès et à superviser l'élaboration des statistiques sur le mouvement naturel de la population. Le/la titulaire de ce poste aura à collaborer avec des services spécialisés de la Confédération et des cantons, avec des médecins et avec des hôpitaux. Diplôme universitaire en médecine, habileté à s'exprimer, que ce soit oralement ou par écrit. Entregent et sens de la collaboration. Langues: le français ou l'allemand et bonnes connaissances de la langue anglaise.

Lieu de service: Berne
Adresse:
Office fédéral de la statistique, service du personnel, Hallwylstrasse 15, 3003 Berne, ☎ 031/61 87 72

Un/une informaticien/ne

Un/une spécialiste des systèmes pour ordinateur et logiciel de réseaux de communication de données. Planifier et s'occuper de l'engagement du logiciel centralisé des ordinateurs de réseaux pilotes. Conseiller et instruire les utilisateurs du système Host et des ordinateurs de réseaux. Formation de base technique achevée avec perfectionnement en informatique (ETS ou similaire). Disponibilité pour une activité approfondie de conseiller et d'instructeur. Esprit de collaboration créative.

Lieu de service: Berne
Adresse:
Office fédéral des troupes de transmission, service du personnel, 3003 Berne, ☎ 031/67 35 02

Un/une ingénieur ETS

Collaborateur/trice spécialiste pour les essais en soufflerie et l'aérodynamique/mécanique aéronautique. Elaboration d'offres pour les essais en soufflerie, ainsi que la responsabilité des projets pendant l'exécution des essais. Préparation des mesures dans les souffleries, exécution et évaluation des mesures, des essais et des mesures de force dans des conditions extrêmes avec de grandes exigences au niveau de la précision. Ingénieur ETS en mécanique avec de l'expérience. Disposition au travail d'équipe dans le groupe d'essai et dans le groupe de traitement informatique.

Lieu de service: Emmen
Adresse:
Fabrique fédérale d'avions, service du personnel, 6032 Emmen, ☎ 041/59 42 03, S. Gerber

Collaborateur/trice

Collaborer à la mise sur pied, à l'exploitation et à l'entretien du Service GEOSTAT à l'Office fédéral de la statistique. Répondre de manière indépendante aux questions des clients de GEOSTAT à l'aide du système d'information géographique ARC/INFO qui tourne sur DEC VAX (VMS). Gérer et mettre à jour les données à l'aide de logiciels standard installés sur des ordinateurs DEC et IBM. Constituer et exploiter des inventaires, des index et des manuels. Connaissances de base en informatique, si possible sur DEC, IBM et PC-DOS. Aptitude à travailler de manière indépendante, sens de l'initiative, esprit d'équipe; être disposé/e à suivre des cours de formation continue. Sens des relations avec les clients de l'administration et de l'économie privée. Formation de base d'orientation technique ou commerciale. Langues: l'allemand ou le français, avec de bonnes connaissances de l'autre langue et des connaissances d'anglais. La durée de l'engagement est limitée à 3 ans.

Lieu de service: Berne
Adresse:
Office fédéral de la statistique, service du personnel, Hallwylstrasse 15, 3003 Berne, ☎ 031/61 86 91

Professions administratives

Employé/e de bureau

Division principale des droits de timbre et de l'impôt anticipé. Examen et liquida-

tion de demandes simples en remboursement de l'impôt anticipé. Possibilité d'accéder à terme au contrôle de demandes présentant plus de difficultés. Certificat de fin d'apprentissage d'employé/e de bureau ou formation équivalente.

Lieu de service: Berne
Adresse:
Administration fédérale des contributions, service du personnel, Eigerstrasse 65, 3003 Berne, ☎ 031/61 71 21/72 79

Collaborateur/trice commerciale/e

Collaborateur/trice du service de comptabilité au sein de la Division principale des droits de timbre et de l'impôt anticipé. Examen préalable des déclarations d'impôt en vue de la comptabilisation. Recensement des contribuables à l'aide de la Feuille officielle suisse du commerce. Traitement et mise à jour des données de sortie informatiques. Contacts avec les autorités et des agents fiduciaires dans le but d'éclaircir des problèmes concernant les contribuables. Certificat commercial de fin d'apprentissage ou formation équivalente. Langues: l'allemand ou le français, bonnes connaissances d'une deuxième langue officielle.

Lieu de service: Berne
Adresse:
Administration fédérale des contributions, service du personnel, Eigerstrasse 65, 3003 Berne, ☎ 031/61 71 21/72 79

Un/une spécialiste en traitement de textes

au sein de la Section de l'infrastructure et de l'organisation. Mise en page, à l'aide de logiciels de micro-édition, de formulaires et de tableaux complexes paraissant dans les publications de l'office. Traitement et formatage de textes difficiles sur PC et sur le système AES. Suppléance du chef de la préparation des données («DAVOR») et du traitement de textes. La préférence sera donnée aux candidats présentant un certificat de fin d'apprentissage ou un titre équivalent pour un métier des arts graphiques. Expérience de la micro-édition (PageMaker ou Ventura Publisher) souhaitée. Connaissance du système d'exploitation MS-DOS ou du traitement de textes WORD. Langues: l'allemand, notions de français souhaitées.

Lieu de service: Berne
Adresse:
Office fédéral de la statistique, service du personnel, Hallwylstrasse 15, 3003 Berne, ☎ 031/61 87 46

Collaborateur/trice au secrétariat

Une activité intéressante et variée vous attend au sein d'une petite équipe. En qualité de collaborateur/trice du secrétariat de la division des arts et métiers, vous serez appelé/e à assumer, de manière indépendante, diverses tâches administratives: dactylographie de la correspondance, des rapports et des contrats; effectuer le contrôle et établir les décomptes, au moyen d'un système informatisé, de projets ayant trait à l'arrêté fédéral instituant une aide financière en

favor des régions dont l'économie est menacée; exécuter des travaux usuels de secrétariat. Formation commerciale complète ou équivalente. Connaissance souhaitée de systèmes modernes de traitement de textes. Langues: l'allemand ou le français, bonnes connaissances de l'autre langue; des notions d'italien et d'anglais seraient utiles.

Poste à temps partiel 50%
Lieu de service: Berne
Adresse:
Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, Bundesgasse 8, 3003 Berne, ☎ 031/61 29 16, F. Erni

Professions techniques/artisanales/exploitation

Laborantin/e en chimie

Conseiller les firmes pour la classification de produits destinés à l'artisanat de toutes les branches industrielles. Contrôler les classifications des produits. Collaborer à la publication périodique de la liste 3 des toxiques. Elaborer de nouvelles données de classification spécifiques aux différentes branches et des instructions pour vérifier de nouveaux systèmes de classification. Laborantin/e en chimie au bénéfice d'une expérience professionnelle étendue de l'industrie ou l'artisanat et ayant de bonnes connaissances générales sur les produits. Langues: l'allemand ou le français avec de bonnes connaissances de l'autre langue.

Lieu de service: Berne
Adresse:
Office fédéral de la santé publique, service du personnel et de l'organisation, case postale, 3001 Berne, ☎ 031/61 95 44

Collaborateur/trice du service modifications chars suisse/M 109

Effectuer des mises à jour de structures et corriger des dessins selon décision. Traitement technique des procédures de modifications. Se porter garant quant à l'application des modifications par TED. Certificat de fin d'apprentissage de dessinateur/trice sur machines ou formation équivalente.

Lieu de service: Thoune
Adresse:
Ateliers fédéraux de construction, service du personnel, Allmendstrasse 86, 3602 Thoune, ☎ 033/28 20 28, W. Stoller

Collaborateur/trice de l'atelier de serrurerie/chars

Effectuer des travaux très exigeants de soudage et de serrurerie principalement sur véhicules à chenilles et confection de modèles/échantillons sur ce genre de véhicules. Fin d'apprentissage comme serrurier/ère ou soudeur/euse, si possible avec expérience professionnelle.

Lieu de service: Thoune
Adresse:
Ateliers fédéraux de construction, service du personnel, Allmendstrasse 86, 3602 Thoune, ☎ 033/28 23 66, M. Feller

Café de La Chaux-de-Fonds
cherche
serveuse
pour quelques jours par semaine
+ vendredi soir. ☎ 039/28 76 70 le matin, 28-012675

Entreprise jeune et dynamique
cherche
**serrurier en construction
métallique et chaudronnerie**
pour une entrée tout de suite ou à convenir, avec permis valable.
Bonne rémunération et avantages sociaux.
Construction métallique Marclay, 1041 Brétigny.
☎ 021/731 23 51

GRIPON Night Club
MOTEL
2605 Sonceboz, ☎ 032/97 18 18
Ouvert dès 21 heures
Fermé le lundi
cherche
barmaid
pour cabaret. Entrée à convenir.
06-012852

Cherche
secrétaire
pour différents travaux,
environ 4 heures par semaine.
Ecrire sous chiffres 91-543 à
ASSA Annonces Suisses SA,
31, avenue Léopold-Robert,
2300 La Chaux-de-Fonds

Publicité intensive, Publicité par annonces

depuis 1969
vite résolu
dettés
ARRANG FINANCIERS S.A.R.L.
2072 NEUCHÂTEL
038 33 69 70 87-615

Nous cherchons pour un de nos clients (Littoral neuchâtelois), dans le domaine de la mécanique de précision
mécanicien opérateur CNC
concernant la programmation, ayant le sens des responsabilités, sachant travailler de façon indépendante, prestations sociales d'une grande entreprise. Salaire en rapport avec les qualifications.
Faire offre à: Fiduciaire Willy Bregnard, case postale 79, 2003 Neuchâtel.
28-031083

Entreprise du bâtiment
à La Chaux-de-Fonds
cherche:
**responsable
dessinateur**
sachant travailler avec DAO/CAD, aimant le contact avec la clientèle.
Entrée en fonction:
tout de suite ou à convenir.
Nous offrons:
- une situation présentant de réelles possibilités d'avenir à une personne dynamique et sachant assumer des responsabilités;
- salaire très intéressant;
- excellentes prestations sociales.
Si ce poste vous intéresse, veuillez écrire sous chiffres 91-544 à ASSA Annonces Suisses SA, Léopold-Robert 31, 2300 La Chaux-de-Fonds.
91-800

● divers
**Qui pense Minitel
pense Masterphone!!!**
Masterphone SA, ☎ 021/617 34 34 22-002065

**Le sang, c'est
la vie.**
**Donnez
de votre sang
Sauvez des vies**

**LA DIRECTION DES POSTES DE NEUCHÂTEL
ENGAGERA CES PROCHAINS MOIS
PLUSIEURS APPRENTIS**

PTT

**fonctionnaires postaux
en uniforme (facteurs)**

Nous offrons:

- un emploi stable et varié dans les services de distribution et d'expédition (services irréguliers);
- un apprentissage d'une année (début de la formation en janvier, mai, août ou septembre 1991);
- un salaire intéressant dès le début.

Vous avez:

- 16 ans dans l'année d'admission;
- une bonne instruction;
- une excellente réputation;
- la nationalité suisse ou le permis C.

Pour obtenir une documentation et le formulaire d'inscription, envoyez le coupon à la Direction des Postes, division du personnel, 2001 Neuchâtel (☎ 038/20 24 21).

Nom/Prénom: _____
Adresse: _____
No de tél.: _____ Date de naissance: _____

05-007550

L'annonce, reflet vivant du marché

Vendredi
7 décembre

GRAND LOTO

Abonnement Fr. 16.-
pour 40 tours (+ 2 tours gratuits)
Cartes à 50 ct.

Au Capitole Club
(anc. Cercle Catholique) dès 20 heures
La Chaux-de-Fonds Basket

4 cartons
Bons d'achats
valeur Fr. 1000.-

28-125927

divers

videoshop

Le remède
CONTRE L'ENNUI!

LES TRESORS DE
WALT DISNEY
HOME VIDEO

la Belle et le Clochard Fr. 49.-

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLEE DES MERVEILLES Fr. 29.-

BUGS BUNNY N°1 Fr. 29.-

LE SECRET DE LA PYRAMIDE Fr. 58.-

BEST OF WARNER HOME VIDEO Fr. 49.-

GORILLES DANS LA BRUME Fr. 58.-

WILLOW Fr. 49.-

Oui, à MIGROS
Des cassettes tant que vous voulez: Le plaisir pour tous!

(MIGROS NEUCHÂTEL-FRIBOURG) 25-012976

immobilier

Pour raisons professionnelle et familiale,
de particulier,
**A VENDRE
splendide appartement
de 6½ pièces**
Quartier nord de la ville. Petit immeuble
résidentiel. Garages à disposition.
Ecrire sous chiffres 28-950585 à Publicitas,
place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

A louer à Renan
**beaux appartements
de 4½ pièces Fr. 895.- + Fr. 100.-
de charges, 3½ pièces, Fr. 820.-
+ Fr. 80.- de charges**
- rénovés;
- grands balcons;
- très belle vue;
- situation ensoleillée et calme.
Pour tous renseignements:
Agence immobilière
Béatrice Paoluzzo, Nidau,
☎ 032/51 71 80 06-003190

HpT LA PROPRIETE ACCESSIBLE
GROUPE Crédit immobilier HPT

A vendre en PPE
à La Chaux-de-Fonds

**très beaux
appartements**

3 et 4 pièces avec balcon.

Demandez nos conditions finan-
cières exceptionnelles et un ren-
dez-vous pour une visite, sans
engagement. 28-000440

HABITATIONS POUR TOUS (Neuchâtel) SA
Bureau régional: 13, av. L.-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 23 83 68

**LA CHAUX-DE-FONDS
JAQUET-DROZ 6**
A louer
**bureau
de 172 m² environ**
1er étage
Libre tout de suite ou à convenir
Loyer: Fr. 2800.-
Pour visiter: M. MIGUELEZ
☎ 039/23 12 41

cogestimsa
maupas 6, 1004 lausanne, (021) 20 88 61

Vous cherchez un appartement ?
Nous louons à La Chaux-de-Fonds:

**un appartement
de 4 pièces**
à proximité du centre ville, rénové, 110 m², cuisine agencée, salle de
bains, W.-C. séparés, cave et chambre haute, libre tout de suite;

**un appartement
de 3 pièces**
rénové, cuisine agencée en chêne massif, part à la terrasse, cave, dans
immeuble avec ascenseur, buanderie et conciergerie, possibilité de
garage individuel, libre tout de suite.
Adressez-vous à: Fiduciaire Pierre Pauli S.A., ☎ 039/23 74 22.

MEMBRE SNGCI 91-495

autos-motos-vélos

**SEAT IBIZA
PRESTIGE**

TOP ACTUELLE...
Y compris • autoradio/disques
compacts Blaupunkt München SCD
109 à amplificateur à 4 canaux (4x25
watts), 4 haut-parleurs et antenne de
toit • verrouillage central/lève-glaces
électriques • toit panoramique
relevable et escamotable

Fr. 15'990.-
Chez votre agent SEAT:

Garage de l'Ouest, G. Asticher
La Chaux-de-Fonds
Garage J.-C. Béring
La Chaux-de-Fonds
Garage K. Winkler, Les Brenets
28-01216

SEAT Groupe Volkswagen

CS-Actualité

*Bien conseillé-
en toute loyauté.*

CS-Prêt personnel

par Mireille Ruggeri
à 2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 07 23

Taux d'intérêt de 13% à 15,9%,
y compris assurance solde de dette.

**CREDIT SUISSE
CS**

Crédit Suisse, Ave. Léopold-Robert 58,
2301 La Chaux-de-Fonds 154-273260

Russes en Berne

● BERNE - FR GOTTÉRON
6-4 (0-1 3-2 3-1)

Allmend: 16.464 spectateurs (guichets fermés).
Arbitre: M. Sold.
Buts: 8e Brodmann (Staub) 0-1. 24e Triulzi (Haworth) 1-1. 29e Vrabec (penalty) 2-1. 33e Horak (Leuenberger) 3-1. 37e Bykov (Khomutov) 3-2. 37e Rottaris 3-3. 45e Howald (Haworth) 4-3. 47e Bykov (Staub, Khomutov, à 5 contre 4) 4-4. 57e Cunti (Ruotsalainen) 5-4. 59e Vrabec (Cunti) 6-4.

Pénalités: 8 x 2' contre Berne, 6 x 2' contre FR Gottéron.

Berne: Tosio; Ruotsalainen, Rauch; Rutschi, Leuenberger; Küenzi, Beutler; Cunti, Vrabec, Triulzi; Horak, Haworth, Howald; Haggmann, Schümperli, Bärtschi.

FR Gottéron: Stecher; Staub, Balmer; Descloux, Griga; Gschwind, Wyssen; Khomutov, Bykov, Brodmann; Schaller, Rottaris, Maurer; Moret, Raymond, Theus.

● SIERRE - ZOUG 4-6
(2-2 0-2 2-2)

Graben: 3800 spectateurs.

Arbitre: M. Frey.

Buts: 4e Mongrain (Baldinger) 1-0. 12e Lötscher (Silver, Mongrain, à 5 contre 4) 2-0. 14e Schafhauser (Antisín, à 5 contre 4) 2-1. 20e Laurence (Bobilier, à 5 contre 4) 2-2. 31e Lang (Schläpfer, Ritsch) 2-3. 38e Fritsche (Müller, Kessler, à 5 contre 4) 2-4. 47e Glowa (Mongrain, Honegger, à 5 contre 4) 3-4. 52e Honegger (Mongrain, à 5 contre 4) 4-4. 59e Yaremchuk (Antisín, Schafhauser) 4-5. 60e Laurence 4-6.

Pénalités: 4 x 2' contre Sierrre, 4 x 2' plus 5' (Yaremchuk) plus 10' (Burkart) contre Zoug.

Sierre: Erismann; Neukom, Baldinger; Honegger, Gaggini; Clavier, Guntern; Silver, Mongrain, Locher; Glowa, Lötscher, Kuonen; Morf, Berdat, Martin.

Zoug: Bösch; Burkart, Kessler; Schafhauser, Küenzi; Ritsch, Bobilier; Stadler; Fritsche, Laurence, Müller; Antisín, Yaremchuk, Neuenschwander; Lang, Schläpfer, Laczko.

● CP ZÜRICH - OLTEN 5-6
(0-1 4-2 1-3)

Hallenstadion: 7051 spectateurs.

Arbitre: M. Schmid.

Buts: 5e Tschumi (Müller) 0-1. 21e Stastny (Sutter) 0-2. 26e Lüthi (Hotz) 1-2. 32e Lüthi (Zehnder) 2-2. 33e Hotz (Richard, à 5 contre 4) 3-2. 35e Cadisch (Weber) 4-2. 38e Graf 4-3. 41e Nusplicher (Weber) 5-3. 45e Loosli (Stastny, Rötheli) 5-4. 46e Stastny (Sutter, Rötheli) 5-5. 60e Rötheli 5-6.

Pénalités: 1 x 2' plus 5' (Nusplicher) contre Zurich, 3 x 2' plus 5' (Sutter) contre Olten.

CP Zurich: Simmen; Wick, Bünzli; Hager, Zehnder; Faic, Guyaz; Tschudin, Meier, Wittmann; Lüthi, Richard, Hotz; Nusplicher, Weber, Cadisch; Keller.

● LUGANO - KLOTEN 7-3
(3-0 4-2 0-1)

Resega: 4800 spectateurs.

Arbitre: M. Tschanz.

Buts: 7e Walder (Näslund) 1-0. 13e Näslund (Walder, Ton) 2-0. 15e Lüthi (Brasey, Eberle, à 4 contre 4) 3-0. 25e Eberle (Thöny) 4-0. 32e Morger (Eggimann) 5-0. 33e Hoffmann (Nilsson) 5-1. 24e Näslund 6-1. 36e Edelbrink (Hollenstein, à 5 contre 4) 6-2. 40e Eberle (Brasey) 7-2. 54e Nilsson (Schlagenhauf) 7-3.

Pénalités: 3 x 2' contre chaque équipe.

Lugano: Wahl; Bertaggio, Brasey; Svensson, Massy; Domeniconi, Bourquin; Thöni, Lüthi, Eberle; Ton, Näslund, Walder; Fontana, Eggimann, Morger.

Kloten: Pavoni (34e Rüeger); Hollenstein, Eldebrink; Rauch, Roger Sigg; Bruderer, Elsener; Hoffmann, Soguel, Wäger; Schlagenhau, Nilsson, Celio; Rufener, Ayer, Ochsner.

CLASSEMENT

| | | | | | | | |
|----------------|----|----|---|----|-----|-----|----|
| 1. Berne | 21 | 17 | 3 | 1 | 109 | 47 | 37 |
| 2. Lugano | 20 | 13 | 3 | 4 | 99 | 57 | 29 |
| 3. Kloten | 20 | 12 | 2 | 6 | 103 | 74 | 26 |
| 4. FR Gottéron | 21 | 12 | 1 | 8 | 89 | 81 | 25 |
| 5. Bienne | 21 | 8 | 6 | 7 | 101 | 96 | 22 |
| 6. Ambri | 21 | 10 | 1 | 10 | 90 | 102 | 21 |
| 7. Olten | 21 | 7 | 0 | 14 | 68 | 101 | 14 |
| 8. CP Zurich | 21 | 4 | 4 | 13 | 75 | 104 | 12 |
| 9. Zoug | 21 | 4 | 4 | 13 | 88 | 118 | 12 |
| 10. Sierre | 21 | 3 | 4 | 14 | 77 | 119 | 10 |

PROCHAINE JOURNÉE

Mardi 11 décembre. 20 heures: Olten - Bienne. Zoug - Zurich. FR Gottéron - Lugano. Ambri - Berne. Kloten - Sierre.

Un succès encourageant

Bienne retrouve ses sensations et ne laisse aucune chance à Ambri

● BIENNE - AMBRI
7-1 (4-0 0-0 3-1)

Il était temps! Sèvré de succès depuis cinq matches, Bienne a renoué avec la victoire hier au soir. D'aucuns ne manqueront pas d'y voir un rapport de cause à effet avec le limogeage de qui vous savez. Il s'agit toutefois de nuancer le jugement. En effet, plutôt que de mettre ce succès sur le seul compte du traditionnel choc psychologique qui suit généralement le genre d'opération dont Bienne a été le théâtre, il convient de le soustraire du crédit de Tessinois, fort décevants lors de ce rendez-vous capital dans l'optique de la cinquième place.

Les nombreux détracteurs de Björn Kinding - lequel était

présent dans les tribunes du Stade de glace hier au soir - n'auront été que partiellement comblés. De toute évidence, le mal qui mine Bienne n'est pas imputable qu'au seul Suédois.

BIENNE
Jean-François BERDAT

Car si les Seelandais l'ont finalement largement emporté, ils n'auront pas totalement rassuré leurs inconditionnels. Reste que par les temps qui courent...

SCÉNARIO IDÉAL

En fait, cette rencontre s'est déroulée sur un scénario idéal pour les gens du lieu. Dans un premier temps, le directeur de jeu y est allé d'un beau cadeau. M. Moreno fut en effet l'une des rares personnes présentes à voir le puck de J.-J. Aeschlimann franchir la ligne de but.

Dans la foulée, Daccord y ira lui de deux hésitations qui auront le poids d'autant de buts. La messe était dès lors dite, d'autant plus que Dupont, sans vraiment y croire, transperçera une fois encore la défense tessinoise. A ce moment-là du match, les Biennois semblaient partis pour la gloire, tant leur supériorité était évidente.

Dès le premier thé avalé, les Seelandais retrouvèrent pourtant quelques-uns de leurs vieux démons. Corollaire, la qualité du jeu baissa de plusieurs tons. Conscients des limites de leurs hôtes, les Léventins s'enhardirent quelque peu,

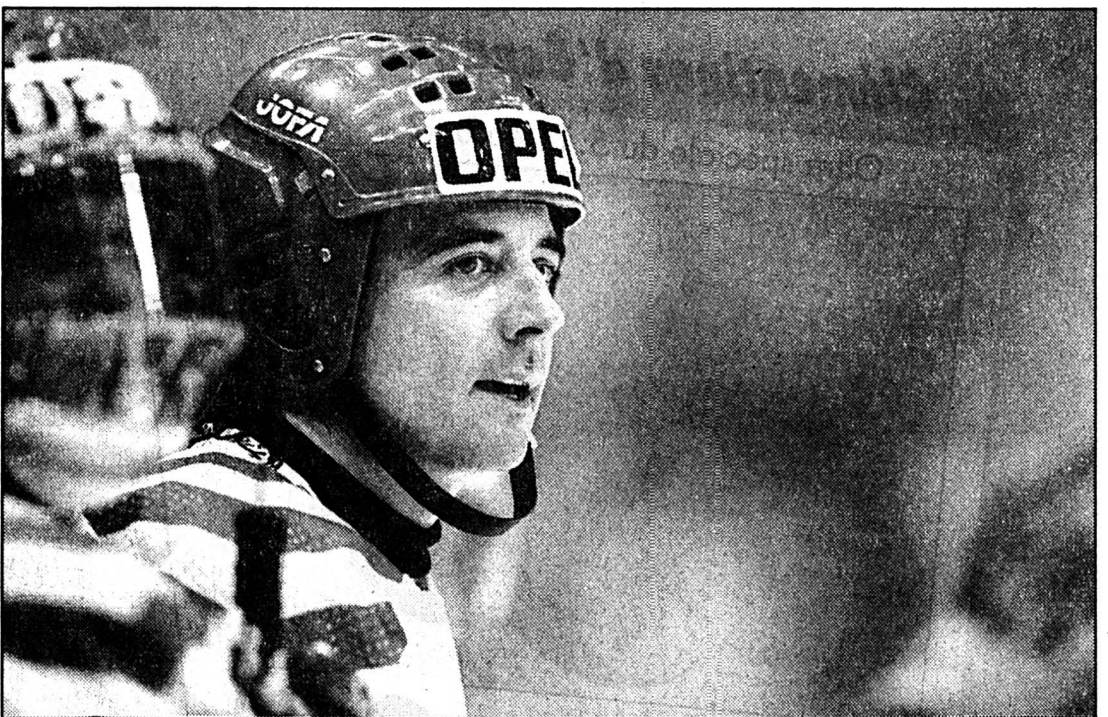
pour le plus grand bonheur d'Anken au chômage technique jusque-là. Brillant, le portier seelandais apposa son veto à toutes les tentatives tessinoises.

MISSION ACCOMPLIE

A l'appel de l'ultime période, Bienne retrouva un nouvel élan, élan qui lui permettra d'aggraver la marque de fort belle manière. G. Dubois aggrava notamment un superbe but, le centième de la saison pour Bienne. Un Bienne qui démontrait avoir retrouvé quelques sensations. Certes, tout est encore loin d'être parfait... Cela étant, on aurait tort de

faire la fine bouche. Après la tumultueuse période que le club a connue, il importait essentiellement de vaincre. Mission accomplie donc pour une équipe qui a tout de même confirmé avoir retrouvé quelque envie de jouer. La remarque vaut surtout pour les francophones, dont on sait qu'ils ont pesé lourd dans la décision du comité. Pas étonnant dès lors qu'on les retrouve au tableau d'honneur. Diable, ils devaient bien ça à leur président, au demeurant fort mari d'avoir eu à trancher dans le vif. Mais il est vrai qu'il y allait de l'avenir immédiat du club.

J.-F. B



Normand Dupont et Bienne ont retrouvé quelques couleurs hier au soir. (Lafargue)

Stade de glace: 4223 spectateurs.

Arbitres: MM. Moreno, Ghiggia et Fahrny.

Buts: 6e J.-J. Aeschlimann (G. Dubois, à 5 contre 4) 1-0. 10e J.-J. Aeschlimann (G. Dubois, D. Dubois) 2-0. 13e Stehlin (Boucher, Dupont, à 5 contre 4) 3-0. 16e Dupont (à 4 contre 5) 4-0. 46e Stehlin (Gingras) 5-0. 46e G. Dubois (D. Dubois) 6-0. 51e Bullard (Peter Jaks, à 4 contre 5) 6-1. 55e Dupont (à 4 contre 4) 7-1.

Pénalités: 6 x 2' contre Bienne, 7 x 2' contre Ambri.

Bienne: Anken; Kölliker, Schneider; Pfosi, Gingras; D. Dubois, Rüedi; Heiz, Bou-

cher, Patt; Stehlin, Dupont, Leuenberger; Erni, J.-J. Aeschlimann, D. Dubois.

Ambri: Daccord (13e Pauli Jaks); Tschoumi, Müller; Mettler, Riva; Reinhardt, B. Celio; Egli, McCourt, Fair; Peter Jaks, Bullard, Fischer; Mattioni, Metzger, Viano.

Notes: Bienne est privé de Cattaruzza. Avant la rencontre, le président Laminet confirme que sauf cataclysme c'est Dick Decloe qui prendra la succession de Björn Kinding, et ce dans les plus brefs délais. Seuls quelques détails demeurent à régler avec Lyss, dont les destinées seront confiées à Mike McParland.

Vingt minutes, c'est peu

LNB: Ajoie fait illusion un tiers avant de céder

● AJOIE - LAUSANNE 3-6
(2-2 0-3 1-1)

Les Jurassiens, comme il y a huit jours contre le même adversaire, n'auront fait illusion qu'un tiers-temps. Copie conforme en tout point. Lausanne, très à l'aise, n'a jamais douté une minute. Pourtant, la victoire correspond exactement à son niveau. Côté jurassien, on ne voit pas comment, avec une défense de ce gabarit, Ajoie peut prétendre à la 4e place. Visiblement, il lui manque au moins un défenseur confirmé, en quelque sorte un patron, pour nourrir une telle ambition.

Malgré tout cela, les gars de Beaulieu ont entamé cette rencontre gonflés à bloc. De sorte que le rythme fut assez élevé. Sous l'impulsion de Daoust, qui faisait sa rentrée hier soir, l'équipe ajolote se sentait bien.

A tel point qu'au bout de 120 secondes de jeu, sur une passe en retrait de Jolidon, le Canadien envoyait un boulet qui fit mouche. Rien de tel pour lancer un débat.

DANS LE DÉSORDRE

Mais la réplique lausannoise ne tardait pas. Lawless, très bien placé derrière la défense ajolote, et surtout ignoré de celle-ci, n'eut aucune peine à tromper Spahr à bout portant.

D'ailleurs, des situations de ce genre, il y en eut. Et à cinq contre quatre, Lausanne fit un bis repetita. Mais auparavant, Daoust, sévré de puck depuis deux mois, avait taquiné un de ceux-ci et magnifiquement dribblé Martin. On en restait là pour le premier vingt.

Ajoie allait reprendre la partie dans le désordre, de sorte que Lausanne n'eut aucune peine à prendre l'avantage. Aebersold, d'un tir anodin, allait surprendre le brave portier ajolote. Ce but eut le don de semer la panique dans les rangs jurassiens.

Encore un gros cadeau de la défense, en l'occurrence de la paire Berchtold-Schneeberger, et le même Aebersold

creusait l'écart. En cinq minutes, les Vaudois avaient fait la démonstration de leurs qualités. Et, sur un engagement, Ajoie encaissait le No 5 sur un tir aussi anodin que lors du troisième but.

AVEC QUOI?

On pensait peut-être que le dernier thé ferait du bien aux Ajolots. Douce illusion que nous nous faisons. Lausanne était toujours aussi fort, au grand dam des Jurassiens qui, eux, nageaient toujours en eaux troubles.

Tellement troubles qu'on vit même Lambert faire une passe à l'adversaire, en l'occurrence Morel, bien placé devant Spahr. Le score passait à 6-2 en toute logique. A la faveur d'une pénalité vaudoise, la sixième de la soirée, Ajoie eut - enfin - le bonheur de pouvoir concrétiser une troisième fois.

A l'issue de cette rencontre, on peut dire qu'Ajoie n'a pas fini de souffrir dans ce championnat. Et le mentor jurassien de dire: «Il faut travailler encore et encore...» Question: avec quoi et comment..? (bv)

Patinoire de Porrentruy: 2753 spectateurs.

Arbitres: MM. Bregy, Sommer et Simmen.

Buts: 2e Daoust (Jolidon) 1-0. 5e Lawless (Favrod) 1-1. 11e Daoust (Grand) 2-1. 15e Aebersold (Lawless) 2-2. 22e Aebersold (Kaszycki) 2-3. 25e Aebersold (Miner) 2-4. 31e Tschanz (Kaszycki) 2-5. 52e Morel (Pasquini) 2-6. 58e Daoust (Lambert) 3-6.

Pénalités: 2 x 2' contre

Ajoie, 6 x 2' contre Lausanne. Ajoie: Spahr; Brich, Castellani; Princi, Voisard; Berchtold, Schneeberger; Weber, Brambilla, Mrukvia; Grand, Lambert, Schai; Butzberger, Daoust, Grogg; Jolidon; Pestrin. Lausanne: Martin; Miner, Morgenthaler; Tschanz, Arnold; Leuenberger, Bernasconi; Favrod, Lawless, Lattmann; Aebersold, Kaszycki, Heughebaert; Morel; Pasquini.

Martigny battu à Genève

● GE SERVETTE - MARTIGNY 6-3
(1-3 3-0 2-0)

Les Vernets: 620 spectateurs.

Arbitre: M. Biedermann.

Buts: 1e Bornet (Honsberger) 0-1. 10e Nussberger (Heiniger) 1-1. 13e Bauer (Léchenne) 1-2. 14e Métivier (Kaltenbacher) 1-3. 24e Privé (Campbell) à 4 contre 3) 2-3. 24e Hinni (Lamoureux) à 4 contre 4) 3-3. 27e Regali (Bornet) à 4 contre 4) 4-3. 57e Regali (Bornet) à 4 contre 4) 5-3. 60e Honsberger (Campbell) 6-3.

Pénalités: 4 x 2' plus 5' (Bornet) contre GE Servette, 3 x 2' plus 5' (Léchenne) contre Martigny.

● HERISAU - LANGNAU 7-1 (1-0 5-0 1-1)

Centre sportif: 1617 spectateurs.

Arbitre: M. Gugger.

Buts: 4e Giacomelli (Taylor) 1-0. 24e Nater (Terry) 2-0. 25e Terry (Taylor, Nater) 3-0. 26e Terry (Giacomelli) à 5 contre 4) 4-0.

28e Taylor (Terry) 5-0. 35e Egi (Heim) 6-0. 48e Huttmacher (LeFebvre) 6-1. 58e Keller (Lauber) 7-1.

Pénalités: 7 x 2' contre Herisau, 5 x 2' contre Langnau.

● BÜLACH - LYSS 6-6
(2-0 4-2 0-4)

Hirslen: 1150 spectateurs.

Arbitre: M. Cléménçon.

Buts: 9e Allison (Jaggi) 1-0. 15e Tsjuijura (Markus Studer) 2-0. 25e Rüger (Koleff) 3-0. 28e Doderer (Kossmann) 4-0. 30e Gagné (Gertschen) 4-1. 34e Weibel (Gagné) 4-2. 35e Allison (Doderer) 5-2. 40e Gull (Allison) 6-2. 47e Lamoureux (Brütsch) 6-3. 48e Maurer (Gagné) 6-4. 58e Gertschen (Lamoureux,) 6-5. 59e Lamoureux (Gagné) 6-6.

Pénalités: 1 x 2' contre Bülach, 3 x 2' contre Lyss.

● COIRE - RAPPERSWIL 4-1 (1-0 3-0 0-1)

Patinoire de Coire: 3551 spectateurs.

Arbitre: M. Ehrensperger.

Buts: 19e Stepanitchev (Reto Sallis) 1-0. 33e Stepanitchev (Jeuch) à 4 contre 4) 2-0. 38e Stepanitchev (Müller) 3-0. 39e Lavoie (Bleiker) à 5 contre 4) 4-0. 48e Hills (Yates) à 5 contre 4) 4-1.

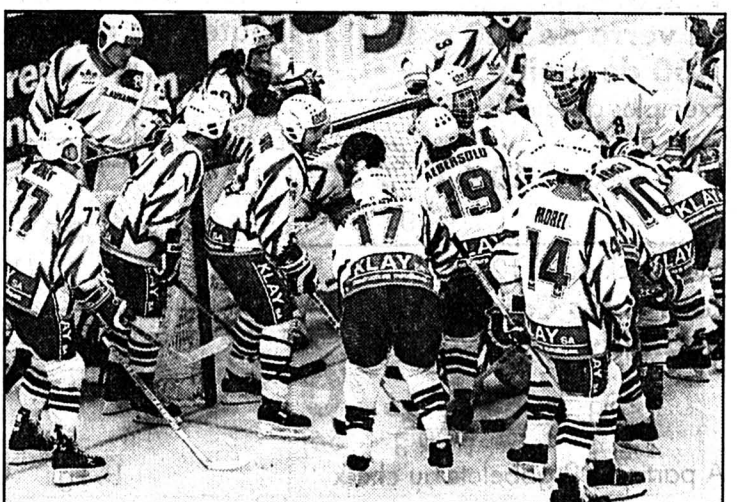
Pénalités: 7 x 2' contre Coire, 8 x 2' plus 5' (Yates), 10' (Muffler) et pénalité disciplinaire de match (Naef) contre Rapperswil.

CLASSEMENT


| | | | | | | | |
|-----------------|----|----|----|----|-----|-----|----|
| 1. Lausanne | 21 | 13 | 2 | 6 | 123 | 103 | 28 |
| 2. Coire | 21 | 12 | 2 | 7 | 135 | 95 | 26 |
| 3. Rapperswil | 21 | 11 | 4 | 6 | 89 | 79 | 26 |
| 4. Herisau | 21 | 10 | 5 | 6 | 104 | 77 | 25 |
| 5. Lyss | 21 | 10 | 4 | 7 | 93 | 105 | 24 |
| 6. Bülach | 21 | 9 | 3 | 9 | 109 | 96 | 21 |
| 7. Ajoie | 21 | 9 | 3 | 9 | 87 | 98 | 21 |
| 8. Martigny | 21 | 8 | 4 | 9 | 91 | 93 | 20 |
| 9. Langnau | 21 | 6 | 14 | 8 | 87 | 114 | 13 |
| 10. GE Servette | 21 | 1 | 4 | 16 | 63 | 121 | 6 |

PROCHAINE JOURNÉE

Mardi 11 décembre (20 heures). Lyss - Ajoie. Langnau - Coire. Lausanne - Herisau. Martigny - Bülach. Rapperswil - GE Servette.



Les Lausannois ont su éviter l'écueil ajolote. (Lafargue)



Du mercredi 5 au samedi 8 décembre

Cervelas emballés séparément
la paire, 200 g ~~2.-~~ **1.50** paquet de 3 paires
(100 g = -.75) 600 g (100 g = -.66) ~~5.70~~ **4.-**

Du jeudi 6 au samedi 8 décembre

Poulet «Loué» frais, de France **980**
Pièces de 1,6 kg env. ~~12.20~~ **980**

MIGROS
NEUCHÂTEL - FRIBOURG

divers

Multisols
Linos - Plastique - Tapis
Tapis de milieu - Parquet
A. Grilli - Paix 84 - ☎ 039/23 92 20
28-012410

Prêts personnels
jusqu'à Fr. 40 000.- en 24 heures.
Discretion absolue. Sans aucune garantie,
reprise de crédit en cours possible.
Frontaliers exclus.
Tél. (039) 23 01 77 de 8 h à 20 h 30
Intermédiaires exclus 91-11

Samselite Maroquinerie
Articles de voyage

Ma Boutique
Maison Wasem
NOCTURNES: ouvert
Serre 31 - La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 88 31 28-126372

CHAUVE ?
Chute de cheveux ?
Retrouvez votre parure masculine !
• Vos propres cheveux repoussent
• Intervention sans douleur
• Traitement de 2 jours
• Direction et surveillance médicale
• GARANTIE à vie

Documentation gratuite : **EUROCLINIC**
Centre de conseils Suisse Romande
"La Colombe", 1266 Dullier
18 001 744 Tel. 022/61 34 81

C. ROHRBACH

TRAITEMENT du BOIS
Titulaire certificat Lignum
Devis et conseils
sans engagements
2103 Brot-Dessous ☎ 038/45 14 07
28-001238

● spectacles-loisirs

Salle de musique
de La Chaux-de-Fonds
Dimanche 9 décembre 1990
à 17 heures

BACH
ORATORIO
DE NOËL
(Cantates 1, 2, 3)

JANE MAYFIELD Soprano
WENDY VERCO Mezzo
SIBRAND BASA Ténor
CHARLES POTT Baryton

Chœur d'oratorio
de Lausanne
Camerata Pro Musica
Lausanne
direction
René Spalinger
Location dès le 26 novembre 1990
à la **Tabatière du Théâtre**
avenue Léopold-Robert 29,
☎ 039/23 94 44
Prix des places:
Fr. 16.- / Fr. 23.- / Fr. 33.-

Ce concert est présenté également
à: **CATHÉDRALE DE LAUSANNE**,
6 et 7 décembre 1990, à 20 h 30.
Location: Service culturel Migros,
Place Palud 22, ☎ 021/20 26 35

TEMPLE D'YVERDON-LES BAINS,
8 décembre 1990, 20 h 30
Location: Office du tourisme
et du thermalisme, ☎ 024/23 62 90
22-039380

La promotion-fraîcheur:

Clémentines d'Espagne
Offre spéciale du 5.12 au 8.12



Le filet de 2 kg **270**
(1 kg 1.35)

La super-promotion:

Sauces à salade French Dressing
et French Dressing Light
-.60 de moins



Offre spéciale du 5.12 au 11.12

Exemple: French Dressing 7dl ~~2.60~~ **2.-**
(1 dl -.28,6)

La surprise:
Offre spéciale du 5.12 au 18.12

Cafés Exquisito et Espresso
En grains ou moulus et emballés sous vide

250g ~~.70~~ **de moins** 500g ~~1.40~~ **de moins** 1kg ~~2.80~~ **de moins**

Exemple: Espresso 500g ~~4.20~~ **2.80** (100g -.56)

Offre spéciale du 5.12 au 11.12

Boisson pour le petit déjeuner «Alima»

500g ~~4.30~~ **3.50** (100g -.70)
1kg ~~6.90~~ **5.50**

Offre spéciale du 5.12 au 11.12

Boisson instantanée au cacao «Frey Instant»

500g ~~3.10~~ **2.50** (100g -.50)
800g ~~4.40~~ **3.40** (100g -.42,5)

Offre spéciale du 5.12 au 18.12

Toutes les pâtes à biscuits
500g -.60 de moins

Exemple: Pâte à milanais

500g ~~3.80~~ **3.20** (100g -.64)

Offre spéciale du 5.12 au 8.12

Litchis d'Afrique du Sud

Le kg **8.50**

Offre spéciale du 5.12 au 31.12

Mets fumés traditionnels à cuisiner

Jambon roulé
Le kg ~~25.50~~ **21.50**

Palette (avec os)
Le kg ~~23.-~~ **18.50**

Offre spéciale du 5.12 au 11.12

Purée de pommes de terre toute prête surgelée

2x250g ~~2.30~~ **1.80** (100g -.36)

Offre spéciale du 5.12 au 8.12

Bouquet exotique

Le bouquet **9.80**

Offre spéciale du 5.12 au 31.12

Spécialités fumées «Favorit»

Jambon roulé
(de la cuisse, sans couenne)
Le kg ~~28.50~~ **23.-**

Palette (sans os)
Le kg ~~26.50~~ **20.50**

Cou de porc
Le kg ~~23.-~~ **20.50**

Langue de bœuf
Le kg ~~22.-~~ **19.50**

MIGROS



La petite annonce. Idéale pour démarrer sur les chapeaux de roues. Petites annonces. Grands effets. Publicitas.

Le point

Première ligue, groupe 3

Hier soir

● SAAS-GRUND - NEUCHÂTEL YS 1-6 (1-2 0-3 0-1)

CLASSEMENT

| | | | | | |
|-----------------|----|----|---|--------|----|
| 1. Neuchâtel | 10 | 10 | 0 | 66-19 | 20 |
| 2. Viège | 9 | 7 | 1 | 157-19 | 15 |
| 3. Moutier | 9 | 6 | 0 | 333-31 | 12 |
| 4. Yverdon | 9 | 5 | 1 | 341-35 | 11 |
| 5. Chx-de-Fds | 9 | 4 | 1 | 441-33 | 9 |
| 6. Le Locle | 9 | 4 | 1 | 428-56 | 9 |
| 7. Sion | 9 | 3 | 2 | 430-41 | 8 |
| 8. Villars | 9 | 2 | 3 | 433-32 | 7 |
| 9. Star Lausan. | 9 | 2 | 2 | 526-32 | 6 |
| 10. Saas-Grund | 10 | 3 | 0 | 722-42 | 6 |
| 11. RB Bümpliz | 9 | 2 | 1 | 629-42 | 5 |
| 12. Fleurier | 9 | 0 | 2 | 718-42 | 2 |

PROCHAINE JOURNÉE

Vendredi 7 décembre. 20 h: Star Lausanne - Sion. 20 h 15: Fleurier - Villars. Samedi 8 décembre. 17 h: Rotblau Bümpliz - La Chaux-de-Fonds. 17 h 30: Le Locle - Moutier. 20 h: Viège - Yverdon.

CURLING

Double victoire helvétique

Début des championnats d'Europe

La Suisse a débuté par deux victoires et une défaite aux championnats d'Europe, à Lillehammer en Norvège. La formation masculine de Berne-Wildstrübel, dans le match d'ouverture, a en effet battu de manière nette la Finlande, 7-2, avant de subir la loi de l'Allemagne (5-9). Quant aux dames de Berne-Eggholzli, elles ont pris le meilleur sur la France par 8-5.

Face à une formation finlandaise assez faible, le skip Markus Känzig et ses coéquipiers ont eu la tâche facile. Mais, face à l'Allemagne, le quartette helvétique, au terme d'une rencontre d'un excellent niveau, placée entièrement sous le signe de l'offensive, a payé un lourd tribut à un «coup de trois» réussi par les Allemands lors du sixième end. C'était là le tournant de la partie.

Côté féminin, Cristina Lestander et son équipe se sont montrées bien nerveuses face à la France, l'emportant finalement 8-5 mais sans avoir tremblé. (si)

twirling

Les Chaux-de-Fonnières se distinguent

A Vevey à l'occasion du 7e Grand Prix international de twirling, la Chaux-de-Fonnière Alexia Turler a terminé seconde de la catégorie Elites avec un total de 12,30. En duo, l'équipe de La Chaux-de-Fonds se classe première avec un joli résultat de 12,00.

motocyclisme

Bayle à Genève

On ne l'attendait pas, il sera finalement présent à Genève vendredi soir pour participer au 5e Supercross. Il, c'est le jeune Français Jean-Michel Bayle, double champion du monde de motocross qui, cette année, a participé avec brio aux championnats américains tant outdoor qu'indoor.

basketball

Surprise

Une surprise a été enregistrée lors d'un match avancé de la 12e journée du championnat suisse de LNA. Dans sa salle, Bernex a en effet pris le meilleur de deux points (91-89) sur SF Lausanne.

Un tiers et puis... ... Neuchâtel assura l'essentiel à Saas-Grund

● SAAS-GRUND - NEUCHÂTEL YS 1-6 (1-2 0-3 0-1)

Se rendre à Saas-Grund n'a jamais été une chose facile. Neuchâtel en a fait une nouvelle fois la dure expérience. Mais, tant les conditions de jeu (froid glacial et glace dans un état déplorable) que le style de l'équipe du lieu, n'auront pas suffi à empêcher le leader du groupe 3 de première ligue d'engranger deux nouveaux points et, partant, de consolider sa position au classement.

SAAS-GRUND
Julian CERVIÑO

Comme d'habitude, dès le début des hostilités, les Haut-Vallaisiens se sont évertués à détruire le jeu adverse. En exerçant un fore-checking de tous les instants, la troupe de Bruno Zenhäusern a ainsi empêché les Neuchâtelois de développer leur jeu pendant le premier tiers-temps.

Patinoire du Wichel: 200 spectateurs.
Arbitres: MM. Kramer, Egger et Baumann.

Buts: 3e Rufenacht (Baume, à 5 contre 4) 0-1. 11e Locher (A. Anthamatten) 1-1. 15e Studer (Rufenacht) 1-2. 25e Fuhrer (Moser) 1-3. 35e Lüdi 1-4. 40e Schupbach 1-5. 56e Leuenberger (Lutz) 1-6.
Pénalités: 2 x 2' contre Saas-Grund, 3 x 2' contre Neuchâtel.
Saas Grund: P. Zurbriggen; G. Bumann, P.-M. Anthamatten; E. Bumann, S. Bu-

Résultat, l'avantage des «orange et noir» n'était que d'une longueur après 20 minutes de jeu.

LA DERNIÈRE ESTOCADÉ

Heureusement, une fois revenus sur la glace, les routiniers de Young Sprinters firent parler leur métier. Acculant Saas-Grund dans sa zone de défense, les gens du Bas creusèrent l'écart pendant que, malgré toute leur volonté, les maîtres de céans ne lançaient que sporadiquement des contres en direction de la cage de Neuhaus, qui n'avait que rarement l'occasion de se réchauffer.

A l'appel de la dernière période, la cause était donc entendue. Dès lors, les joueurs du chef-lieu se contentèrent de gérer leur avantage et de porter la dernière estocade par l'intermédiaire de Leuenberger.

LÜDI BLESSÉ

Au terme de la rencontre, Jiri Novak se montra satisfait du résultat: «Je suis content, car nous avons gagné sur une pa-

mann; H.-R. Andenmatten, Minnig; N. Zurbriggen, Bregy, P. Anthamatten; Maurer, Lauper, Brux; F. Andenmatten, A. Anthamatten, Locher.

Neuchâtel: Neuhaus; Moser, Baume; Zigerli, Lutz; Hêche, Reber; Burgherr, Rufenacht, Studer; Loosli, Fuhrer, Wist; Bucher, Lüdi, Schupbach; Leuenberger; Viret.

Notes: Leuenberger remplace Lüdi (touché aux ligaments du genou droit) dès la 41e minute dans les rangs neuchâtelois.

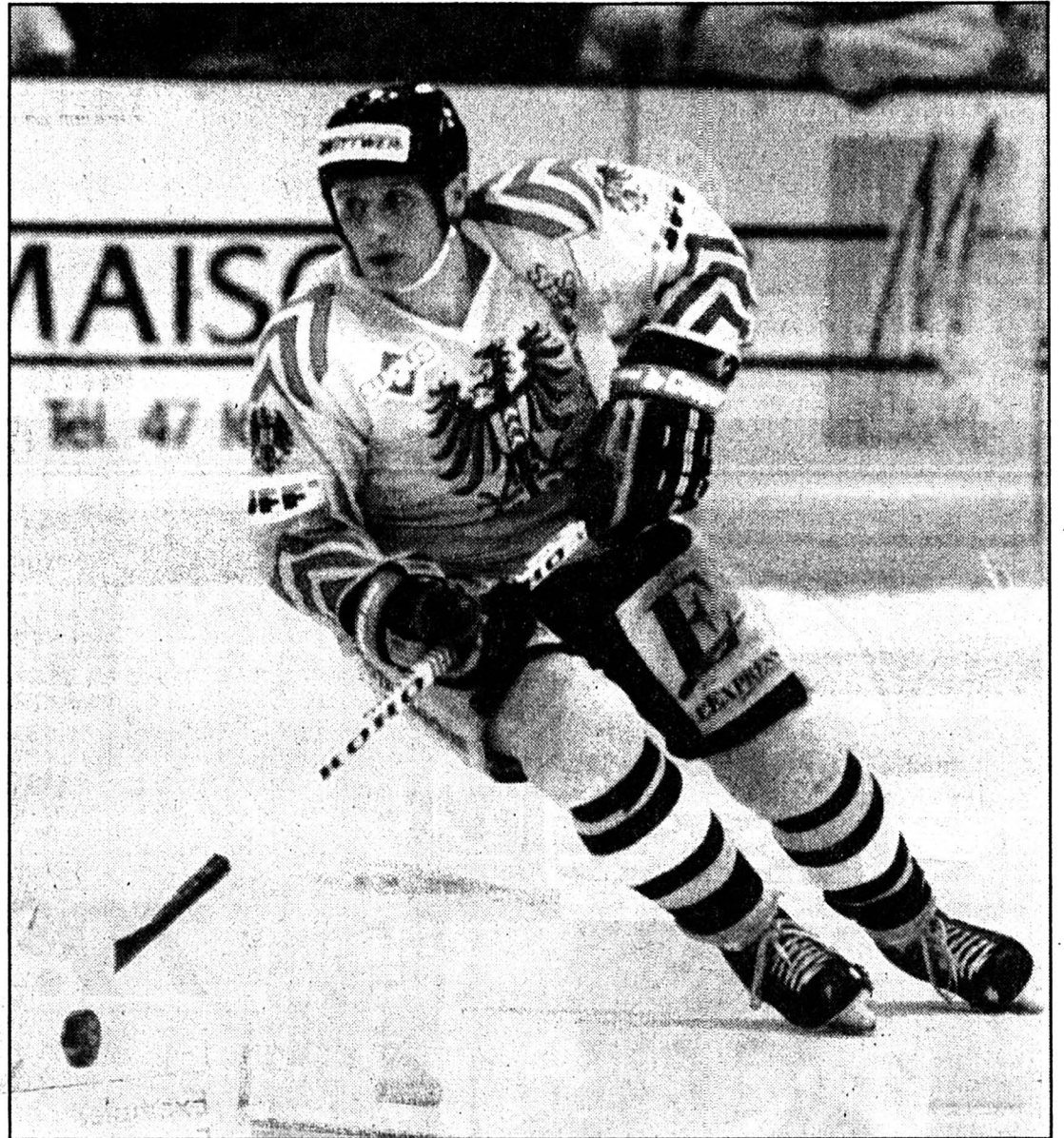
tinatoire où, étant donné les conditions de jeu, il n'est jamais facile de s'imposer.»

Les «orange et noir» s'en retournèrent ainsi dans leur foyer

en ayant assuré l'essentiel de leur mission. Seule ombre au tableau de cette soirée glaciale: la blessure de Jakob Lüdi qui se blessa aux liga-

ments après avoir inscrit le cinquième but pour ses couleurs.

Voilà une réussite qui pourrait coûter cher aux «orange et noir». J.C.



Jakob Lüdi: un but assorti d'une blessure. Aie!

(Henry)

Du côté des juniors

Juniors A1

| | |
|--------------------------------|------|
| Star Lausanne - Villars Leysin | 3-3 |
| Lausanne Morges - Fleurier | 2-1 |
| Yverdon - Moutier | 4-2 |
| Villars Leysin - Martigny | 7-4 |
| Chx-de-Fds - Star Lausanne | 12-3 |
| Star Lausanne - Fleurier | 4-3 |
| Villars Leysin - Yverdon | 6-3 |
| Martigny - Chx-de-Fds | 3-7 |
| Lausanne Morges - Moutier | 3-6 |

CLASSEMENT

| | | | | | | |
|------------------|----|----|---|--------|----|---|
| 1. Chx-de-Fds | 12 | 12 | 0 | 106-36 | 24 | |
| 2. Martigny | 12 | 7 | 0 | 77-59 | 14 | |
| 3. Fleurier | 11 | 6 | 1 | 65-45 | 13 | |
| 4. Star Laus. | 13 | 5 | 2 | 65-54 | 12 | |
| 5. Yverdon | 13 | 5 | 1 | 73-70 | 11 | |
| 6. Moutier | 11 | 4 | 2 | 65-52 | 10 | |
| 7. Villars-Leys. | 13 | 4 | 2 | 73-79 | 10 | |
| 8. Laus.-Morges | 13 | 1 | 0 | 12-26 | 11 | 2 |

Juniors A2, gr. 2

| | |
|---------------------|-----|
| Meyrin - Neuchâtel | 4-7 |
| St-Imier - Tramelan | 0-6 |

CLASSEMENT

| | | | | | | |
|----------------|---|---|---|---|-------|---|
| 1. Fribourg | 6 | 4 | 1 | 1 | 33-29 | 9 |
| 2. Neuchâtel | 7 | 5 | 0 | 2 | 40-33 | 8 |
| 3. Tramelan | 6 | 4 | 0 | 2 | 26-15 | 8 |
| 4. St-Imier | 6 | 2 | 2 | 2 | 19-24 | 6 |
| 5. Meyrin | 6 | 2 | 1 | 3 | 25-29 | 5 |
| 6. Vallée Joux | 7 | 0 | 0 | 7 | 28-47 | 0 |

Juniors B

| | |
|-------------------------|------|
| Renens - Tramelan | 10-1 |
| Montana - Serrières | 10-2 |
| Le Locle - Franch-Mont. | 1-7 |

CLASSEMENT

| | | | | | | |
|------------------|---|---|---|---|-------|---|
| 1. Renens-Prilly | 3 | 3 | 0 | 0 | 37-3 | 6 |
| 2. Fr.-Mont. | 3 | 3 | 0 | 0 | 40-7 | 6 |
| 3. Montana | 3 | 2 | 0 | 1 | 13-10 | 4 |
| 4. Le Locle | 2 | 1 | 0 | 1 | 8-8 | 2 |
| 5. Vallorbe | 2 | 1 | 0 | 1 | 15-28 | 2 |
| 6. Jonction | 2 | 0 | 1 | 1 | 5-14 | 1 |
| 7. Tramelan | 4 | 0 | 1 | 3 | 5-22 | 1 |
| 8. Serrières | 3 | 0 | 0 | 3 | 5-36 | 0 |

Novices A1

| | |
|----------------------------|-----|
| Lausanne Morges - Fleurier | 5-7 |
| Martigny - Fleurier | 4-6 |
| Sierre - Ajoie | 8-5 |

CLASSEMENT

| | | | | | | |
|-----------------|---|---|---|---|-------|----|
| 1. Sierre | 8 | 6 | 0 | 2 | 50-35 | 12 |
| 2. Fleurier | 9 | 5 | 0 | 4 | 50-50 | 10 |
| 3. Ajoie | 8 | 4 | 1 | 3 | 44-42 | 9 |
| 4. Martigny | 8 | 2 | 3 | 3 | 40-44 | 7 |
| 5. Chx-de-Fds | 7 | 3 | 0 | 4 | 33-39 | 6 |
| 6. Laus.-Morges | 8 | 1 | 2 | 5 | 30-37 | 4 |

Novices A2

| | |
|-----------------------|-----|
| St-Imier - Pts-Martel | 5-5 |
|-----------------------|-----|

CLASSEMENT

| | | | | | | |
|---------------|---|---|---|---|--------|----|
| 1. Moutier | 7 | 7 | 0 | 0 | 101-16 | 14 |
| 2. Fr.-Mont. | 7 | 6 | 0 | 1 | 86-23 | 12 |
| 3. St-Imier | 8 | 3 | 1 | 4 | 28-35 | 7 |
| 4. Neuchâtel | 7 | 3 | 1 | 3 | 22-37 | 7 |
| 5. Yverdon | 6 | 2 | 1 | 3 | 19-35 | 5 |
| 6. Chx-de-Fds | 7 | 2 | 0 | 5 | 30-40 | 4 |
| 7. Pts-Martel | 8 | 0 | 1 | 7 | 30-130 | 1 |

Minis A1

| | |
|---------------------|-----|
| Ajoie - Martigny | 0-5 |
| Servette - Sierre | 6-6 |
| Lausanne - Fribourg | 8-2 |

CLASSEMENT

| | | | | | | |
|----------------|---|---|---|---|-------|----|
| 1. Sierre | 9 | 8 | 1 | 0 | 71-28 | 17 |
| 2. Lausanne | 8 | 5 | 1 | 2 | 34-20 | 11 |
| 3. GE Servette | 8 | 4 | 1 | 3 | 42-37 | 9 |
| 4. Ajoie | 9 | 3 | 0 | 6 | 35-45 | 6 |
| 5. Fribourg | 9 | 2 | 1 | 6 | 20-51 | 5 |
| 6. Martigny | 9 | 2 | 0 | 7 | 22-43 | 4 |

Minis A2

| | |
|------------------------|-----|
| Tramelan - Neuchâtel | 6-4 |
| Star Lausanne - Meyrin | 5-7 |

CLASSEMENT

| | | | | | | |
|---------------|---|---|---|---|-------|----|
| 1. Meyrin | 8 | 5 | 3 | 0 | 51-27 | 13 |
| 2. Star Laus. | 9 | 4 | 3 | 2 | 47-41 | 11 |
| 3. Chx-de-Fds | 8 | 4 | 2 | 2 | 43-32 | 10 |
| 4. Tramelan | 9 | 3 | 1 | 5 | 50-50 | 7 |
| 5. Neuchâtel | 7 | 1 | 2 | 4 | 24-47 | 4 |
| 6. Fleurier | 7 | 1 | 1 | 5 | 29-47 | 3 |

Minis B

| | |
|-----------------------------|------|
| Le Locle - Star Lausanne II | 8-0 |
| Lausanne II - Yverdon | 3-7 |
| Neuchâtel - Moutier | 1-24 |
| Fr.-Montagnes - Morges | 10-4 |

Moskitos A1

| | | | | | | |
|----------------|---|---|---|---|-------|----|
| 1. Ajoie | 7 | 6 | 1 | 0 | 41-15 | 13 |
| 2. Chx-de-Fds | 8 | 4 | 1 | 3 | 41-32 | 9 |
| 2. GE Servette | 6 | 4 | 1 | 1 | 29-21 | 9 |
| 4. Lausanne | 7 | 2 | 1 | 4 | 24-31 | 5 |
| 5. Fribourg | 6 | 0 | 3 | 3 | 18-30 | 3 |
| 6. Meyrin | 6 | 0 | 1 | 5 | 6-30 | 1 |

Moskitos A2

| | |
|-------------------------|------|
| Neuchâtel - Moutier | 10-3 |
| Moutier - Star Lausanne | 2-6 |
| Fleurier - Neuchâtel | 0-11 |

Moskitos B

| | |
|-------------------------|------|
| Ajoie - Franch-Mont. | 1-4 |
| Ponts-Martel - Fribourg | 1-19 |
| Saint-Imier - Neuchâtel | 3-2 |

CLASSEMENT

| | | | | | | |
|-----------------|---|---|---|---|-------|----|
| 1. Morges | 8 | 8 | 0 | 0 | 82-4 | 16 |
| 2. Neuchâtel | 8 | 7 | 0 | 1 | 90-17 | 14 |
| 3. Star Laus. I | 9 | 6 | 0 | 3 | 48-48 | 12 |
| 4. Tramelan | 9 | 3 | 0 | 6 | 39-61 | 6 |
| 5. Moutier | 9 | 1 | 0 | 8 | 9-73 | 2 |
| 6. Fleurier | 9 | 1 | 0 | 8 | 28-93 | 2 |

CLASSEMENT

| | | | | | | |
|---------------|---|---|---|---|-------|----|
| 1. Fr.-Mont. | 5 | 5 | 0 | 0 | 33-5 | 10 |
| 2. Fribourg | 4 | 2 | 1 | 1 | 25-3 | 5 |
| 3. St-Imier | 4 | 2 | 0 | 2 | 24-14 | 4 |
| 4. Neuchâtel | 4 | 2 | 0 | 2 | 24-15 | 4 |
| 5. Chx-de-Fds | 3 | 1 | 1 | 1 | 14-8 | 3 |
| 6. Ajoie | 4 | 1 | 0 | 3 | 6-14 | 2 |
| 7. Pts-Martel | 4 | 0 | 0 | 4 | 3-70 | 0 |



Aussi concentré qu'un «grand»...

(Henry)

**Première mondiale:
La nouvelle Série 3 de BMW.
Le 8 décembre 1990 dans notre concession.**



Heures d'ouverture:
Samedi, 8 décembre 1990:
08.00 à 18.00 heures

Agence officielle BMW
Gérolf Andrey
La Chaux-de-Fonds
Bd des Eplatures 51
Téléphone 039/26 40 36



BMW (Suisse) SA, 8157 Dielsdorf A101D90



79.90

49.90

«Maman, aujourd'hui je fais la cuisine! J'ai déjà tout acheté...»

Studio de cuisine pour enfants, haut. 90 cm 79.90, magasin, avec nombreux extras 49.90

PLACETTE

03-011725

STORES ET VOILETS

CHRISTOPHE HORGER
BLU 6 2055 St-MARTIN
038 53 42 57

VOILETS ALUMINIUM - MOUSTIQUAIRES

STORES À LAMELLES - ROULEAUX
STORES À SOLEIL - LAMES VERTICALES
RÉPARATION TOUTES MARQUES

28-001258



Soumission

Des travaux sur diverses routes cantonales seront mis en soumission durant l'année 1991, au gré des besoins, dans les domaines suivants:

- a) revêtements (superficiels, tapis et enrobés) et renforcements routiers;
- b) corrections et reconstruction de routes (travaux de génie civil);
- c) entretien et renforcement d'ouvrages d'art (béton armé et maçonnerie);
- d) plantation d'arbres et arbustes en bordure des routes;
- e) fourniture et pose de glissières de sécurité.

Le département cantonal des Travaux publics prie les entrepreneurs désirant recevoir, tout au long de l'année 1991 les documents de soumission, de s'annoncer par écrit, en précisant les travaux qui les intéressent, auprès de l'Office des routes cantonales, case postale 1332, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 21 décembre 1990.

Le chef du département des Travaux publics:
Jean-Cl. Jaggi

28-000119

RECONNUE
PAR LA F.M.H. **ECOLE**
M&NERVA
ECOLE D'ASSISTANTES MÉDICALES
FONDÉE EN 1949



Membre de la
Fédération
Européenne
Des Ecoles

COURS

D'ASSISTANTES MÉDICALES
D'AIDES VÉTÉRINAIRES
DE SECRÉTAIRES MÉDICALES
Par scolarité: 4 MARS 1991
2 SEPTEMBRE 1991

ASSISTANTES MÉDICALES - AIDES VÉTÉRINAIRES
Par apprentissage: 3 OCTOBRE 1991

Renseignements et documentation:

Tél. (021) 312 24 61

Petit-Chêne 22 - 1003 Lausanne

22-1106/4/4

TENNIS

C'est parti fort

Premier tour du Masters satellite à Delémont

Opposé à Ignace Rotman au 1er tour du Masters du Circuit satellite suisse 90 de Delémont, dans un duel entre Vaudois, Thierry Grin s'est incliné en trois manches (6-4 4-6 7-6) après avoir galvaudé pas moins de cinq balles de match.

Le no 8 helvétique a mené 6-3 dans le tie-break décisif, avant de le perdre 8-10... L'Argovien Reto Stäubli s'est pour sa part qualifié en éliminant l'Américain Miles Walker.

Rotman affrontera au 2e tour l'Américain Steve Bryan, 376e mondial, alors que Stäubli sera opposé au Tchèque Radomir Vasek (ATP 517e). Dispensé du 1er tour, le Neuchâtelois Valentin Frieden aura aujourd'hui pour adversaire le Suédois Johan Donar.

Delémont. Masters du Swiss Satellite Circuit. Simple, 1er tour: Rotman (S) bat Grin (S) 6-4 4-6 7-6 (13/11). Stäubli (S) bat Walker (EU) 6-4 2-6 7-6. Goldberg (EU) bat Jonsson (Su) 3-6 6-2 7-5. Donar (Su) bat Mair (All) 6-0 6-3. Hirszon (Hon) bat Sansoni (Fr) 6-4 6-3. (si)

Sommet au Pavillon

Les gars du BBCC reçoivent Blonay. 2e place en jeu

Emotions garanties au Pavillon des sports. Ce soir (coup d'envoi à 20 h 45), l'équipe masculine de La Chaux-de-Fonds - Basket attend Blonay dans un match capital et - peut-être - décisif. Deuxièmes ex-aequo, les deux formations aspirent à la participation au tour final de pro-

motion en LNB. Or, seuls les deux premiers du classement auront droit à cet honneur... C'est résumer l'importance du match.

par Renaud TSCHOUMY

Oui, La Chaux-de-Fonds joue une bonne partie de son avenir ce soir. Le compte est vite fait.

Au classement, Martigny (20 pts) précède le tandem La Chaux-de-Fonds - Blonay de deux longueurs.

Et le programme des trois dernières journées est explicite: La Chaux-de-Fonds - Blonay ce soir, Blonay - Martigny samedi et La Chaux-de-Fonds - Martigny dans dix jours...

En s'imposant ce soir, La Chaux-de-Fonds accomplirait incontestablement un grand pas vers le tour final. «Je ne crains pas ce rendez-vous, assure l'entraîneur Pierre-Alain Benoît. Je suis convaincu des capacités de mon équipe.»

A raison. Le BBCC est en effet invaincu depuis sept rondes. Et sa jouerie, son organisation, se font plus parfaites au fil des matches. «Nous avons l'avantage de posséder un cinq de base et des remplaçants d'excellente valeur. Le plus dur, pour les joueurs, sera qu'ils parviennent à s'enlever la peur de perdre de l'esprit.»

Rapport à certains gestes qui témoignaient d'une certaine nervosité, vendredi à Corcelles. «Mais nous n'avons jamais vraiment tremblé, assure Pierre-Alain Benoît. Notre départ-canon (ré: 17-0 puis 26-4) est là pour le prouver: notre collectif est bien rodé. Or, les autres favoris avaient éprouvé pas mal de peine dans la petite salle de Corcelles.»

«POUINET» EN FORME

Et en effet, le potentiel chaux-de-fonnier est impressionnant. «Si nos pivots connaissent un jour sans, nos arrières assurent le relais, et vice-versa. Et nous avons toujours inscrit de nombreux paniers, en pratiquant une défense efficace. De plus, Ian Forrer revient très fort.» «Pouinet» avait été sérieuse-

ment gêné dans sa préparation par ses obligations militaires. Mais il semble retrouver ses sensations, ce qui ne sera pas le moindre atout chaux-de-fonnier.

SPECTACLE GARANTI

Lors du match aller, Blonay l'avait emporté (79-70). «Mais cette défaite tient à deux raisons, coupe Pierre-Alain Benoît. D'une part, notre distributeur Alain Bottari n'était pas là, et d'autre part, notre collectif n'était pas encore au point. Ce match est survenu très tôt (ré: le troisième de la saison). La situation est bien différente aujourd'hui.»

Une seule incertitude pour ce soir: Mauro Frascotti se ressent de douleurs dorsales. «Je possède de toute manière suffisamment de solutions de rechange» conclut l'entraîneur, qui ajoute que son équipe a toujours fourni un bon spectacle.

Une raison supplémentaire de se rendre au Pavillon ce soir. Les débats risquent bien de voler haut.

À L'AFFICHE CE SOIR

Première ligue (groupe 2). 12e journée: La Chaux-de-Fonds - Blonay (Pavillon des sports, 20 h 45). Marly - Uni Neuchâtel (Grand-Pré, 20 h 30). R.T.

HIER SOIR

Match avancé: Troistorrens - Corcelles 98-86 (51-32).



Ian Forrer: sa grande forme actuelle devrait permettre à son équipe de passer l'épaule ce soir. (Galley)

BILLARD

Un nouveau sacre

Un Chaux-de-Fonnier champion suisse

La finale du championnat suisse de billard s'est déroulée dernièrement à Bienne. Vo-Van-Liem, du CAB La Chaux-de-Fonds, s'est brillamment distingué puisqu'il a remporté le titre suprême.

La finale, qui réunissait 6 participants, s'est déroulée sur une distance de 100 points. Chez les libres 4e catégorie, le Chaux-de-Fonnier s'est imposé avec une moyenne générale de 5,75 et une moyenne particulière de 9,09.

De par cet excellent résultat, Vo-Van-Liem est promu en catégorie 3. (sp)

SPORTS À LA TV

- TSI
 - 13.15 Hockey sur glace. Bienne - Ambri et Lugano - Kloten.
 - 21.30 Gymnastique. Mémorial Gander (direct).
- TF1
 - 00.50 Echecs. Championnat du monde.
- RAI
 - 22.20 Mercoledì sport 1.
 - 23.10 Mercoledì sport 2.
- Eurosport
 - 10.00 Tennis. Tournoi Seiko.
 - 12.00 GRS. Championnat d'Europe.
 - 13.30 Snooker. Open d'Asie.
 - 15.30 Tennis. Classiques 90 (Finale Lendl - Edberg de l'Open d'Australie).
 - 18.30 Equitation.
 - 19.30 Eurosport News.
 - 20.00 Trans World Sport.
 - 21.00 Ski.
 - 22.00 Boxe.
 - 23.00 Golf. Ryder Cup 91.

DIVERS

Dope à gogo

RDA: expérimentations sur sportifs

Les médecins est-allemands pratiquaient avec une rigueur scientifique des expérimentations sur des sportifs de l'ex-RDA, affirme le magazine «Stern» dans son édition à paraître jeudi.

Lundi, le vice-champion d'Europe du 200 m 4 nages, l'an passé à Bonn, Raik Hanneemann, a avoué à la presse qu'il s'était dopé en prenant un anabolisant nommé «Turinabol».

Mardi, un autre nageur, Jörg Woithe, spécialiste de la nage libre, a déclaré au magazine «Deutsches Sportecho», autrefois l'organe sportif le plus important de RDA, «qu'il avait

été incité à se doper» précisant: «On m'a fait comprendre que je pouvais gagner des devises fortes si j'acceptais de jouer le jeu.»

RÉUNION AU SOMMET

Quatre gymnastes de Postdam, deux de Francfort-sur-l'Oder, cinq escrimeurs et quatorze footballeurs, tous internationaux, auraient servi de cobayes et auraient ingurgité, entre 1985 et 1988, de la «Vasopressin», médicament dont les vertus confinent à celles des anabolisants.

Toujours selon le «Stern», les chercheurs de Leipzig ont

testé la «manière de contrôler l'agressivité» des sportifs en administrant à quatre haltérophiles et trente et un boxeurs amateurs de la «Piracetam» une substance médicamenteuse destinée à améliorer le fonctionnement du cerveau. Les chercheurs avaient mis au point une pilule appelée «STS 646», dont les caractéristiques ressemblaient de très près à celles des anabolisants, et dont la vertu essentielle consistait à ne pas apparaître dans les contrôles anti-dopage.

Chef de l'Institut de médecine sportive de Leipzig, le professeur Rüdiger Häcker déclare cependant au même «Stern»: «Nous n'avons rien donné aux sportifs que nous n'eussions considéré comme des produits dangereux. Les plus hautes autorités sportives allemandes ont décidé de se réunir, jeudi à Berlin, pour mettre sur pied une commission spéciale chargée de faire la lumière sur cette affaire.»

SUR LE BANC DES ACCUSÉS

Les révélations sur le dopage se sont multipliées depuis une semaine, après que le «Stern» avait mis nommément en cause Kristin Otto (six médailles d'or en natation à Séoul), Heike Dreschler (championne du monde de saut en longueur), Ulf Timmermann (ancien détenteur du record du monde du lancer du poids) et Torsten Voss (champion du monde du décathlon en 1987).

Le vice-directeur de l'ancien service est-allemand de médecine sportive, Manfred Hoepfner, avait confirmé les informations du «Stern» en reconnaissant qu'il existait une «pratique systématique du dopage pendant de longues années chez les sportifs de l'ex-RDA». (si)



Heike Dreschler: mise en cause... comme beaucoup de ses compatriotes. (Lafargue)

TIR

Dans le mille

Suite du CS par équipes

La seconde manche du championnat suisse d'équipes de tir au fusil à air comprimé a eu lieu dernièrement. La plupart des sections neuchâteloises participent à cette compétition qui a donné les résultats suivants.

Première ligue, groupe 1.- Montmollin I - Saint-Aubin I 1490 - 1445. Fribourg Ville I - Le Locle I 1462 - 1461. **Classement.-** 1. Fribourg Ville I 4 points. 2. Bulle II 4. 3. Montmollin I 2. 4. Cottens I 2. 5. Le Locle I 2.

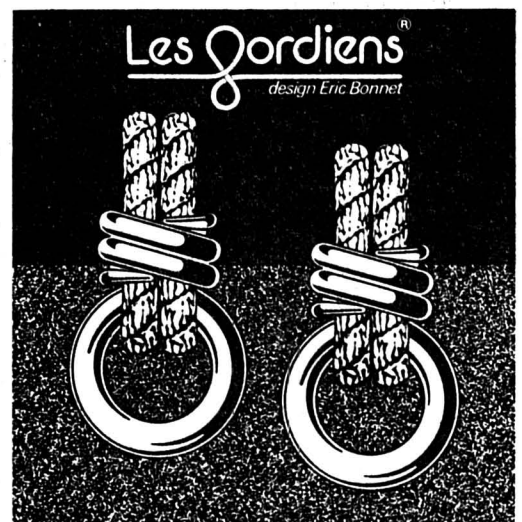
Deuxième ligue, groupe 2.- La Chaux-de-Fonds - Fribourg Ville II 1416 - 1418. **Classement.-** 1. Giffers I 4.

Puis 7. La Chaux-de-Fonds 0. **Troisième ligue, groupe 3.-** Le Locle II - Chevenez 1281 - 1348. Saint-Ursanne - Franches-Montagnes 1373 - 1339. **Classement.-** 1. Moutier Ville I 4. Puis 5. Franches-Montagnes 2. 7. Le Locle II 0. **Troisième ligue, groupe 4.-** Pesex - Montmollin II 1329 - 1263. **Classement.-** 1. Cortaillod 4. 3. Pesex 2. 6. Montmollin II 2.

Juniors 1.- Genève - Montmollin I 1079 - 1078. **Classement.-** 1. Altstätten I 4. Puis 4. Montmollin I 2.

Juniors 3a.- Le Locle - La Chaux-de-Fonds 934 - 965. **Classement.-** 1. La Chaux-de-Fonds 4. Puis 5. Le Locle 0. (sp)

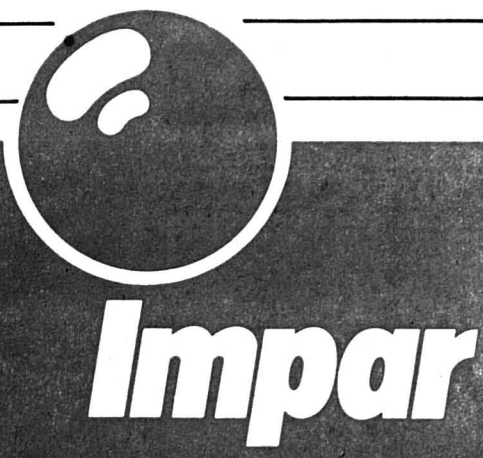
PUBLICITÉ



Nouvelle collection, or jaune 18 ct dès Frs. 395.-

BONNET
BIJOUTIER DEPUIS 1895 JOAILLIER

En vente exclusive à
LA CHAUX-DE-FONDS, 109, AV. LÉOPOLD-ROBERT
NEUCHÂTEL, 8, PLACE DES HALLES



Bienne se ressaisit

«Débarrassés» de Björn Kinding, les joueurs du HC Bienne se sont retrouvés hier soir au Stade de Glace en battant Ambri Piotta sur le score sans appel de 7 à 1. Quant au «match au sommet» de LNA, il a vu le SC Berne prendre la mesure de FR Gottéron par 6-4. En LNB, Ajoie a concédé une nouvelle défaite sur sa patinoire devant Lausanne (3-6). Enfin en première ligue, bonne opération pour Neuchâtel YS qui s'en est allé battre Saas-Grund en Valais par 6-1.

► 11 et 13

Déclat à Zurich?

Après la déconvenue de dimanche, NE Xamax doit relever la tête

Action entraîne réaction, dit-on. Or, dimanche contre Lugano, le terme «action» ne pouvait guère s'apparenter à Neuchâtel Xamax. Qui se doit pourtant d'avoir une réaction après le terme spectacle présenté. Et Roy Hodgson attend de ses boys qu'elle se produise dès ce soir, sur le Hardturm zurichois (coup d'envoi à 20 h).

par Renaud TSCHOUMY

Remise en question il devait y avoir, remise en question il y eut. Lundi, sitôt le décrassage terminé, Roy Hodgson a fait le point avec ses joueurs.

«Il est nécessaire de savoir faire son autocritique, précisait-il au téléphone. Heureusement, cette discussion s'est déroulée dans une atmosphère très détendue: le fait que nous totalisions 23 points et que nous soyons assurés de participer au tour final l'explique certainement.»

VENGEANCE!

Visiblement, la contre-performance xamaxienne est restée en travers de la gorge du sympathique Britannique. «La question qui se pose est toute simple: pourquoi, après de bonnes prestations à Wettingen, contre Servette et contre Lausanne, sommes-nous tombés aussi bas? Pourquoi une faille est-elle subitement apparue?»

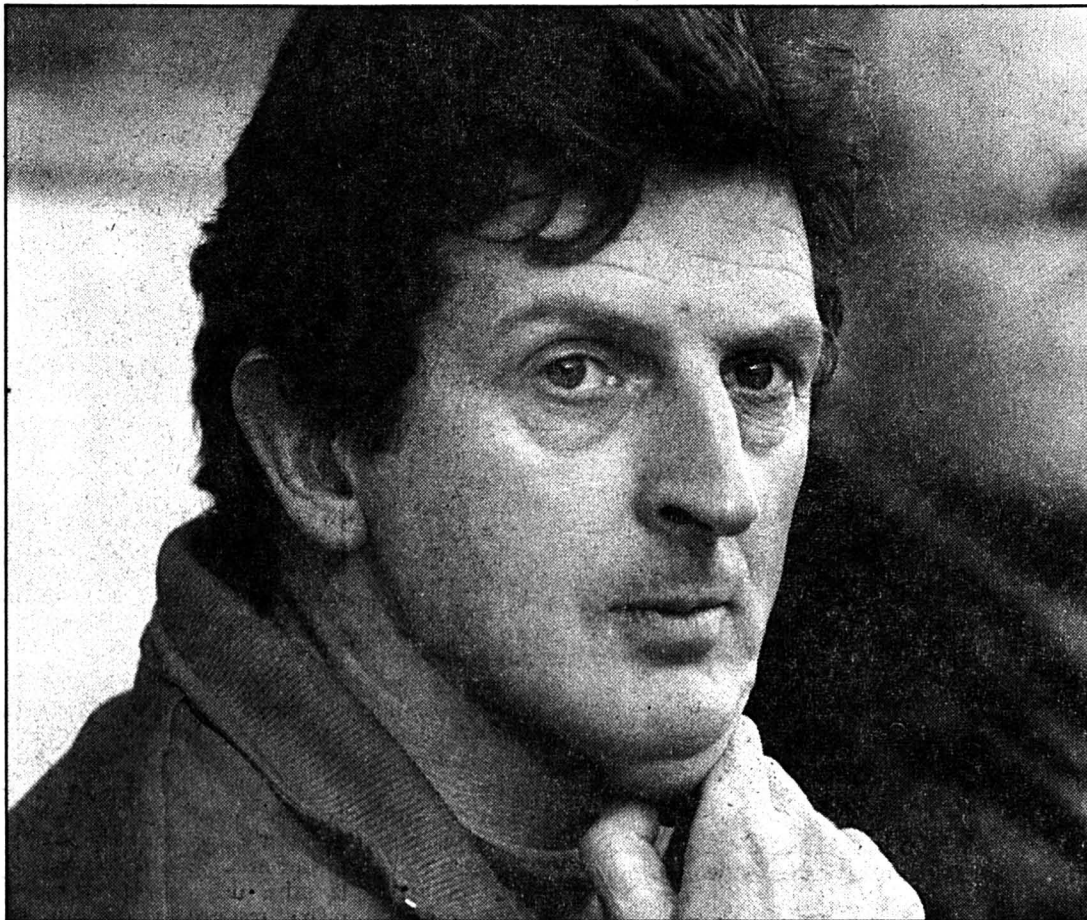
Des questions qui restent pour l'heure sans réponse. «J'attends de toute façon cette réaction. Nous valons bien davantage que ce que nous avons présenté dimanche, et nous l'avons déjà prouvé. Oui, je veux que mes joueurs se vengent (sic!) contre Grasshopper. Raison pour laquelle je reconduirai la même équipe que dimanche, de manière à lui donner l'occasion de se venger (re-sic!). J'ai quand même dit aux onze titulaires que des remplaçants talentueux n'attendaient que le moment de prendre leur place...»

Roy Hodgson a-t-il senti ses joueurs particulièrement démoralisés après leur piètre performance? «Non, au contraire. Je ne crois pas qu'il s'agisse d'une question de motivation. Mais nous ne pouvons pas nous permettre de jouer comme ça souvent: nous perdriions alors des points importants.»

«LA» DIFFÉRENCE

Cela dit, Xamax ne va pas au-devant d'une tâche aisée. Bien sûr, tant Grasshopper que Xamax disputeront le tour final au printemps prochain. Mais il devient important de comptabiliser le maximum de points, histoire de ne pas prendre trop de retard par rapport aux autres.

«Il nous faudra prendre garde à ne pas trop nous découvrir, avertit Roy Hodgson. Mais nous n'allons pas bâtir un mur défensif pour autant, nous chercherons à nous montrer imaginatifs en phase offensive.»



Les inquiétudes de Roy Hodgson seront-elles dissipées ce soir? (Galley)

Et de citer à nouveau le match contre Lugano: «La différence entre dimanche et mercredi (ré: ce soir) pourrait se marquer au niveau de l'élaboration de notre jeu, donc de la précision dans les passes et de la rapidité des joueurs à venir en soutien du porteur du ballon.»

À COLOMBIER

Les Xamaxiens se sont bien entraînés mardi, sur la pelouse de Colombier. «Oui, nous avons bien préparé ce match, même si nous n'étions pas tous là.»

Explication: certains de ses remplaçants habituels jouaient en effet le soir même, et avec

les espoirs, en match amical contre Montreux. «De la sorte, ils ne perdent pas le rythme de la compétition» ajoute Hodgson à ce sujet.

Dont l'esprit était toutefois déjà au Hardturm. Pour la «vengeance» de ses onze joueurs? R.T.

Une situation alarmante

L'incertitude règne encore au Servette FC

L'incertitude demeure. Le Servette FC sera-t-il en mesure de faire face à ses engagements au lendemain de l'assemblée générale extraordinaire du 18 décembre? Dans le cadre d'un déjeuner-débat, le président du club grenat n'a pas caché la gravité de la situation.

M. Richard Ambrosetti est prêt à céder la présidence à tout candidat sérieux qui se présenterait. Celui-ci pourrait être M. Gérard Rosset, régisseur, soutenu par M. Marcel Morard, promoteur immobilier. Ces deux personnalités ap-

partenaient d'ailleurs à l'actuel comité lequel s'est réduit comme peau de chagrin. Aux côtés de M. Ambrosetti, seuls les deux vice-présidents, Olivier Maus et Michel Golay, ainsi que le président de la section juniors, Bernard Mocellin, supportent tout le poids des charges financières qui deviennent insupportables.

POLITIQUE DE RIGUEUR

Le désintérêt marqué par les autorités municipales et cantonales, celui aussi du milieu bancaire genevois, placent les actuels dirigeants servettiens en position critique. La crise de

l'immobilier, qui frappe l'économie genevoise, ne laisse guère d'espoir de redressement. Les sponsors traditionnels du club souffrent énormément.

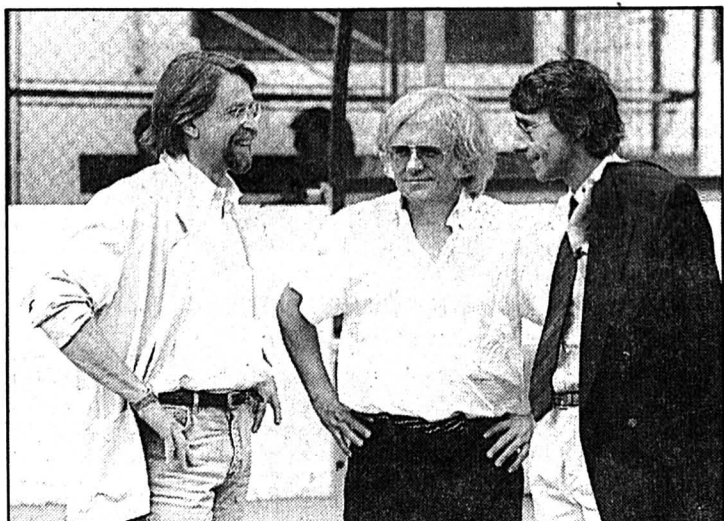
Nécessité fait loi. Le Servette FC entend opter pour une politique de rigueur avec une diminution drastique d'un budget qui s'élève à 5,8 millions. Il devrait être amputé d'un million au terme de l'actuelle saison.

«On tiendra à descendre encore plus bas» a précisé le président. M. Hubert Escher, président du «club des cent», lance une action promotionnelle avec des cartes d'abonnement à bas prix afin de sensibiliser l'homme de la rue. Il fait appel au capital sympathie que conserve malgré tout un club au passé prestigieux.

À CONTRE-COURANT

Présent à cette conférence de presse, Gilbert Gress, fidèle à son personnage, a tenu un discours volontariste. Pas question pour lui de conduire une équipe qui se contenterait de faire de la figuration.

Si l'équipe se qualifie pour le tour final, il cherchera une place européenne. Mais lui aussi attend le dénouement de l'assemblée du 18 décembre avant de définir sa position. Comme celui des dirigeants actuels, son départ n'est pas à exclure. (si)



Richard Ambrosetti, Gilbert Gress et Michel Golay (de gauche à droite): on rit jaune du côté de Servette. (Lafargue)

Réhabilitation?

Euro 92: Roumanie - Saint-Marin ce soir

L'équipe de Roumanie, qui a pris un très mauvais départ dans le groupe 2 des éliminatoires en vue de l'Euro 92, accueillera Saint-Marin, cet après-midi (16 h GMT) à Bucarest.

Battus en Ecosse (1-2), puis chez eux par la Bulgarie (0-3), les futurs adversaires de la Suisse devraient l'emporter largement face à une formation de Saint-Marin qui avait été nettement dominée, sur son terrain (0-4), par l'équipe helvétique le 14 novembre dernier.

LES SÉLECTIONS

Roumanie
Gardiens: Nitzu (Bursaspor-Tur), Prunea (Uni Craiova).
Défenseurs: Petrescu et Iovan (Steaua Bucarest), Rednic (Dinamo), Sandoi et Manaila (Uni Craiova), Popescu (PSV Eindhoven).
Demis: Rotariu (Galatasaray-Tur), Lupescu (Leverkusen-AII), Mateut (Saragosse-Esp), Dumitrescu (Steaua Bucarest), Stanici (Sportul Studentesc), Badea (Uni Craiova).
Attaquants: Lacatus (Fiorentina-It), Raducioiu (Bari-It), Popa (Steaua Bucarest), Vlaicu et Timofte (Politehnica Timisoara).

Saint-Marin
Gardiens: Benedettini et Bertini.

Défenseurs: Montironi, Gobi, Muccioli, Guerra, Tocca-celli, C. Conti.

Demis et attaquants: P. Conti, Zanotti, Pasolini, Mateoti, Francini, Ceccoli, Mularoni, Macina, Bacciocchi, Bernardino.

Le point

DÉJÀ JOUÉ

Suisse - Bulgarie ... 2-0 (1-0)
Ecosse - Roumanie ... 2-1 (1-1)
Ecosse - Suisse ... 2-1 (1-0)
Roumanie - Bulgarie ... 0-3 (0-1)
Saint-Marin - Suisse ... 0-4 (0-3)
Bulgarie - Ecosse ... 1-1 (0-1)

CLASSEMENT

| | | | | | | | |
|----------------|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. Ecosse | 3 | 2 | 1 | 0 | 5 | 3 | 5 |
| 2. Suisse | 3 | 2 | 0 | 1 | 7 | 2 | 4 |
| 3. Bulgarie | 3 | 1 | 1 | 1 | 4 | 3 | 3 |
| 4. Saint-Marin | 1 | 0 | 0 | 1 | 0 | 4 | 0 |
| 5. Roumanie | 2 | 0 | 0 | 2 | 1 | 5 | 0 |

À JOUER

| | |
|----------|---------------------|
| 5.12.90 | Roumanie - St-Marin |
| 27. 3.91 | Ecosse - Bulgarie |
| | St-Marin - Roumanie |
| 3. 4.91 | Suisse - Roumanie |
| 1. 5.91 | Bulgarie - Suisse |
| | St-Marin - Ecosse |
| 22. 5.91 | St-Marin - Bulgarie |
| 5. 6.91 | Suisse - St-Marin |
| 11. 9.91 | Suisse - Ecosse |
| 16.10.91 | Bulgarie - St-Marin |
| | Roumanie - Ecosse |
| 13.11.91 | Roumanie - Suisse |
| | Ecosse - St-Marin |
| 20.11.91 | Bulgarie - Roumanie |

A l'affiche

Ligue nationale A

Ce soir

20.00 Grasshopper - NE Xamax
Lucerne - Servette

CLASSEMENT

| | | | | | | | |
|----------------|----|---|----|----|----|----|----|
| 1. Sion | 20 | 9 | 9 | 2 | 28 | 18 | 27 |
| 2. Lausanne | 20 | 8 | 8 | 4 | 36 | 27 | 24 |
| 3. Grasshopper | 19 | 7 | 9 | 3 | 25 | 15 | 23 |
| 4. NE Xamax | 19 | 7 | 9 | 3 | 21 | 12 | 23 |
| 5. Lugano | 20 | 7 | 9 | 4 | 24 | 18 | 23 |
| 6. Lucerne | 19 | 7 | 7 | 5 | 26 | 22 | 21 |
| 7. Young Boys | 20 | 5 | 11 | 4 | 27 | 22 | 21 |
| 8. Servette | 19 | 7 | 6 | 6 | 24 | 23 | 20 |
| 9. Saint-Gall | 20 | 5 | 8 | 7 | 21 | 26 | 18 |
| 10. Aarau | 20 | 3 | 9 | 8 | 18 | 26 | 15 |
| 11. Wettingen | 20 | 3 | 5 | 12 | 22 | 41 | 11 |
| 12. Zurich | 20 | 2 | 6 | 12 | 20 | 42 | 10 |

Ligue nationale B, groupe ouest

Ce soir

19.00 Bulle - Granges

CLASSEMENT

| | | | | | | | |
|----------------|----|----|----|----|----|----|----|
| 1. Yverdon | 20 | 13 | 5 | 2 | 45 | 21 | 31 |
| 2. Old Boys | 20 | 12 | 5 | 3 | 55 | 36 | 29 |
| 3. Et. Carouge | 20 | 10 | 6 | 4 | 37 | 31 | 26 |
| 4. Chx-de-Fds | 20 | 8 | 9 | 3 | 50 | 33 | 25 |
| 5. UGS | 20 | 9 | 4 | 7 | 45 | 33 | 22 |
| 6. Fribourg | 20 | 6 | 8 | 6 | 46 | 36 | 20 |
| 7. Bulle | 19 | 7 | 5 | 7 | 30 | 31 | 19 |
| 8. Granges | 19 | 7 | 4 | 8 | 37 | 26 | 18 |
| 9. Malley | 20 | 2 | 11 | 7 | 21 | 33 | 15 |
| 10. Montreux | 20 | 4 | 6 | 10 | 27 | 44 | 14 |
| 11. Chénois | 20 | 2 | 7 | 11 | 19 | 48 | 11 |
| 12. Berthoud | 20 | 1 | 6 | 13 | 8 | 48 | 8 |

Groupe est

Hier soir

● KRIENS - WINTERTHOUR
0-1 (0-0)

Kleinfeld: 200 spectateurs.
Arbitre: Rösli (Wohlen).
But: 87e Hutka (penalty) 0-1.

Ce soir

19.00 SC Zoug - Baden
Coire - Bellinzone

CLASSEMENT

| | | | | | | | |
|----------------|----|----|---|----|----|----|----|
| 1. Locarno | 20 | 12 | 5 | 3 | 42 | 22 | 29 |
| 2. Baden | 19 | 12 | 4 | 3 | 38 | 18 | 28 |
| 3. Schaffhouse | 20 | 11 | 4 | 5 | 36 | 23 | 26 |
| 4. Chiasso | 19 | 9 | 5 | 5 | 40 | 22 | 23 |
| 5. SC Zoug | 19 | 8 | 7 | 4 | 27 | 20 | 23 |
| 6. Bâle | 20 | 8 | 7 | 5 | 33 | 27 | 23 |
| 7. Winterthur | 20 | 6 | 6 | 8 | 25 | 32 | 18 |
| 8. Bellinzone | 19 | 5 | 5 | 9 | 27 | 30 | 15 |
| 9. Glaris | 19 | 4 | 6 | 9 | 21 | 44 | 14 |
| 10. Coire | 19 | 4 | 5 | 10 | 17 | 23 | 13 |
| 11. Emmenbrûc. | 20 | 3 | 7 | 10 | 17 | 36 | 13 |
| 12. Kriens | 20 | 3 | 3 | 14 | 19 | 45 | 9 |

Quel avenir? Maradona veut laisser tomber

L'Argentin Diego Maradona a indiqué, dans des déclarations faites en direct à la chaîne de télévision privée espagnole Canal Plus, qu'il voulait «laisser tomber» le football professionnel.

«Ce que j'ai fait est suffisant» a déclaré le joueur de Naples, avant d'ajouter: «Maintenant, je ne veux plus me battre.» Faisant allusion aux récentes critiques formulées à son encontre dans la presse italienne, Maradona a lancé: «S'ils (les journalistes) écrivent du mal de Maradona, on leur donne le Prix Nobel. Ils peuvent dire ce qu'ils veulent, mais ils ne peuvent pas effacer la façon dont j'ai joué au football ces dernières années.»

«Je dois toujours donner des explications, me battre avec les journalistes, maintenant aussi contre les dirigeants, je préfère partir» s'est exclamé Maradona, en réponse aux questions de son ami et ancien coéquipier de l'équipe d'Argentine Jorge Valdano.

A la question de savoir où il comptait se rendre, Maradona s'est limité à répondre: «Chez moi, dans ma famille, je préfère jouer à la poupée avec ma fille.» (si)

Le Doubs f... le camp

Création d'un comité de sauvegarde franco-suisse

A l'initiative de deux députés du canton de Neuchâtel, Pierre Willen (soc) et Jean-Carlo Pedroli (Ecologie et Liberté), un groupement d'action franco-suisse réunissant scientifiques, élus et personnalités se jette à l'eau pour la défense du Doubs frontière entre Villers-le-Lac et Ocourt.

«Les barrages c'est le problème majeur» assure J.-C. Pedroli. Le diagnostic posé, la thérapeutique appartient aux assemblées régionales des deux rives estime M. Willen.

Le comité en voie de constitution se réunira au plus tard début janvier pour définir une stratégie que Pierre Choulet, président des propriétaires riverains français résume dans cette formule lapidaire: «Il faut protéger le Doubs contre les requins.»

Certes, la menace de nouveaux barrages sur le Doubs a été écartée, mais les édifices existants suffisent à dégrader le milieu aquatique. «Ce qui déraile, ce sont les barrages», responsables de tous les maux, soutient M. Pedroli. Plus exactement, le turbinage est mal dosé, précise ce spécialiste du milieu aquatique pour avoir exercé durant dix ans la fonction d'inspecteur de la pêche et de la chasse dans

le canton de Neuchâtel. Et il est toujours «dans le bain», dirigeant aujourd'hui le laboratoire d'analyses et de recherche appliquée Aquarius. Il plaide pour une industrie hydroélectrique qui utiliserait ce que «la rivière donne et pas davantage.»

Or, en période de basses eaux, le barrage du Châtelot notamment ne met pas ses turbines en sourdine. Résultat, le Doubs a soif, et ce qu'il en reste en aval s'évanouit dans des failles. Plus grave encore, le lit de la rivière s'aplanit, comblé par les dépôts d'alluvions.

DE L'ÉCOLOGIE À LA POLITIQUE

«Quand je regardais le Doubs il y a dix ans, je me baignais aux Gravières, il y avait de la profondeur, maintenant c'est devenu plat» observe Pierre Willen. «Le poisson ne sait plus où y habiter, il faut redonner à la truite la possibilité de vivre». A la truite, mais aussi aux autres poissons typiques, tels que le roi du Doubs ou apron, dont il ne subsiste plus que quelques exemplaires.

Jean-Carlo Pedroli est convaincu que «si la truite et la pêche vont mal, c'est parce que la rivière va mal». Il faut par conséquent s'attaquer aux ra-

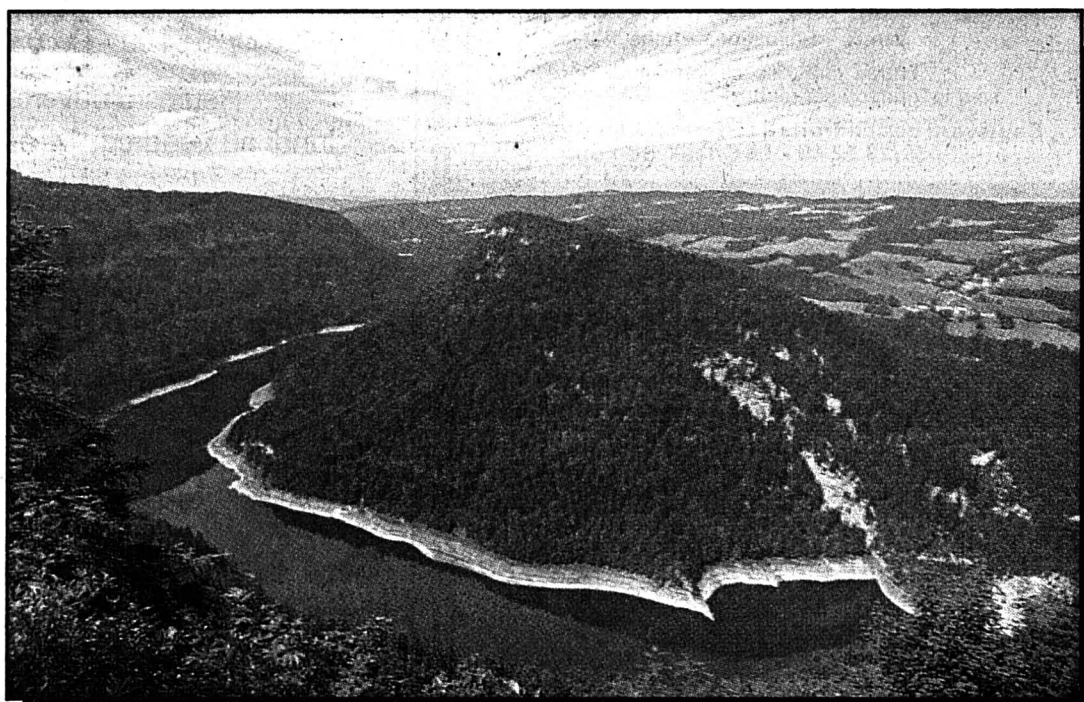
cines du mal et ne pas s'obstiner à traiter les effets qui, comme «le réempoissonnement en truites de pisciculture a un effet aggravant».

Pierre Willen fait état de nouvelles technologies de turbinage, moins traumatisantes, mais pressent que «la bagarre sera rude avec les usiniers», que ce soit EDF ou les exploitants suisses. Il est partisan d'amener le débat sur «la scène politique avec les mêmes exigences et les mêmes buts de part et d'autre de la frontière».

Siégeant au Grand Conseil neuchâtelois, il est bien placé pour cela et devrait pouvoir s'appuyer côté français sur Claude Vermot, maire et conseiller général de Villers-le-Lac, et Joseph Parrenin, conseiller régional et maire de Thiébohans, invités à rejoindre le groupe de travail.

LE TEMPS PRESSE

Pour Jean-Carlo Pedroli, le temps presse, il faut passer aux actes, «ne pas aller plus loin dans la démolition». Le comité se constitue à quelques mois de la signature d'une convention franco-suisse sur la pêche dans le Doubs frontière. Pierre Willen fonde beaucoup d'espoir sur cet instrument législatif qui in-



Une bonne mine trompeuse.

(Prêtre)

roduira une réglementation plus stricte, rejoignant en cela les objectifs de son groupe. Pierre Choulet n'en est pas moins partisan, réclamant à cors et à cris que la vente de salmonidés sauvages soit interdite de la France vers la Suisse ou à la table des restaurants. Lui-même restaurateur fait de ce

principe une religion, ne servant que de l'arc-en-ciel à ses clients. Il ne conçoit pas un autre comportement, «ce serait comme si j'emportais un morceau de rivière chaque fois que je servais une vraie truite du Doubs.»

Le groupe d'action, cimenté par une volonté commune de sauvegarder la vallée du Doubs,

colonne vertébrale entre la Suisse et la France, n'en restera pas à cet unique objectif écologique. Pierre Willen espère l'ouvrir à d'autres domaines, considérant que «nous, habitants de la haute région, avons un destin commun lié à des intérêts fondamentaux sur le plan culturel et économique». Pr.A.

Un prix pour une Chaux-de-Fonnière

Etudes sociales et pédagogiques à Lausanne

La cérémonie de proclamation des diplômés de l'année 1989-1990 de l'École d'études sociales et pédagogiques s'est tenue à Lausanne, le 30 novembre, devant un nombreux public. Elle a permis à sa directrice, Mme Paola Richard-De Paolis, d'apporter félicitations et vœux à 124 diplômés: 37 éducateurs spécialisés, 25 éducatrices de la petite enfance, 20 ergothérapeutes, 23 assistants sociaux et animateurs, 19 maîtres socio-professionnels.

Mlle Sylvie Jeanneret, de La Chaux-de-Fonds, ergothérapeute, a reçu des mains de M. Claude Pahud, le «Prix Claude et Monique Pahud». Ce prix est destiné à

récompenser un étudiant pour la qualité de l'ensemble de ses études.

Parmi ces nouveaux diplômés, on trouve, pour la région:

Centre de formation d'éducateurs spécialisés: Claudine Amstutz, Les Planchettes; Nicole Christe, Bassecourt; Laurence Grobet, Neuchâtel; Fabienne Houriet, La Chaux-de-Fonds; Eric Huguenin, Neuchâtel; Jacques Kottelat, Delémont; Diane Verdon, Le Locle.

Ecole d'éducatrices et d'éducateurs de la petite enfance: Laurence Thiébaud, Neuchâtel; Valérie Zuber, Gorgier.

Ecole d'ergothérapie: Francine

Hunziker, Boudry; Sylvie Jeanneret, La Chaux-de-Fonds; Corinne Masson, La Chaux-de-Fonds; Daniel Nicolet, La Chaux-de-Fonds; Anne-Catherine Pfister, La Chaux-de-Fonds.

Maîtres socio-professionnels: Jean-Michel Boss, Courtelary; Georges Coulin, La Chaux-de-Fonds; Jacques Decosterd, Marin; Claude Schneider, Delémont; André Willen, La Chaux-de-Fonds.

Ecole service social et animation: Dominique Ducry, Neuchâtel; Hubert Girardin, Delémont; Corinne Humair, Neuchâtel; Jocelyne Keller, Delémont; Sylvie Wintgens, Delémont. (comm)

REGARD

Dindons à la casserole

La valse des budgets déficitaires et l'annonce de révision de taxes et émoluments, la menace de révision d'échelle fiscale... Joyeux Noël, concitoyens!

Le canton doit vivre avec des subventions fédérales à la baisse et des sollicitations à la hausse. Il répercute le phénomène sur les communes. Elles paient. Leur autonomie financière n'est plus que de dix à vingt pour cent. Et le mouvement, tout au bout de la chaîne, s'amplifie.

A force de crier halte à la fiscalité, de réclamer une baisse des impôts, les contribuables

avaient été entendus. Les groupes politiques se sont battus pour que les échelles soient revues, que des rétrocessions interviennent. Un beau geste que les électeurs devaient apprécier.

Mais voilà. La conjoncture serre, l'argent coûte très cher, l'inflation galope. Les communes éternuent. Elles ont besoin d'argent... Puisqu'elles ne peuvent décentement pas reprendre ce qu'elles viennent à peine de donner, elles ponctionnent ailleurs. L'eau, l'électricité, le gaz, diverses taxes et émoluments... Tout y passe!

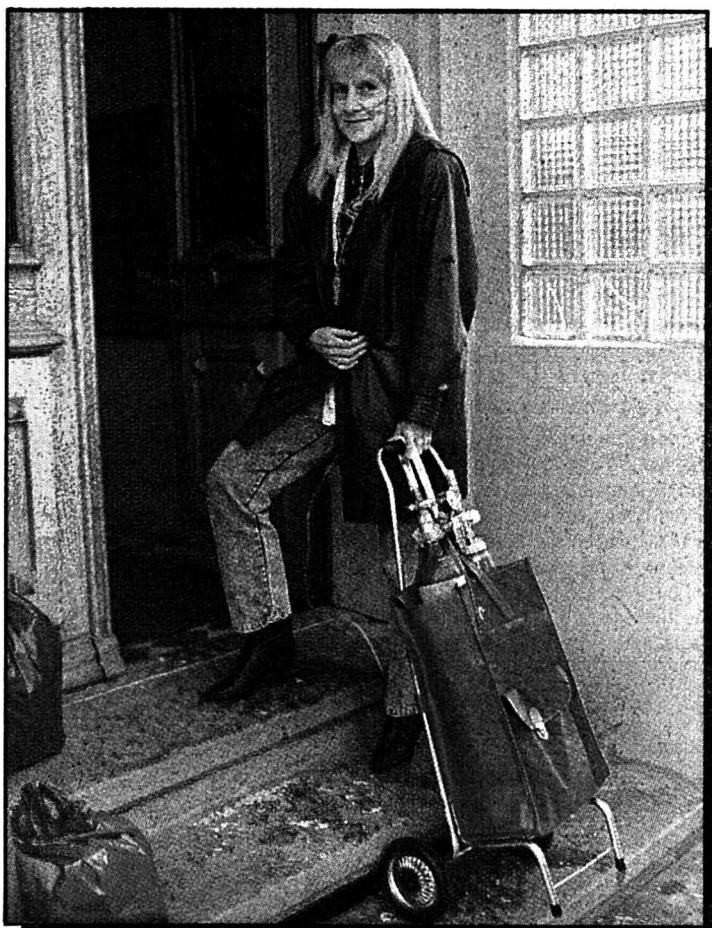
Ces augmentations ne figurant pas sur le bordereau des impôts, les autorités imaginent peut-être que les citoyens seront dupes... Même si, cumulées, les

factures coûteront sûrement plus cher que l'impôt d'avant les abattements.

Déjà, la manœuvre est désagréable. Mais de surcroît, elle va pénaliser les familles et les bas revenus. Parce que tout ménage a sensiblement les mêmes besoins en eau et en énergie, des quantités liées au nombre de personnes plutôt qu'à un train de vie. Les tarifs ne distinguent que des kWh et des m³ consommés. Alors que l'échelle fiscale tenait compte de revenus, de personnes à charge.

Traditionnellement, à Noël, on cuisinait la dinde. Cette année, ce sont les dindons qu'on passe à la casserole.

Anouk ORTLIEB



Club des oxygénés: plutôt branché

Les insuffisants respiratoires

luttent contre l'isolement à La Chaux-de-Fonds

Comme ils ont le sens de l'humour, les oxygénés du club de La Chaux-de-Fonds, à l'honneur aujourd'hui, nous permettront de dire qu'ils ne manquent pas d'air! Leurs rencontres mensuelles sont de joyeuses parties de jeux. Ils veulent ainsi sortir de leur isolement. Nous les avons rencontrés pour parler de leur maladie, une insuffisance respiratoire qui les rend dépendants de l'oxygène.

Les membres du Club des oxygénés sont généralement des asthmatiques ou victimes d'emphysème qui souffrent d'insuffisance respiratoire chronique; leur taux d'oxygène dans le sang descendant au-dessous d'un cer-

Se promenant avec leur tuyau sur le visage, ce ne sont pas des extraterrestres mais des malades souffrant d'insuffisance respiratoire. (Impar-Gerber)

tain niveau, ils ne peuvent plus respirer. Un apport d'oxygène est dès lors indispensable; en permanence pour certains ou en appoint, la nuit par exemple, pour d'autres. C'est dire qu'ils sont attachés à leurs bonbonnes ou, heureux progrès, à leurs concentrateurs d'oxygène, petits appareils branchés sur le secteur qui aspirent l'air ambiant et le renvoient sous forme concentrée.

AUTONOMIE TOUTE RELATIVE

Par sécurité, les grosses bonbonnes sont toujours dans les parages; des modèles plus petits permettent de sortir, n'assurant toutefois qu'une autonomie de quelques heures.

Sachant qu'ils sont toujours reliés à leur câble et que le moindre effort leur pose problème, ces patients n'ont qu'une

autonomie toute relative; faire ses courses dans des magasins surchauffés, boire un pot dans un café enfumé, monter un escalier, marcher trop longtemps, ce sont là autant de barrières dressées devant leur handicap. Réduits souvent à la solitude, abonnés à la télé et à la vidéo, ils ont souri à l'idée des collaboratrices de la Ligue contre la tuberculose de La Chaux-de-Fonds, de les réunir une fois par mois pour des parties de jeux et un goûter.

UNE DIZAINE DE FIDÈLES

Sur les 24 personnes du district de La Chaux-de-Fonds, tributaires d'un concentrateur, une dizaine sont devenues des fidèles de ces rendez-vous animés qui bénéficient souvent de la présence des médecins accompagnants, les Dr J.-J. Berthet et J. Wacker.

«On ne vient pas ici pour évoquer nos problèmes, commente Mme M. Huguenin, jeune femme atteinte depuis dix ans de ce handicap, mais pour jouer, bavarder, parler d'autre chose.» Dans la bonne humeur, ils ont trouvé eux-même leur appellation «Club des oxygénés». Les rencontres mensuelles tenues depuis 1989 nécessitent une organisation et un encadrement apportés par la Ligue antituberculeuse, soit les chercher à domicile, quérir l'équipement nécessaire pour l'oxygène prêté gratuitement par trois pharmacies de la place. Les locaux, nécessairement de plain-pied, ont été trouvés au CAR, Serre 12, en-dessous de ceux de la Ligue.

A la prochaine rencontre, ils fêteront Noël, prenant mille précautions avec les bougies, autre écueil à éviter. (ib)

P.-A. Nicolet SA

Vins
et liqueurs

Jacob-Brandt 1
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/234 007

GRAND LOTO

Club du Berger allemand La Chaux-de-Fonds

Jeudi 6 décembre 1990 à 20 heures
au Capitole Club

Carte d'abonnement à 18 francs

Valable pour les 40 tours du match, en vente à l'entrée.
1er tour gratuit.

Cartes supplémentaires à Fr. -50.

4 cartons - Lots de consolation à chaque perdant du
tirage au sort.

28-126365

**Stuedler
Antiquités**

au service de

l'esthétique et de l'authentique

Ventes - Evaluations - Achats

Entrée libre tous les après-midi,
sauf le lundi ou sur rendez-vous. Parking privé.

Boulevard des Endroits 2 (au-dessus du Gymnase)
☎ 039/26 52 49 - La Chaux-de-Fonds

28-012322

EXPO CARRELAGE

MATERIAUX SA CRESSIER

RUE DU LOCLE 23 - La Chaux-de-Fonds

☎ 039/26 54 00 - Fax 039/26 07 38

Heures d'ouvertures:

lundi au vendredi 14 à 18 heures.

28-000675

• mini-annonces

• demandes d'emploi

CADRE COMMERCIAL FRANÇAIS/ALLEMAND/ANGLAIS 15 ans d'expérience, cherche changement de situation. Ecrire sous chiffres 28-463647 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds

DAME cherche emploi dans l'hôtellerie. ☎ 0033/81 32 16 10 28-463648

Jeune femme cherche à faire **MÉNAGE À TEMPS COMPLET**. Etudie toutes propositions. ☎ 039/23 59 47, 18 heures 28-463661

FOURNITURISTE cherche pour février 1991 ou date à convenir emploi dans horlogerie ou bijouterie. Ouverte à toutes propositions. Ecrire sous chiffres 28-463653 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds

EMPLOYÉE DE COMMERCE (CFC) cherche comptabilité ou autres travaux de bureau à domicile. Allemand, français. ☎ 039/63 16 49 28-463601

• marché de l'occasion

Vends **MITSUBISHI**, 1979, non expertisée. Fr. 1000.- ☎ 039/31 39 10 28-470903

Vends **SUBARU JUSTY 4 WD**, 1986, 5 portes, expertisée, 56000 km, roues neige, 4 pneus été, radiocassette. Fr. 7900.- ☎ 039/26 84 14, soir. 28-463642

Vends **PAJERO 2,6**, 1985, 92000 km, expertisée. ☎ 039/31 70 78 de 12 h 15 à 13 h 15 et de 19 h 30 à 21 heures. 28-470898

• à vendre

BELLE CHAMBRE À COUCHER avec matelas Happy complets, neufs. Facilités de paiement. ☎ 039/31 14 52 28-470910

SKIS DE FOND 2 m, Fr. 80.-. **SKIS DE PISTE 1,50 m**, 1,60 m, 1,75m, 2 m, Fr. 100.- la paire avec fixations sécurités. ☎ 039/26 01 71 28-470914

4 PNEUS NEIGE 175/70 × 14 Fr. 150.-
4 PNEUS NEIGE 205/65 × 15 Fr. 150.-
2 PNEUS NEIGE 195/65 × 14 Fr. 80.-
JANTES BMW Fr. 20.- ☎ 039/26 01 71 28-470915

• amitié-mariage

CÉLIBATAIRES ET PERSONNES SEULES, si vous avez envie de créer des contacts, de rencontrer des gens bien, de passer des week-ends de sport ensemble, suivre des cours de communication et relation, nous organisons tout cela. Demander renseignements 038/24 04 24 de 9 à 19 heures. Partenaire-Contact, Neuchâtel - Genève - Nyon - Sion. 28-001148

• offres d'emploi

JOB FACILE? OUI! Informations le 5 décembre 1990, à 19 h 30, à Gare 40, 2012 Auvenerier, 2e étage. 28-031141

Cherche **COMMISSIONNAIRE AVEC VÉLOMOTEUR** entre les heures d'école pour livraisons. ☎ 039/31 46 69 28-470916

• immobilier

A louer **APPARTEMENT 2 PIÈCES** Fr. 494.- charges comprises, visiter à rue de La Fiaz 15, La Chaux-de-Fonds, 5e étage droite. M. Silva 28-463652

A louer **STUDIO, CUISINE, SALLE DE BAINS**, centre La Chaux-de-Fonds, Fr. 520.- charges comprises, ☎ 039/28 29 29, 18 h à 18 h 30 28-463649

Famille 3 petits enfants cherche à louer **APPARTEMENT 4 PIÈCES MINIMUM** La Chaux-de-Fonds et environs, avec dépendances et place de jeux ou jardin, situation tranquille. ☎ 039/26 90 39 28-463654

Cherche à louer tout de suite à La Chaux-de-Fonds **APPARTEMENT MEUBLÉ**, minimum 3 pièces. ☎ 039/26 50 85 28-463656

URGENT A louer en ville dans immeuble HLM, **APPARTEMENT DE 3 PIÈCES**, libre de suite. Quartier de l'Est, à proximité des transports publics. S'adresser au 039/281 359 28-465070

A louer, à La Chaux-de-Fonds, fin janvier 1991, **APPARTEMENT 2 PIÈCES + PLACE DE PARC**. Actuellement Fr. 498.- tout compris. ☎ 039/26 77 48 dès 18 h 30 28-463568

URGENT A louer à La Chaux-de-Fonds **2 1/2 PIÈCES**. Avec reprise: chambre à coucher + salon. ☎ 039/28 71 65 dès 19 heures 28-463664

À vendre au Locle **VILLA MITOYENNE** neuve. Entrée en jouissance: tout de suite. A proximité de la gare, vue imprenable, ensoleillé. Habitation de 130 m² sur deux niveaux, de haut standing, plus combles de 64 m² et cave de 30 m² environ. Possibilité d'acquies des garages. ☎ 039/23 17 84. 28-463610

A louer **APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES**, tout confort, dans immeuble rénové, centre La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/28 59 35. 28-463630

• divers

A louer **GENTILS CHEVAUX POUR PROMENADES INDIVIDUELLES**. ☎ 039/28 78 50, repas. 28-463624

ORGANISTE ANIME BALS, mariages, soirées, etc. ☎ 038/33 35 78 ou 038/25 90 55. 91-45380

• spectacles-loisirs

SPECTACLE

**THÉÂTRE PANTOMIME
TOMASZEWSKI DE WROCLAV (PL)**

NOUVEAU



TAPEZ
* 4003 #



«SONGE
D'UNE NUIT D'ÉTÉ» d'après Shakespeare

Ce ne sont pas moins de 35 comédiens qui participent à cette version fantastique du «Songe» du grand Will. Cette prestigieuse troupe séduit par un mélange harmonieux de danse, de théâtre et de pantomime. Une maîtrise parfaite des gestes et mimiques, une chorégraphie sans faille dans une mise en scène remarquable où les musiques de J.-M. Jarre, L.-E. Larson, R. Lunsten, F. Mendelssohn, J. Sibelius, B. Dominik soulignent à merveille l'évolution du propos. D'une intensité rare, cet hallucinant spectacle renvoie le spectateur à ses rêves de jadis.

La Chaux-de-Fonds - Théâtre
Mardi 11 décembre à 20h00

Prix des places: Fr. 20.- 25.- 30.- 35.-
Location: Tabatière du Théâtre, tél. 039/23 94 44

28-000092

service culturel
migros

**ENTILLES SA
OCCASIONS**

| | | |
|-----------------------|------|-----------|
| VW CORRADO G60 | 1990 | 2 000 km |
| PEUGEOT 405 MI 16 4x4 | 1990 | 14 000 km |
| AUDI COUPÉ GT «AUT.» | 1987 | 27 000 km |
| PEUGEOT 605 SV 24 | 1990 | 13 000 km |
| RENAULT 5 GT Turbo | 1987 | 94 000 km |

Conditions de financement intéressantes

GARANTIE

Ouvert le samedi toute la journée

ENTILLES SA

GARAGE ET CARROSSERIE

La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/26 42 42
Le Locle - ☎ 039/31 37 37

28-012006

CONCESSIONNAIRE PEUGEOT TALBOT

Livraison - Pose - Démonstration - Maintenance - Pièces détachées

Tél. 039/23 00 55 Serre 90 La Chx-de-Fds

**CUISINE ?
100% garantie**

Délais, direction des travaux, pièces détachées de cuisine et ménager, service après-vente même le samedi matin.
Garantie 5 ans sur les meubles.
Garantie 2 ans sur la pose.
Garantie 2 ans total sur les appareils ménagers. Devis gratuit.

28-012183

AVIS

MEYER-FRANCK / JEAN-MARIE GRANGE informent le public que désormais, il est strictement interdit de déposer des objets hétéroclites (pneus, plastiques, huiles usagées, vieux papier, fer léger, machines à laver, frigos, etc., etc.) à la gare des marchandises.

Les contrevenants seront poursuivis.

A l'avenir toute livraison de fer doit être préalablement annoncée au bureau.

Il va de soi que, malgré la situation précaire du moment, nous resterons toujours preneurs de tous les déchets industriels habituels. Seules les conditions de reprises doivent être adaptées à la situation actuelle et nous restons naturellement à votre disposition pour trouver une solution à ces problèmes.



Fer
Fonte
Déchets
industriels



Rue des Fleurs 1-3
2400 Le Locle
tél. 039 / 31 42 18

91-670



PROGRAMMER

EN TROIS PAS

La manière la plus simple de programmer un magnétoscope s'appelle «extprogramming» de Grundig. Testez maintenant cette nouveauté fantastique et participez au grand concours de «grattage» de Grundig.

SEULEMENT GRUNDIG

DANS
LA TOUR
ROSE!

brugger
La Chaux-de-Fonds L-Robert 23-25
(039) 23 12 12

TV VIDEO PHOTO • HI-FI DISQUES

28-012192

La fièvre monte pour Audrey

Garde d'enfants malades: appelez la Croix-Rouge

Quand les deux parents travaillent à l'extérieur, que plane la menace de licenciement en cas d'absence, qui va surveiller la température de Toto et le réconforter? La Croix-Rouge s'en est préoccupée; en cadeau d'anniversaire de son centenaire, elle organise le service de la garde d'enfants malades.

Les GEM sont prêtes et n'attendent que le coup de fil; nouvelles venues dans le paysage social, les Gardes d'Enfants Malades ont été formées par un cours adéquat, comprenant puériculture, observation de l'enfant et information sur les maladies. Un contenu basé sur la forma-

tion dispensée à Lausanne où fonctionne un tel service depuis plusieurs années. Dès maintenant la Croix-Rouge peut satisfaire les demandes de mères - ou de pères, mais c'est plus rare - désemparés qui lui parvenaient déjà antérieurement.

Sur les onze participantes du cours de formation, huit personnes se sont inscrites spontanément pour fonctionner l'année prochaine. Ce sont en général des mères de famille dont les enfants sont sortis de la coquille; elles ont l'expérience et se mettent à disposition pour ce service fonctionnant à la carte. Cette nouvelle prestation pro-

posée fait partie de la réflexion menée sur l'accueil et l'encadrement des enfants en ville de La Chaux-de-Fonds. Les différents secteurs ont été clairement répartis et la Croix-Rouge a proposé de s'occuper de cette garde d'enfants malades. Une activité qui n'est pour l'instant pas subventionnée officiellement, comme le sont les crèches ou les mairies de jour. Dans un premier temps, la Croix-Rouge veut mener cette tâche avec ses propres moyens de soutien privé et ne sollicitera les pouvoirs publics qu'après un temps de fonctionnement et l'utilité démontrée. Mais déjà l'offre se veut sociale

avec un tarif dégressif selon le revenu et variant de 2,50 à 12 francs. L'horaire de garde est établi entre 7 h et 11 h 45, pour reprendre de 13 h 30 à 18 h. Il est bien entendu que cette garde est un dépannage pour quelques jours, les longs alitements demandant d'autres solutions; de même la GEM ne fait pas de travaux ménagers!

De même, la Croix-Rouge souhaite n'intervenir que le deuxième jour de la maladie; pour une question d'organisation que l'on peut imaginer. Pour se retourner et prendre les mesures nécessaires, les parents ont droit à un congé payé (article 324a

CO); ils devront ainsi avoir pris contact avec le pédiatre avant d'obtenir une GEM qui sera d'office en relation avec les infirmières du service de soins à domicile. On lui donnera aussi le numéro de téléphone pour atteindre l'un ou l'autre parent.

Une fois toutes ces dispositions réglées, Toto pourra s'assoupir avec sa fièvre montante; il sera sous bonne garde. (ib)

Comme Audrey s'occupe de son nounours malade, la garde d'enfant malade envoyée par la Croix-rouge veillera sur elle. (Impar-Gerber)



CELA VA SE PASSER

Eric Hösli
parle de l'URSS
au Club 44

Où va l'URSS? Quels sont la situation, le devenir? Qui dirige? Autant de questions auxquelles répondra demain soir, à 20 h 30, au Club 44 Eric Hösli, rédacteur en chef adjoint de «L'Hebdo». Il est rentré hier soir de Moscou. Eric Hösli a habité quelques temps dans la capitale moscovite, il a partagé la vie des habitants, c'est dire s'il connaît les problèmes de l'intérieur. Doué d'un remarquable es-

prit de synthèse, il apporte des informations de première main. Très bon orateur, c'est une soirée à ne pas manquer. (b)

Saint-Nicolas
aux Tours de l'Est

Saint-Nicolas sera jeudi dans le quartier des Tours de l'Est. Il donne rendez-vous aux enfants à 18 h 45, sur le parking des Arêtes. Après une toute petite balade, une fête aura lieu dans les environs, avec sâpin, soupe aux pois, thé et cornets pour les enfants. (Imp)

BRAVO À

Stéphane Gaiffe...

... qui, après avoir suivi une formation de ferblantier-installateur sanitaire à La Chaux-de-Fonds, a fait un apprentissage de dessinateur en ventilation à Genève. Aux examens de fin d'apprentissage, il a obtenu la meilleure moyenne (5,8) et reçu le prix du Conseil d'Etat du canton de Genève. (Imp)

Mme Claudette
Porret-Bays...

... qui vient d'être nommée mandataire-chef du guichet tourisme auprès de Voyages

Kuoni SA, succursale de La Chaux-de-Fonds. (Imp)

Mlle Jeanne Gafner,
de La Sagne...

... qui a fêté ses 90 ans lundi. En effet, Mlle Gafner est née à La Chaux-de-Fonds le 3 décembre 1900. Originnaire de La Chaux-de-Fonds et Beatenberg (BE), cette demoiselle a vécu à Genève où elle travailla. Dès sa retraite, elle a tenu à revenir dans sa patrie jurassienne. Une délégation communale a partagé une partie de matinée avec cette personne seule et lui a remis une attention. (dl)

avis urgents

Le p'tit Paris
gôte
À LA CUISINE
DE L'EST

tous les soirs
jusqu'à samedi 8 décembre.
Ce soir et demain soir
dès 20 h 30
ORCHESTRE ROUMAIN
(7 musiciens)
Progrès 4 La Chaux-de-Fonds
☎ 28 65 33



Swingez avec votre blonde préférée
28-012635

AU VOLEUR!

Vous qui avez volé la caméra vidéo Panasonic NV-MS, 90E No: JOHC.00036 dans le magasin RADIO TV STEINER l'après-midi du 4.12.90. Votre identité est reconnaissable sur notre enregistrement vidéo de surveillance! Vous pouvez nous retourner cette caméra par poste express avant le 7.12.90. Passée cette échéance nous déposons plainte.

Nous cherchons
UNE EMPLOYÉE
DE BUREAU

de langue maternelle
allemande
ou suisse allemande
pour janvier.
OK PERSONNEL SERVICE
☎ 039/23.04.04 91-584

Nous cherchons
UNE EMPLOYÉE
DE COMMERCE

français-
allemand-
anglais
pour janvier.
OK PERSONNEL SERVICE
☎ 039/23.04.04 91-584

Publicité intensive,
publicité par annonces

Le Collège de cuivres de Suisse romande crée l'événement

Le succès du Collège de cuivres, hier soir à la Salle de musique, a été à l'image de sa joie de communiquer.

La Renaissance au temps de sa splendeur, en France, en Angleterre, le faste et l'éclat des réjouissances, l'incessant déploiement des couleurs, rendues par six trompettes, tandis qu'un bugle, parfois, vient adoucir la rutilance des cuivres ou constitue, avec le tuba, le lien entre cuivres clairs et trombones. Soirée enthousiasmante, programme original. Une première partie composée de Susato, Simpson, (arrangement Jacques Henry) William Byrd, Purcell, Jean-S. Bach, prélude et fugue en ré majeur BWV 532, pour orgue, André Luy en était l'interprète inspiré.

André Besançon et ses musiciens se sont attachés à restituer la tradition polyphonique des XVIe, XVIIe siècles, si vivante à cette époque. Finesse, élégance, noblesse, toutes les qualités des textes se trouvent restituées ici à leur point le plus haut.

La deuxième partie évoquait, d'abord, le XIXe siècle avec un grand chœur dialogué, bien dans

le style d'époque, pour orgue et cuivres, ces derniers placés sur scène et sur la galerie. Chaleureuse «Danse» de Dvorak, elle a propulsé ensuite l'auditoire en plein XXe siècle, au cœur de l'Amazonie. Avec «Totem», le jeune compositeur Stéphane Borel se sert de sifflets, marimba, chimes, vibraphone, entre autres instruments, pour décrire l'atmosphère de la forêt. On retient l'extrême dextérité des percussionnistes.

Et c'est par le biais des ensembles suisses, tel le Collège de cuivres, engagés par la Société de musique, que l'auditeur prendra connaissance de la production des compositeurs de la région. «Chorus» de François Xavier Delacoste, directeur du Conservatoire de Neuchâtel, approche sensible, convaincante, du monde des cuivres, a ravi l'auditoire.

Les complices de cette fête de l'imagination ont été rappelés chaleureusement. Le concert du Collège de cuivres de Suisse romande, a opéré des conversions. D. de C.

SERVICES

Musée paysan: 19 h 30, visite commentée de l'expo «Regards sur la chasse»; 20 h 30, entretien avec F. Matthey, directeur de l'Ecole d'agriculture de Cernier. Hôpital: ☎ 27 21 11.

Pharmacie d'office: Henry, L.-Robert 68, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera. Urgences médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera.

PUBLICITÉ

Saint-Nicolas
est présent
à la SBS
La Chaux-de-Fonds Pod 2000 -
Le Locle
aujourd'hui
5 décembre 1990
Une petite attention sera
remise à tous les enfants
28-012403

Restaurant du Théâtre
Pizzeria-Grill
Av. Léopold-Robert 23-25
☎ 039/23 88 88
La Chaux-de-Fonds
Jeudi 6, vendredi 7
et samedi 8 décembre
dès 17 h 30
pour l'apéritif:
DÉGUSTATION
D'HUÎTRES
.....
Actuellement quinzaine
des moules de Bouchot
28-012470

NAISSANCES

CLINIQUE
de la TOUR
ÉMILIE
est heureuse d'annoncer
la naissance de sa sœur
OPHÉLIE
le 3 décembre 1990
Famille Anne et Yvan
L'EPLATTENIER-GUENIAT
Croix-Fédérale 46
La Chaux-de-Fonds
28-012240

BASTIEN
est heureux d'annoncer
la naissance de son petit frère
SYLVAIN
le 3 décembre 1990
MATERNITÉ HÔPITAL
DE LA CHAUX-DE-FONDS
Gabrielle et Jean-Louis
MASONI-TAENZLER
«Boucherie-Chevaline
MASONI»
28-126394

CLINIQUE
de la TOUR
NOÉMIE
a la grande joie d'annoncer
la naissance de sa petite sœur
LARISSA
CHARLOTTE
le 4 décembre 1990
Famille Doris et Marco RAFFA
Léopold-Robert 83
2300 La Chaux-de-Fonds

RÉSERVATION DES BILLETS

La réservation des billets se déroulera au 1er étage de la Maison du Peuple après-demain vendredi 7 décembre de 17 h à 19 h, vendredi 14 de 17 h à 19 h et samedi 15 de 10 h à 11 h 30. On peut également acheter son billet avant chaque séance, mais il est plus prudent de s'y prendre le plus tôt possible. En matinées, les enfants pourront assister au spectacle gratuitement et les adultes pour 10 francs. Le vendredi soir, le billet revient à 15 francs, le samedi soir à 18 francs, tout compris!

JEUDI 6 DÉCEMBRE, le Saint-Nicolas de nos commerçants de la rue du Temple, attend les enfants sages, avec son âne et le père Fouettard de **16 à 18 heures**

91-45838 Organisation: Vieux-Moutier

innovation 
LE LOCLE - ☎ 039/31 66 55
Pour vous, le meilleur.
28-12600(14)

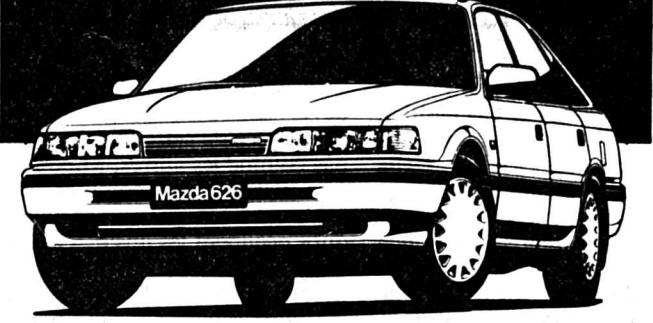
★ **BOUCHERIE CENTRALE** ★
★ Ph. Ammann - Pont 4 - ☎ 039/31 40 04 ★
★ **Demain jeudi:** ★
★ **Compote aux raves** ★
★ **(sourièbe)** ★
★ **cuite, garnie** ★
★ Livraisons à domicile ★
★ 91-45053 ★

Le Restaurant des Entre-Deux-Monts
est fermé jusqu'à nouvel avis pour cause de rénovation. A. et R. Graber
28-14094

Superbe **Terrano 4 WD**
rouge, radio, direction assistée, pneus larges. Fr. 26 000.-
J.-D. Haag SA
☎ 039/26 04 55
28-012248

PROFITEZ, ACHETEZ VOTRE 4 x 4 à un prix sans concurrence

ABS plus toit ouvrant électrique plus quatre pneus d'hiver égalent moins Fr. 3570.-.



Autrement dit: qui veut le plus paie le moins. La Mazda 626 GLX «ABS Plus» vous offre plus d'équipements (et quels équipements!) et vous coûte moins. Au lieu de chercher à comprendre, venez l'essayer.

CENTRE AUTOMOBILE
Roger Robert - Les Ponts-de-Martel
☎ 039/37 14 14
Rouler de l'avant. **MAZDA**

TUBAGE ET CONSTRUCTION DE CHEMINÉES
en acier inoxydable garantie: 10 ans
REYMOND GIRARDIN
Maître ramoneur
Stand 3 - Tél. 038 53 34 41 - CERNIER
87-775

immobilier

A vendre
AU LOCLE, SUR LES MONTS, ensemble ou séparément:
une villa
comportant 3 appartements de 3 et 4 pièces avec un garage, parc arborisé, libre de bail;
un terrain à bâtir
en zone résidentielle d'environ 2300 m².
ÉTUDE PIERRE FAESSLER
Grande-Rue 16 - 2400 Le Locle - ☎ 039/31 71 31
28-14074

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...
Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

A louer au Locle un 3 pièces
dans un immeuble de 6 appartements comprenant une cuisine agencée habitable, une salle de bains, une cave, 1 grenier et une chambre haute.
Disponible dès le 1er janvier 1991
Pour tous renseignements, téléphoner au 038/25 89 64 ou 038/25 25 61
28-001212

divers

Galerie du Bourg Art & Antiquités
Bourg-Dessous 55 - Les Brenets
Grand choix de mobilier d'époque et d'**ANTIQUITÉS**
Achat - Vente - Restauration
Mardi - vendr.: de 14 h à 18 h 30
Samedi: de 10 h à 17 h 30
28-14198

A louer à Tavannes rustique appartement mansardé 4½ pièces
150 m², cheminée, balcon, lave-vaisselle, etc.
Fr. 1200.- + Fr. 80.- charges.
☎ 061/89 22 25.
271.200997

Magnifique **Porsche 944**
options
1987, 42 000 km très soignée
Fr. 27 500.-
Centre de ventes Toyota
av. Léopold-Robert 117,
La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 64 44
28-012003

J'achète toutes antiquités: meubles, tapis, tableaux, bibelots, successions et appartements complets.
R. Rossetti Antiquités
Gare 14, 2034 Peseux, ☎ 038/31 30 20
28-000084

PRÊTS
jusqu'à Fr. 80 000.-
Aussi pour frontaliers BAP (courtier)
Château 2
1870 Monthey
☎ 025/71 58 03
243605

Panasonic VIDÉO
UN ESSAI S'IMPOSE bien sûr chez:
28-012080

A louer à Val-d'Illiez chalet
pour la saison d'hiver 90/91, à 10 minutes des stations des Portes-du-Soleil. 3 chambres (6 lits), salle de bains, salon avec cheminée.
Prix à discuter.
☎ 025/81 37 44
dès 18 heures
243-410511

OCCASION:
• 300 CE:
Juillet 87 • 47'000 km
• nombreuses options
+ Kit Lorinser
GARAGE DES FALAISES LANTHEMANN
- NEUCHÂTEL-21 31 41 -

FUST CUISINES / BAINS

TARIO
Appareils et montage incl.
Cuisine stratifiée. Appareils encastrables de marque Bosch: lave-vaisselle SMI 4026, cuisinière HEE 616 G, réfrigérateur KTL 1631, hotte et éviers Franke.
Planifiez la rénovation avant l'augmentation des prix!

Le Service FUST
• En permanence, cuisines d'exposition à prix coutant
• Garantie de 5 ans sur les meubles
• Rénovation prise en charge
• Offre immédiate par ordinateur en fonction de des désirs
• Grand choix d'appareils de toutes marques

FUST
CUISINES/BAINS ELECTROMENAGER LUMINAIRES TV-HIFI-VIDEO
Neuchâtel, rue des Terreaux 5
Biègne, rue Centrale 36
Yverdon, rue de la Plaine 9
038 25 53 70
032 23 88 77
024 21 86 16
05-2569/4x4

A remettre au Locle salon de coiffure messieurs
Bonne situation. Prix à discuter.
Ecrire sous chiffres 28-975165 à Publicitas, 2400 Le Locle.

cti
gestion immobilière sa
Raffinerie 1, 2000 Neuchâtel, ☎ 038/24 22 44
A louer
tout de suite ou pour date à convenir à La Chaux-de-Fonds dans copropriété récemment construite
magnifique appartement en attique
Salon/salle à manger, 3 chambres à coucher, cuisine agencée, 3 salles d'eau, cheminée de salon, sols marbre, grande terrasse. Prix justifié.
Pour visites et renseignements, s'adresser à la gérance.
28-000152
Membre de la Société Neuchâteloise des Géomètres et Courtiers en Immobilier

immobilier

PORTES OUVERTES AU LOCLE - BELLEVUE 8-10
Samedi 8 décembre 1990
de 10 à 12 heures et de 13 h 30 à 15 heures



A vendre: 2 villas
entièrement refaites à neuf, avec garages et jardin.

A louer:
appartement de 2½ pièces
tout confort, avec cheminée de salon, cuisine agencée et jardin.

magnifique attique
cachet rustique, avec cheminée de salon, cuisine agencée et jardin.

28-012666

Mon prêt personnel - Un procrédit



Veuillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois env. Fr. _____
Nom _____ Prénom _____
Rue _____ No _____
NP/Domicile _____
Date de naissance _____ Signature _____
A adresser dès aujourd'hui à ou téléphoner
Banque Procrédit **039 - 23 16 12**
Av. L.-Robert 23 08.00 à 12.15 heures
2301 La Chaux-de-Fonds 13.45 à 18.00 heures
Xprocrédit
Taux d'intérêts jusqu'à 16,5 % maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions.
03-4325/4-4

Sur des airs traditionnels hongrois

Concert de «Stefan Bucur» à l'Ecole primaire

L'orchestre de musique traditionnelle roumaine «Stefan Bucur» s'est récemment produit devant les élèves des 3e, 4e et 5e degrés de l'Ecole primaire. Les jeunes spectateurs ont ainsi découvert les accents particuliers de cette musique slave particulièrement rythmée et entraînante.

Le volonté du degré primaire est précisément de mettre l'accent sur l'éducation musicale. Ce n'est donc pas par hasard si ce remarquable orchestre fut convié à se présenter en concert.

CYMBALUM, FLÛTE DE PAN & CO...

Dans cette optique globale d'ailleurs, le directeur des Ecoles primaires du Locle, Pierre-André Pélichet, suit actuellement quelques projets qu'il entend mener à bien l'année prochaine. Les élèves de tous âges de l'établissement qu'il dirige seront concernés. Mais cela est de la musique d'avenir.

Quant à celle qui fut entendue dans l'aula de l'Ecole secondaire et que tous les amateurs pourront également apprécier les 5 et 6 de ce mois au P'tit Paris, elle

fut à la hauteur de l'époustouflante tradition musicale de ce pays avec ses subits changements de rythme signifiés par le cymbalum entourés des inter-

ventions stridentes ou langoureuses de la flûte de Pan, tandis qu'en accompagnement ou en solo le violon et la clarinette donnent à l'ensemble un corps chaleureux et remarquablement équilibré. Il y a bien sûr dans la plupart de ces compositions des références tziganes lorsque «Stefan Bucur» s'engage dans ce registre. Mais il en a d'autres, plus classiques parmi lesquels se profile la Hongrie profonde; ce pays riche de contrastes, au carrefour de plusieurs cultures charriées par Le Danube et qu'il a remarquablement assimilés. Les élèves de l'Ecole primaire du Locle y ont été sensibles. Ce d'autant plus que ceux qui ont déjà entendu des airs folkloriques appenzellois devaient y retrouver une parenté. A la différence qu'en Suisse la contrebasse ou l'accordéon se joignent parfois à la clarinette et au violon tandis que le proche cousin du cymbalum se dit «hackbrett». (jcp)



«Stefan Bucur», une formation dans le plus pur respect de la tradition classique et folklorique hongroise. (Impar-Perrin)

Bonjour tristesse

Maisha Grant au Cellier de Marianne

Les concerts de blues et de gospel sont toujours très prisés au Crêt-Vaillant. Malheureusement, celui de vendredi n'a pas vraiment cassé les barreaux de chaises... Si le répertoire était plutôt plaisant, Maisha Grant et son pianiste semblaient un peu essouffés.

Maisha Grant est sans conteste une grande chanteuse. Il est apparu néanmoins que son jeu lyrique manquait vendredi soir de cet enthousiasme si indispensable au blues et au gospel.

De plus, il semble difficile de tenir un public en haleine avec une si petite formation. Knut Maurer ne peut remplacer un trio à lui tout seul. Sa grande dextérité ne change rien à cette situation.

On entendit néanmoins avec plaisir de vieux thèmes de Gospel rangés un peu hâtivement dans les placards de l'Histoire de la musique. Seul le Festival de jazz de Cully se donne la peine de programmer chaque année une soirée gospel digne de ce nom. En seconde partie du



Maisha Grant au Cellier de Marianne. (sp)

concert, Maisha Grant interpréta un répertoire plus axé sur le jazz («Summertime» de Georges Gershwin, «My Funny Valentine» de Rogers et Hart, etc...). Restait, pour dynamiser le public, à le faire taper dans ses mains. Un vieux truc lorsque les musiciens désirent décongeler un public quelque peu engoncé. CSE

Les sans-culottes seront habillés!

La Révolution française selon Comœdia

Les Suisses arrivent, garez-vous! Pour les fêtes de fin d'année, la troupe théâtrale locloise Comœdia offre à son public ni plus ni moins qu'une révolution. Une révolution pour rire! Et les sans-culottes présents en auront quand même une, pas d'affolement.

Pour fêter le 700e de la Confédération, Comœdia a tapé dans le mille: son prochain spectacle va parler des Suisses. Pas n'importe lesquels: ceux qui ont fait la Révolution. Et pas n'importe laquelle non plus: la Révolution française. La pièce se nomme bien sûr «Les Suisses». Elle est signée Pierre-Aristide Bréal, et la mise en scène est assurée par René Geyer. Comœdia la jouera

dans ses propres locaux, à la Combe-Girard, les 28, 29, 31 décembre puis les 1, 4, 5, 11, 12, 18, 19, 25 et 26 janvier, à 20 h 30.

C'est un spectacle comico-historique, alliant le théâtre de divertissement à une page de notre histoire, celle des mercenaires suisses au service du roi de France, en des temps particulièrement agités. En scène: des Suisses bien sûr, mais aussi des sans-culottes, une moucharde, des officiers de police, une angélique, un comte, un baron...

Au printemps prochain, la troupe partira en tournée, qui la conduira jusqu'à Gérardmer, ville parrainée par la Mère-Commune. (cld)

Monstre disco samedi soir

Over'night à la halle du Communal

Pour son 5e anniversaire, la disco mobile Over'night avait fait halle comble en décembre passé à La Chaux-de-Fonds. Cette année, le 6e sera décentralisé: c'est à la halle polyvalente du Locle que ça se passe. Samedi jusqu'à 4 heures du matin, ça va donner, avis aux amateurs!

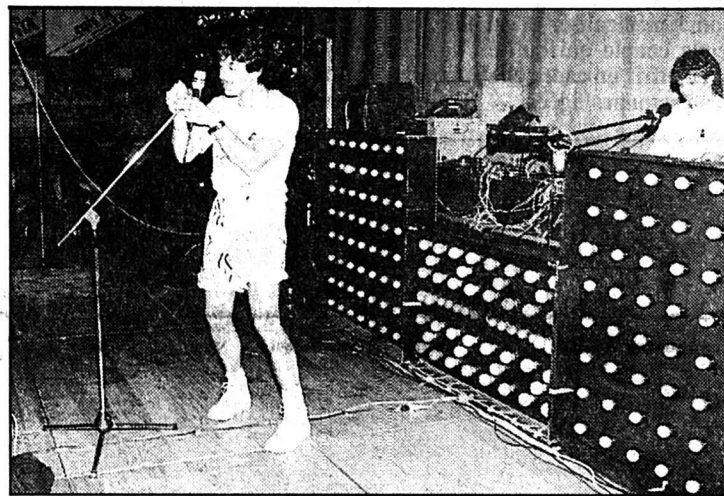
Au programme, un concert live avec The Red Bidons, jeune groupe chaud-fonnier de quatre musiciens; un lanceur de feu; un show présenté par le Physic Club. Tout cela naturellement assorti du puissant «matos disco» d'Over'night, 3000 kg son et lumière au total. Sans compter un grand concours où il s'agira de trouver les meilleurs du Top Ten, du hit parade

d'Over'night. On va danser jeune (pour des prix d'entrée spécial jeunes également).

La halle du Communal est plutôt décentralisée. Mais question transports, pas de problème: un service de bus est offert gratuitement par l'UBS. Parcours: La Chaux-de-Fonds gare TC - poste du Locle - halle polyvalente (et retour) toutes les heures, depuis 20 h 30 jusqu'à 4 heures du mat'.

Une initiative qui ne va pas déplaire aux nombreux amateurs de disco, en général plutôt frustrés au Locle! (cld)

● 6e anniversaire d'Over'night, halle polyvalente du Communal, samedi 8 décembre de 21 h à 4 heures.



C'était l'année passée à La «Tchaux». Cette fois, c'est au tour du Locle. (Henry)

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 5 AU 11 DÉCEMBRE

Amis des chiens, Le Locle. - Société réunissant les chiens de toutes races avec ou sans pedigree. Entraînements chaque samedi, rendez-vous à 14 h à la Combe-Girard (ancien camping). Renseignements: (039) 26.65.48 (heures des repas). Samedi 8 décembre: après l'entraînement, fête de Noël, visite du père Noël aux environs de 17 h 30, souper vers 19 heures.

CAS groupe des Aînés. - Stamm le lundi à 18 h au Sphinx.

CAS groupe féminin Roche-Claire. - Samedi 8 décembre, repas de Noël au chalet. Gardiennage: 8-9 décembre, C. Vallon, S. Scheurer.

CAS section Sommertel. - vendredi 7 décembre, stammi à 18 h au restaurant de la Jaluse. Samedi 8, Noël de la section au Fiottet, 19 h, illumination de l'arbre. Mardi 11, gymnastique dès 18 h 30. Gardiennage: Commission du chalet.

Chœur d'hommes «Echo de l'Union». - Lundi 10 décembre, répétition à 20 h au local habituel.

Club des loisirs. - Jeudi 6 décembre à 14 h 30 au Casino, «Le Mexique», exposé avec diapos en couleur de M. Georges Cuany, Le Locle, suivi de quelques diapos sur la récente exposition des orchidées, de Genève.

Contemporaines 1903. - Mercredi 5 décembre, dîner de fin d'année au café Central dès 12 h 30, prière de prendre les lots.

Contemporaines 1941. - Apéritif, vendredi 7 décembre dès 19 h à la Croisette.

Contemporains 1946. - Apéritif de fin d'année vendredi 7 décembre dès 18 h 30 au Café de la Jaluse. Repas vers 20 h.

Société canine. - Entraînements: le samedi dès 14 h au chalet sur les Monts. Education, défense, flair, agilité, travail sanitaire. Renseignements: (039) 28.10.30, et (039) 31.82.68. Nous acceptons tous les chiens avec ou sans pedigree.

Vélo-Club Edelweiss. - Assemblée mensuelle jeudi à 20 h au Café des Sports.

Pro Senectute. - Gymnastique les mardis de 8 h 45 à 11 h et de 14 h à 16 h à Paroiscentre.

Volleyball-Club. - Entraînements, les lundis à Beau-Site de 18 à 20 h (juniors masculins) et de 20 à 22 h (2e Ligue féminine); et au Communal de 18 à 20 h (juniors féminines) et de 20 à 22 h (4e Ligue féminine). Les mardis: à Beau-Site de 18 à 20 h (mini-volley) et de 20 à 22 h (3e Ligue masculine). Les jeudis: à Beau-Site de 18 à 20 h (juniors féminines) et de 20 à 22 h (2e Ligue masculine); et au Communal, de 18 à 20 h (juniors masculins) et de 20 à 22 h (2e Ligue féminine).

Sténographie Aimé Paris. - Entraînements tous les mardis, 19 h 15, salle 25 du collège Daniel-JeanRichard (No 11).

CADL (Club athlétique). - Entraînements à l'ancienne halle de Beau-Site le lundi et le jeudi de 18 h à 19 h pour les éco-

liers et écolières; le lundi et le jeudi de 19 h à 20 h pour les cadets, cadettes et juniors; vendredi de 17 h 45 à 19 h pour les débutants. Renseignements: R. Wicht, tél. 31 57 50, et R. Barfuss, tél. 31 21 72.

Club d'échecs. - Entraînements et (ou) tournois, chaque mercredi à 19 h 30, local restaurant de la Croisette. Renseignements: M.-A. Duvoisin, tél. (039) 31 64 55.

Club des lutteurs. - Mercredi, cours de lutte, 18 h 30, écoliers; 20 h actifs, halle de Beau-Site.

Fanfara «La Sociale». - Répétition tous les lundis à 19 h 45 à la Bourdonnière.

Le Locle-Sports, Club haltérophile. - Halle des sports des Jeanneret, 1er étage, juniors, lundi, mercredi et vendredi de 19 h à 21 h. Elite et vétérans, mardi et jeudi de 18 h à 21 h 30, dimanche de 10 à 12 h.

Samourai Judo-Club. - Lundi, de 19 h à 20 h, écoliers dès 12 ans; 19 h à 21 h, adultes. Mercredi de 18 h à 19 h, écoliers jusqu'à 12 ans; de 19 h à 20 h, écoliers dès 12 ans. Jeudi, de 18 h 45 à 19 h 45, débutants écoliers; de 20 h à 21 h 30, adultes. Renseignements: Pierre Beuret, tél. 317 736, ou Pascal Paroz, tél. 311 744.

Groupe folklorique Les Francs-Habergeants. - M.-A.-Calame 5, 2e étage (ancienne poste). Répétitions: mardi, 17 h, groupe enfants. Mardi, 20 h, Chanson locloise. Mercredi, 20 h, danseurs.

Croix-Rouge suisse, section du Locle. - Tél. 31 72 64. Consultations pour nourissons:

Ecole neuchâteloise de nurses (ancien home Zenith), Hôtel-de-ville 3, tous les mardis après-midis de 14 h à 17 h. Baby-sitting, tél. 31 33 07. Taxis bénévoles: tél. 31 11 17. Vestiaire: rue des Envers 1, tous les jeudis de 14 h à 18 h 30.

Société fédérale de gymnastique. Actifs. - Mardi, halle des Jeanneret de 20 à 22 h. Vendredi, nouvelle halle de Beau-Site de 20 à 22 h (C. Huguenin, 31 50 59).

Féminine. - Lundi, ancienne halle de Beau-Site, de 20 à 22 h.

Dames. - Mercredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 20 à 22 h (Mme D. Huguenin, 31 50 59).

Pupilles. - Mardi, halle des Jeanneret, groupe artistique, de 18 à 20 h (F. Robert, 31 49 28). Mercredi, ancienne halle de Beau-Site, de 18 h à 19 h, débutants (F. Robert, 31 49 28); de 19 h à 20 h 30, pupilles. Vendredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 18 h à 20 h, ancienne halle de Beau-Site, groupe athlétisme (E. Hahn, 31 42 64).

Pupillettes. - Lundi, halle des Jeanneret, de 18 à 19 h, petites pupillettes débutantes (Mme M.-C. Boiteux, 31 80 20, et Mlle N. Valmaseda, 31 84 94). Ancienne halle de Beau-Site, de 19 à 20 h, groupe athlétisme (E. Hahn, 31 42 64). Mercredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 18 à 20 h, groupe artistique (R. Dubois, 31 58 09, et Mme L. Hahn, 31 42 64). Vendredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 18 à 19 h,

grandes pupillettes (Mlle S. Zbinden, 31 28 64); de 18 à 20 h, groupe athlétisme dans l'ancienne halle de Beau-Site. Samedi, nouvelle halle de Beau-Site, de 8 à 10 h, groupe artistique. Président: J.-M. Maillard, tél. 31 57 24.

Société philatélique. - Cercle de l'Union, M.-A.-Calame 16, 2e lundi de chaque mois: 20 h 15, assemblée des sociétaires; dès 21 h., réunion pour échanges, vente et achat de timbres, cartes et enveloppes.

Tennis de table. - Entraînements tous les mardis et jeudis, au sous-sol du collège Girardet. Cadets et seniors de 20 à 22 h.

Gym hommes. - Mercredi de 20 à 22 h, halle polyvalente, bloc 1.

Contemporains 1923. - Rencontre chaque 2e mardi du mois, 14 h à l'Hôtel-de-Ville.

Contemporains 1924. - Chaque premier jeudi du mois, rendez-vous à 13 h 30, place du Marché, pour sortie surprise.

Groupe scout «Les Trois Sapins». - Pour garçons et filles. Tous les mercredis de 18 à 20 h pour enfants de 7 à 11 ans, et de 18 à 21 h pour enfants dès 11 ans, au Chalet des Trois Sapins à la Combe-Girard.

Dernier délai pour les inscriptions: LUNDI À 17 HEURES

Les programmes permanents des sociétés locales ne paraissent qu'une fois par mois, le premier mercredi. De même, il n'est pas fait de rappel de convocation. (Imp)

Recherche de conducteur et témoins

Le conducteur de la voiture qui, dans la nuit de samedi à dimanche derniers, a heurté une voiture de marque Mazda 323, bleue, stationnée devant l'immeuble No 7 de la rue des Cardamines, ainsi que les témoins sont priés de prendre contact avec la police cantonale au Locle, tél. (039) 31.54.54.

SERVICES

LE LOCLE
Bibliothèque des Jeunes: lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.
Bibliothèque de la Ville: lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.

Pharmacie d'office: de la Poste, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera.

Permanence médicale: ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. **Permanence dentaire:** ☎ 31 10 17.

NAISSANCE

MATERNITÉ DE L'HÔPITAL DU LOCLE

Mme Marra Franca et Alves Avelino

ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

WILMA

le 4 décembre 1990

Raison 5
2400 Le Locle

Chauffeur de taxi sauvagement assassiné Son agresseur en fuite

Hier soir, aux environs de 22 h 15, une horrible agression a eu lieu sur la personne d'un chauffeur de taxi. Ce dernier est malheureusement décédé des suites de ses blessures, a indiqué ce matin à 1 h 30 la police cantonale neuchâteloise.

La victime, employée au Taxi Roland, avait pris en charge un inconnu à la gare de Neuchâtel pour le conduire au Val-de-Ruz.

Sur la route tendant de Fontaines à Fontainemelon, l'agresseur a alors sorti un couteau et s'est mis à frapper le chauffeur. Après son triste forfait, l'inconnu a quitté les lieux à pied.

Le malheureux a été transporté à l'hôpital où l'on n'a pu que constater son décès.

SIGNALEMENT

L'auteur de cette odieuse agression correspond au signalement suivant: il est jeune, de corpulence moyenne à svelte. Il a des cheveux noirs, mi-longs, peu soignés. Il portait un ciré ou un «K-Way» jaune canari.

Toute personne susceptible de fournir des renseignements sur cette lamentable affaire est priée de prendre contact avec la police cantonale à Neuchâtel, tél 038/24.24.24, ou avec le poste de police le plus proche.

Vos tickets m'sieurs-dames! Contrôles mal ressentis dans les Transports publics neuchâtelois

Les contrôleurs des TN portent une tenue uniformisée tellement peu militaire que les usagers les croient en civil. Et quand leur plaque est de plus cachée sous un manteau, des incidents peuvent éclater.

«Non Monsieur, je ne vous montrerai pas mon ticket! Je ne vois pas ce qui vous autorise à me le demander». Combien de fois les contrôleurs des TN ont-ils été pris à partie par des usagers peu disposés à obtempérer? Deux incidents de ce genre ayant éclaté récemment sur la même ligne de bus, tout porte à croire qu'il se sont répétés ailleurs.

UNE TENUE DE «VILLE»

Le malentendu ressort de l'abandon de l'uniforme de style militaire par les TN qui ont équipé leurs contrôleurs d'un blazer et supprimé la casquette.

Une tenue qui fait plus «ville», reconnaît M. Blanchoud, chef d'exploitation, mais qui distingue les employés de la compagnie par le port d'une plaque avec l'inscription «contrôleur». Cette plaque, ajoute M. Blanchoud, «doit être visible».

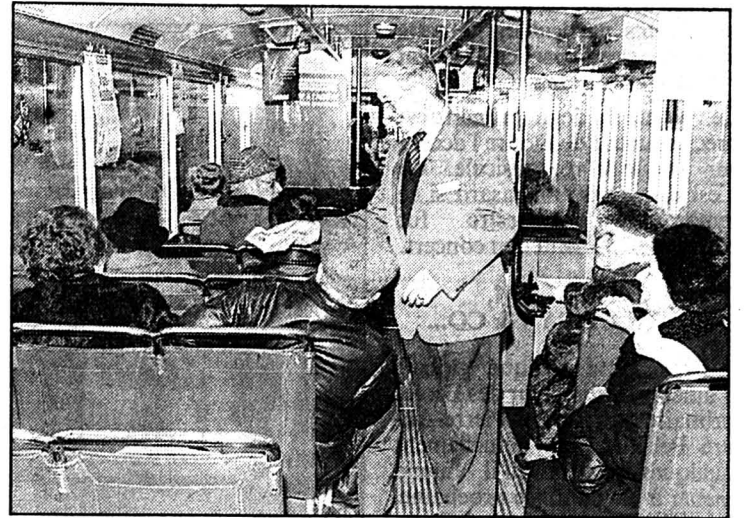
DES USAGERS MÉCONTENTES

Or, elle est fréquemment cachée sous un manteau léger ou en simili-cuir (les contrôleurs portent parfois même un blouson), aussi n'est-il pas étonnant que des usagers se rebiffent. Les TN joueraient-ils au plus fin avec les resquilleurs en «camouflant» leurs employés?

M. Blanchoud affirme que cela ne ressort pas de la volonté actuelle des TN, mais que la Suisse alémanique a déjà ses contrôleurs de bus en jeans et que les CFF les ont aussi intro-

duits dans les trains de banlieue. Cela voudrait-il dire que les TN songent également à lancer des

contrôleurs en civil sur le réseau neuchâtelois? «Pas encore», répond M. Blanchoud... A.T.



Prendre les contrôleurs des TN pour des civils... il faut être myope ou de mauvaise foi! (Comtesse)

Petit home au grand cœur Nouveau centre médicalisé à Bevaix

Dans une grande villa transformée s'ouvrira à Bevaix un petit home médicalisé. A sa tête, un jeune couple qui quitte l'hôpital pour offrir un cadre chaleureux à des personnes âgées.

Thierry Monnin, 28 ans, technicien en radiologie, prendra pour épouse Anne Bouckaert, 27 ans, infirmière chef d'une unité de soin, ce printemps. Tous deux quittent l'Hôpital de La Chau-

de-Fonds après 7 et 5 ans d'activité. Ils ont suivi le cours de cadre à Lausanne pour la gestion de service et attendaient «une opportunité».

UN PRIX ABORDABLE

Elle s'est présentée cet été, avec la proposition de vente clés en main d'un petit home médicalisé à Bevaix. Une villa - avec jardin - qui offrira trois chambres simples et trois chambres doubles.

Un bâtiment qui a reçu l'aval des autorités communales et subi quelques transformations pour répondre aux normes en vigueur. Le coût journalier dépasse de peu le prix dans un établissement public. Le couple de gérants habitera la villa à côté.

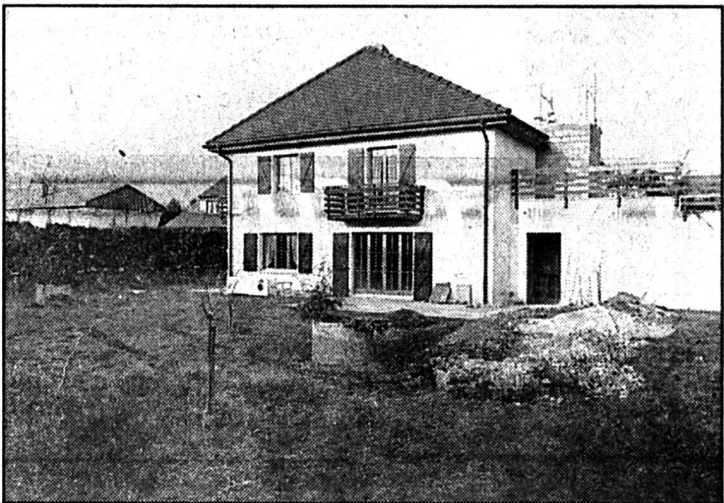
Une infirmière à 50 à 70%, deux aides médicales à 50% et une veilleuse chaque nuit compléteront l'équipe de soin. Les pen-

sionnaires pourront garder leur médecin traitant ou s'adresser au médecin du village.

En ouvrant ce home, le jeune couple souhaite offrir un cadre familial. Thierry Monnin insiste aussi sur sa volonté de personnaliser les soins: chaque chambre sera le «chez-soi» du pensionnaire, il s'y sentira à la maison.

OUVERTURE EN MARS

Si des intéressés se sont déjà manifestés, aucune inscription n'a encore été enregistrée. Thierry Monnin souhaitait attendre la fin des travaux. Il tenait à ce que les futurs clients puissent visiter, choisir l'endroit, et pas y être «placés» à contre-cœur. L'ouverture est prévue pour mars prochain. Le home Les Pommières possède déjà une adresse, case postale 319, 2022 Bevaix. AO



Le futur home médicalisé de Bevaix.

(Comtesse)

Les élèves coûtent plus cher!

Une augmentation de 30% au budget de l'ESRN

Le Conseil intercommunal de l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel (ESRN) a donné son aval au budget pour 1991. Il en ressort, par rapport au budget précédent, une augmentation de 2319 fr 75 du coût par élève.

En passant de 7440 fr 50 à 9760 fr 25, le coût par élève de l'ESRN subira un accroissement de 30% entre 1990 et 1991. Selon M. Armand Gougler, président du comité, trois facteurs ont été déterminants dans cette aggravation des charges: l'indexation des salaires et l'octroi du 13e salaire qui représentent le 15,66% de l'augmentation, alors que les locations y entrent pour 9,39% et l'ouverture du collège du Landeron pour 4,95%.

Un nouvel élément a également été pris en compte dans ce budget. Mise au vote, la prise en

charge des frais de transports par l'ESRN a été acceptée par le Conseil intercommunal selon le principe de la péréquation. Cette nouvelle charge de quelque 360.000 francs, a donc encore surchargé le coût de l'élève présenté à la séance et qui se montait à 9616 fr 25.

Les budgets communaux ayant été établis sur la base de ce premier montant vont s'en ressentir. Les communes qui ne payaient pas les déplacements de leurs élèves devront passer à la caisse. Les autres y gagneront ou y perdront, selon le prix qu'elles avaient à déboursier. Le Landeron sera l'une des moins bien loties: elle pouvait espérer économiser le montant des abonnements pour Cressier et Neuchâtel dès l'ouverture de son collège (55.000 fr. à son budget pour 1990). A.T.

L'Est est-il crédible?

Le directeur de l'Ost-Institut, Peter Sager, à l'Uni de Neuchâtel

Quelles sont les chances d'une démocratisation réelle des pays de l'Est et de l'URSS? Le Bernois Peter Sager, directeur de l'Ost-Institut, était hier l'invité de l'Institut de sociologie et de science politique de l'Uni de Neuchâtel pour tenter de les évaluer. Avec un constat premier: il faut donner sa chance à «Gorbi».

Un processus de démocratisation à deux vitesses s'est amorcé en Europe de l'Est: d'un côté les huit pays bientôt ex-satellites du géant rouge et de l'autre l'URSS elle-même. Les raisons? Dans ces premiers pays, l'éveil démocratique, avéré l'an dernier dans la plupart d'entre eux et permis par le «grand frère», est en fait une étape d'un processus constant et ancien. Les insurrections qui parsèment leur passé récent, après être tombés sous la coupe de Moscou, l'attestent.

A l'inverse, en URSS, la problématique démocratique est un phénomène nouveau. Aucune tradition ne l'était. Et pour cause: un fossé a toujours existé entre l'actuelle URSS et le reste du continent. Et il faut remonter à la domination tatare des siècles passés pour en trouver l'explication première. Alors que l'idée démocratique du principe majoritaire émergeait dans les esprits européens, chez les

Russes c'était l'introduction du principe asiatique de l'unanimité qui prévalait peu à peu. Un principe redoutable pour celui dont le point de vue diverge des autres. Raison pour laquelle les populations russes ont opté, au fil des siècles et des régimes, pour ce qui était une vertu de survie: la passivité. Une exceptionnelle apathie qui perdure encore aujourd'hui et explique grandement l'incroyable force d'inertie du pays face au processus de démocratisation et de libéralisation économique.

Mais ce mouvement, pour être lent - Peter Sager estime qu'il faudra de trois à quatre générations pour qu'il se complète - n'en est pas moins crédible et irréversible. Des preuves? A foison: l'alignement de l'URSS sur l'Occident en matière de politique internationale, des élections plus libres, la réécriture objective de l'histoire soviétique et surtout l'abandon du «monopole de la vérité idéologique».

Reste aujourd'hui pour l'Occident à participer à la construction de cette nouvelle architecture européenne. A ce titre, le Conseil de l'Europe aura un rôle essentiel à jouer dans la nouvelle situation d'interdépendance planétaire qui se dessine.

Mais des interrogations demeurent. En particulier, la situa-

tion économique et alimentaire actuelle de l'URSS a-t-elle été provoquée par l'avènement du discours de «perestroïka» et de «glasnost»? Peter Sager ne le croit pas. Sans l'éveil démocratique, la situation serait pire. L'immense pression inflationniste contenue artificiellement qui existe sur le marché soviétique du fait de l'héritage d'un régime d'économie soi-disant planifiée en est la principale responsable. Alors pourquoi les dirigeants soviétiques ne libéralisent-ils pas complètement le marché? Peter Sager a sa théorie. Gorbatchev gère le «chaos» en attendant que celui-ci atteigne son point de maturation apte à susciter une volonté populaire unanime de réformes drastiques par voie référendaire. Pour l'orateur, ce stade devrait être atteint à la fin du printemps 91 au plus tard, sous peine de voir la dictature s'installer. Cinq ans devraient alors suffire pour que les réformes économiques portent leurs premiers fruits. D'où la nécessité, selon P. Sager, de tout faire en attendant pour permettre au géant soviétique de maintenir sa cohésion. Quitte à y sacrifier temporairement l'aspiration indépendantiste des républiques périphériques, estime encore Peter Sager. (cp)

Le salaire de la franchise

Au Tribunal de police de Neuchâtel

C. S. avait à répondre d'infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants pour avoir consommé depuis 83 - et plus particulièrement depuis 87 - plus de 700 gr. de «H», 40 grammes de cocaïne et 4 gr. d'héroïne.

Le ministère public requerrait 20 jours d'emprisonnement.

Si depuis son arrestation, la prévenue n'a plus «touché à la poudre», elle reconnaissait hier devant le tribunal consommer encore «quelques joints» de temps à autre.

Cette franchise, le fait que C. S. soit une délinquante primaire qui n'a jamais trafiqué - la drogue lui était fournie par un ami - et sa promesse d'arrêter «petit à petit» sa consommation de drogue douce ont incité la présidente du tribunal à lui accorder le sursis pendant un an. Tout en mettant en garde la jeune maman des risques qu'elle prenait à son égard et à celui de son enfant si des mesures pénales plus graves devaient un jour être prononcées en raison d'une consommation qui se poursuivrait. Et de l'adjoindre à arrêter complètement pour éviter l'escalade et à prendre contact avec un thérapeute. 55 francs de frais de justice ont en outre été mis à la charge de la prévenue. (cp)

Mère de famille acquittée

Ecole buissonnière à Boudry

Une mère de famille contre laquelle le ministère public neuchâtelois requerrait 10 jours d'arrêt, sur plainte d'un directeur d'école, parce que son fils était un habitué de l'école buissonnière, a été acquittée mardi par le Tribunal de police de Boudry. En outre, les frais de la cause ont été mis à la charge de l'Etat.

L'avocat de la mère du jeune homme s'est indigné du fait que tant la direction de l'école que le ministère public en soient venus à une telle extrémité, alors que sa cliente avait fait tout ce qui était en son pouvoir pour que son fils, aujourd'hui libéré de la scolarité obligatoire, mais apparemment très allergique à l'école, suive régulièrement ses cours.

Dans son jugement, le tribunal a écarté la responsabilité qu'aurait eu la mère, aux dires du directeur d'école, dans les

quelque 70 absences de son fils. Non seulement «cette mère s'est préoccupée de ce problème, en a souffert, mais en plus elle se voit aujourd'hui menacée d'une peine de 10 jours d'arrêt. Je trouve cela inacceptable et plaide l'avocat. On pourrait attendre du ministère public qu'il ait un meilleur sens de la loi et de l'école une perception pédagogique plus heureuse» a-t-il notamment estimé.

Rien, ni les punitions à l'école et à la maison, ni les privations de camps de ski et de semaine verte, pas plus que des entretiens avec un psychologue ne devaient faire revenir l'adolescent à de meilleurs sentiments face à sa dernière année d'école obligatoire. On ne voit pas, a estimé dès lors le tribunal, ce que l'on pourrait reprocher à cette mère. (ats)

MARIN

Conducteur blessé

Une voiture conduite par M. J.-P. G., de Marin, circulait, hier à 6 h 50, rue Charles-Perrier en direction de la rue de la Gare. A l'intersection, il est entré en collision avec la voiture conduite par M. Jean-Michel Dessibourg, domicilié à Saint-Blaise. Blessé, ce dernier a été hospitalisé.

SERVICES

NEUCHÂTEL

Musée d'histoire naturelle: 20 h 15, «L'énergie géothermique: principes, utilisation et cas de la Suisse», conf. de F. Vuataz.

Plateau libre: 22 h, Juke (Rythm and blues).

Pharmacie d'office: 2000, rue St-Maurice, jusqu'à 21 h. Ensuite 25 10 17.

DUNLOP SP Winter – c'est tout dire!

Soit dit en passant: Comportement optimal tant sur route mouillée que sèche. Quant à la neige, c'est son élément de prédilection.



L'hiver dernier déjà – vainqueur de presque tous les tests de pneus d'hiver. Et encore meilleur cette année!

DUNLOP SP WINTER
En vente dès maintenant dans le commerce spécialisé.

DUNLOP
Hiver

DUNLOP SP WINTER SPORT

DUNLOP SP WINTER

44-009862

divers

COPIC

FAX RICOH
mémoire de 100 numéros
à partir de 38.- fr / mois

108, av. Léopold-Robert
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039 / 23 44 33 Fax 039 / 23 97 10

91-138

immobilier

Aujourd'hui l'ACHAT
c'est l'AVENIR

Nous vendons à La Chaux-de-Fonds
**appartement
de 3 pièces**

Financement: 10% Fonds propres
et une mensualité de Fr. 960.- par
mois charges comprises
Renseignements auprès de:
17-004135

MARC JORDAN
Case postale 73 ☎ 037/45 31 95
1700 Fribourg 6

A louer Grenier 5 – 7, La Chaux-de-Fonds,
dans immeuble commercial et locatif avec
ascenseur

1 BUREAU ÉQUIPÉ de 95 m²
dès le 1er février 1991. Fr. 1600.- + charges;

**1 APPARTEMENT DE
3 1/2 PIÈCES confortable**
dès le 1er mars 1991. Fr. 1450.- + charges;

**1 APPARTEMENT DE
2 PIÈCES neuf**
dès le 1er mars 1991. Fr. 1000.- + charges;

5 STUDIOS neufs
dès le 1er mars 1991. De Fr. 625.- à Fr. 670.-
+ charges.

Tél. Natel 077/37 10 19 ou soir 038/24 21 52

28-012730

Couple de restaurateurs expérimentés cherche à reprendre

bar avec ou sans alcool

Petite restauration acceptée. A La Chaux-de-Fonds, dès
avril 1991 ou pour date à convenir.
Financement et références à disposition.
Faire offre sous chiffres 28-950600 à Publicitas,
place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

À VENDRE OU À LOUER
DÈS LE 1ER AVRIL 1991
AU CENTRE DE FONTAINEMELON
dans un cadre résidentiel en bordure de forêt

**SPACIEUX et LUXUEUX
APPARTEMENTS NEUFS**

- salon avec cheminée + terrasse,
- 3 ou 4 grandes chambres à coucher,
- 2 ou 3 salles d'eau, vestiaire, réduit,
- cuisine super agencée avec salle à manger,
- garage collectif, places de parc, vita parcours.

FINANCEMENT ASSURÉ OU LOCATION
DÈS FR. 1750.-.

Renseignements et visites

| | |
|------------------------------------|------------------------------------|
| VENTE: ☎ 039/23 77 77/76 | LOCATION: ☎ 038/33 62 00 |
|------------------------------------|------------------------------------|

BET SA
Bureau d'Etudes Techniques
Rue des Moulins 51, 2004 Neuchâtel
Administration: ☎ 038/24 35 71

A vendre ou à louer
Gérance 038/21 20 20
dès 7 heures

**Immeuble centre-gare
Le Landeron**

Locaux commerciaux
avec vitrines

- 1 x 76 m² plus 29 m² en sous-sol
- 1 x 26 m² plus 79 m² en sous-sol
- 1 x 43 m²

Egalement jolis appartements
à vendre

Prix et baux à discuter.
Pour tous renseignements,
téléphonez à la gérance.

87-1109

A LOUER

Centre ville
La Chaux-de-Fonds

Magnifique appartement rénové
pignon avec mezzanine, poutres apparentes,
cachet exceptionnel.

5 1/2 pièces dont 3 chambres à coucher, 1 living
avec poêle suédois, 1 cuisine agencée avec lave-
vaisselle, 1 salle de bains - W.-C.
Libre: tout de suite ou à convenir.
Loyer: Fr. 1500.- + chauffage.

28-012083

GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

MEMBRE SNGCI

demandes d'emploi

Ingénieur ETS électronique, informatique

15 ans d'expérience en automatismes industriels (déve-
loppement hard/software, Motorota et Inter) cherche
changement de situation.

Ecrire sous chiffres 28-463650 à Publicitas,
place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

USMHALLER

Un système pour exposer des passions

**HADORN
INTERIEUR**

| | |
|--|--|
| MEUBLES HADORN 13, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE CH-2740 MOUTIER TÉLÉPHONE 032 93 43 31 TÉLÉFAX 032 93 59 42 | SUCCURSALE : MEUBLES HADORN CH-2800 DELEMONT RUE DU STAND 1 TÉLÉPHONE 066 22 83 83 |
|--|--|

14-949/4x4

WYDLER



VOIRIE

Choix incomparable.
Vêtements de pluie,
de travail, signalisa-
tion, d'hiver. Gants,
chaussures, bot-
tes, chapeaux, to-
ques, fourrures polai-
res.

wydler sa

1615 Bossonnens
☎ 021/947 42 77
Fax 947 50 78

MARIUS VALLAT
Représentant
2915 BURE
Tél. 066 66 45 84

17-12207/4x4

WYDLER

L'annonce,
reflet vivant
du marché

Offre spéciale
jusqu'au samedi 8 décembre

**Filets de
saumon frais**

100 g
~~4.-~~ **3.-**

28-000092

MIGROS
NEUCHÂTEL-FRIBOURG

LIPO PULVERISE LES PRIX LIPO PULVERISE LES PRIX

DES SÉRIES ÉNORMES DE TAPIS D'INDIEN "GRITIBÄNTZ"
SAMEDI 8 DEC. "GRITIBÄNTZ"
GRATUITS POUR TOUS NOS VISITEURS

GRÂCE À LA LIPO, CHACUN PEUT SE PERMETTRE AUJOURD'HUI UN VRAI TAPIS D'OR
C'EST LA LIPO, CHACUN PEUT SE PERMETTRE AUJOURD'HUI UN VRAI TAPIS D'OR
C'EST LA LIPO, CHACUN PEUT SE PERMETTRE AUJOURD'HUI UN VRAI TAPIS D'OR

de Russie
MONGOLIE / laine
Env. 250/200 cm *seul fr.* 470.-

d' Afghanistan
KHAMJAB / laine
Env. 200/300 cm *seul fr.* 798.-
AGCHE / laine
Env. 200/300 cm *seul fr.* 1'450.-

du Pakistan
BOCHARA / laine Env. 200/300 cm *seul fr.* 790.-
BOCHARA extra fin laine
Env. 150/250 cm *seul fr.* 1'055.-
315'000 noeuds/m²

de l' Iran
MIR-EXTRA / laine
Env. 200/300 cm *seul fr.* 1'998.-
KASHAN / laine
Env. 200/300 cm *seul fr.* 2'700.-

de Chine
SOIE 30/30 cm
Env. 150'000 noeuds/m² *seul fr.* 39.-
ISFAHAN extra fin laine
Env. 200/300 cm *seul fr.* 3'998.-
Env. 550'000 noeuds/m²

de l' Inde
HÉRIZ / laine Env. 200/300 cm *seul fr.* 798.-
76'000 noeuds/m²
MIR / laine (Env. 200/300 cm)
190'000 noeuds/m² *seul fr.* 1'588.-

de Turquie
NIDE-KARS / laine
Env. 130/190 cm *seul fr.* 655.-
YÖRÜK / laine
Env. 100/190 cm *seul fr.* 498.-

du Maroc
BÉRBÈRE / laine
Env. 200/300 cm *seul fr.* 598.-
NÉPAL-TIBET / laine
Env. 200/300 cm *seul fr.* 2'160.-

* Réservation possible avec un acompte de 20%. Profitez vous aussi de nos achats spéciaux dans le monde entier.

Pour les connaisseurs:

LIPO
MÖBELPOSTEN



8 FOIS EN SUISSE:
REINACH-BL
DIETikon-TH
TIVOLI-SPREITENBACH-AG
FRAUENKAPPELEN-BE
WIL-SG
ABTWIL-SG
LITTAU-LU
EGERKINGEN-SO

REINACH / BL
Sortie autoroute Reinach sud
chez Migrol 2 x à gauche
Am Bruggrain 1, tél. 061 / 711 66 44
tram 10, 11, BLT bus 64
lundi 13.30-18.30
mar-ven 8.00-18.30 sans interruption
samedi 8.00-16.00 sans interruption

LIPO PULVERISE LES PRIX LIPO PULVERISE LES PRIX

● offres d'emploi

Travail à la carte
Engageons pour mission de contrôles, de services de caisse ou de surveillance, à La Chaux-de-Fonds

agents auxiliaires

Si vous:
- êtes disponible en journée, en soirée ou la nuit, la semaine ou le week-end;
- souhaitez réaliser un salaire intéressant, dépendant de votre disponibilité;
- avez 20 ans révolus;
- êtes de nationalité suisse ou au bénéfice d'un permis C.
CONTACTEZ-NOUS!

SECURITAS
28-011835
Securitas SA
Succursale de Neuchâtel
Place Pury 9, Case postale 105
2000 Neuchâtel 4,
Tel. 038 24 45 25
Heureusement, il y a Securitas.

● immobilier

Urgent! A vendre à La Chaux-de-Fonds, pour Noël 1990
PETIT KIOSQUE
(Fr. 25 000.-) ☎ 039/26 77 48 dès 18 h 30.
28-463659

CONSTRUCTION SERVICE
EDMOND MAYESA
Tél. 039 / 271 171
A vendre sur plans au Locle
4 VILLAS INDIVIDUELLES
6 1/2 PIÈCES
+ garage. Disponibles pour été 1991.
Prix: Fr. 580'000.- et 590'000.-
Contactez-nous pour tout renseignement.
28-000192

A Nods
à vendre ou à louer
restaurant-discothèque
entre Bienne et Neuchâtel.
Comprenant:
- appartement 5 pièces
- restaurant 100 places
- discothèque 100 places
- grande terrasse aménagée.
Etablissement complètement rénové avec mobilier.
Etat neuf.
Fonds propres: Fr. 150 000.-
Pour renseignements et visites:
☎ 038/51 33 23
28-000819

Bassecourt

A vendre
Villa familiale individuelle de
5 1/2 pièces - type Penta
avec permis de construire. Mise en chantier: printemps 1991.

Prix fixe garanti: Fr. 595 000.-, y compris terrain, frais accessoires, équipements et taxes.

Choix au gré du preneur.
HOME + FOYER
93, route de Boujean
2502 Bienne
Tél. 032 42 37 42

HOME+FOYER
HAUS+HERD
Architecture et construction à prix fixes
09-550/4x4

LE DEMOCRATE
LE JURA AU QUOTIDIEN
21, rue des Moulins
CH-2800 Delémont
Tél. 066 22 17 51

cherche à engager, pour renforcer ses effectifs et assurer son développement, le personnel qualifié suivant, pour le journal et l'imprimerie commerciale:

● correcteur-tierceur
● compositeur (film, papier, repro)

Entrée en service: tout de suite ou pour une date à convenir.
Préférence sera donnée à des candidat(e)s diplômé(e)s aptes à travailler en équipe, possédant l'esprit d'initiative et sachant assumer des responsabilités.

Pour la correction, préférence sera donnée à une personne possédant le diplôme de correcteur et cherchant un poste à responsabilités. La connaissance de l'allemand serait un atout supplémentaire. Jeune typographe se sentant attiré par ce secteur, et disposé à suivre le cours de correcteur, trouverait le moyen de réaliser son vœu. Cas échéant, nous sommes prêts à assurer la formation adéquate.

Outre les prestations accordées aux professionnels de l'imprimerie, nous offrons un travail varié et bien rétribué.

Les candidat(e)s intéressé(e)s par ces emplois adresseront leurs offres de service (avec photo et curriculum vitae) à la **Direction du Démocrate SA, case postale, CH-2800 Delémont.**

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus (066 22 17 51) auprès de M. Maurice Flück, chef technique.
4x4

Votre avenir nous passionne

Notre client, **UNE COMPAGNIE D'ASSURANCES VIE DE NIVEAU INTERNATIONAL** a l'ambition de vous faire connaître les joies du succès.

Voici les prestations offertes:
- un nom;
- un produit;
- une excellente formation;
- un suivi, un bon encadrement;
- un portefeuille, un potentiel client acquis;
- un salaire fixe;
- une rémunération supérieure en fonction de votre développement.

Profil recherché:
- vous avez entre 25 et 30 ans;
- de l'entregent et une bonne présentation;
- de l'ambition;
- l'expérience de la vente, commerciale ou financière;
- de bonnes connaissances d'allemand.

Nous vous proposons un poste de

collaborateur ou collaboratrice

pour la région de La Chaux-de-Fonds.
N'hésitez pas, **Martine Ryser** attend vos offres qui seront traitées avec la plus grande discrétion.
91-584

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

FIDUCIAIRE KUBLER
Avenue Léopold-Robert 53a
La Chaux-de-Fonds
MEMBRE SNGCI

Nous sommes mandatés par une entreprise de l'industrie du bâtiment de la place et cherchons, pour date à convenir, un

responsable administratif

Profil du poste:
- service du personnel;
- contacts étroits avec la comptabilité;
- gestion des débiteurs et des créanciers;
- gestion des chantiers.

Notre client offre:
- place stable avec possibilité d'avancement;
- activité autonome;
- conditions de salaire intéressantes;
- assistance par l'informatique;
- ambiance de travail agréable dans une entreprise importante;

Profil du candidat:
- solide formation commerciale: maturité fédérale, diplôme ESCEA, éventuellement expérience dans le domaine technico-commercial;
- esprit d'initiative;
- capacité d'organisation;
- maîtrise à fond de l'informatique;
- personne motivée, dotée d'une autorité naturelle et du sens des contacts humains;
- Suisse ou permis valable;
- âge idéal: 28 à 40 ans.

Veillez nous adresser vos offres de service manuscrites avec les documents usuels. Nous vous garantissons une discrétion absolue.
28-012287

● immobilier

Famille (écrivain/institutrice, enfants de 7 et 10 ans).
cherche un logement de vacances
pour toute l'année dans la région de La Chaux-de-Fonds (3 pièces au minimum, sans confort ou confort réduit)
Les intéressés peuvent nous téléphoner (entre 18 et 20 h): ☎ 061/312 18 95
03-354216

L'annonce, reflet vivant du marché

En assurant le service de
conciergerie
d'un petit immeuble neuf PPE, vous pouvez devenir propriétaire d'un appartement de 4 pièces en ne payant que **Fr. 759.-** de «loyer mensuel». Financement Aide fédérale.
Notice et plans à disposition sur demande.
28-012083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56
MEMBRE SNGCI

Il se calmera en prison...

Tribunal de police: peine ferme pour un conducteur irascible

Quarante-cinq jours ferme d'emprisonnement. C'est la peine prononcée hier par le juge Fiorellino à l'encontre d'un jeune homme prévenu de voies de fait, lésions corporelles et infractions LCR.

S. W. roule en direction de Neuchâtel. Peu avant La Clusette, il se trouve en présence d'un automobiliste qui circule trop lentement. A son goût. Excédé, S. W. le dépasse avant de lui faire quelques queues de poisson dans la montée précédant le tunnel. Ensuite, c'est l'altercation. S. W. frappe des poings le plaignant à la tête et au thorax. Alors que sa victime gît sur le sol, il lui assène encore quelques coups de pied. Les certificats médicaux attestent de la violence de la bagarre.

COMPORTEMENT MÉCHANT

Le président Fiorellino ne trouvera pas de circonstances atténuantes pour S. W. Le prévenu n'a pas admis ses torts et il a maugré certains faits dans une précédente audience. S. W. ne s'est pas amendé et ni repenti.

Considérant le comportement de S. W. comme méchant, le juge Fiorellino fait un pronostic défavorable. Il s'oppose à l'octroi du sursis. S. W. se calmera en prison. Il est condamné à 45 jours ferme d'emprisonnement, 220 francs de frais et versera 300 francs d'indemnité au plaignant.

«VOLE, TU AURAS UN APPARTEMENT»

Mme L. G., roumaine d'origine, est requérante d'asile. Le 16 octobre dernier, elle déroba dans un magasin de Fleurier un sac à main d'une valeur de 94 francs. Le ministère public demande 5 jours d'emprisonnement pour vol.

En fait, vous avez appris qu'il était facile de voler en Suisse, demande le juge Fiorellino. Par

l'intermédiaire de son interprète, L. G. s'explique. Elle savait qu'il y avait des miroirs sans tain dans le commerce en question. Mais elle a dérobé le sac pour essayer quelque chose. Une personne lui avait dit: «Si tu voles et que tu te fais prendre, on te donnera un appartement». Afin qu'elle arrête de voler!

Selon L. G., ce n'est pas le sac à main qui l'intéressait. Son acte visait un but différent: qu'on lui fournisse du travail et un appartement. C'est la première fois qu'elle vole et ce sera la dernière, explique-t-elle en pleurant.

Le Tribunal condamne Mme L. G. à 5 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 3 ans et aux frais de la cause par 120 francs.

● **Composition du Tribunal:** président Yves Fiorellino, suppléant; greffière Anne-Lise Bourquin, substitut.

Le puzzle est complet

Les Bayards: la fontaine Jugendstil retrouve sa place

Le Val-de-Travers compte plus de 120 fontaines. Les Bayards en possèdent une, parmi d'autres, mais unique en son genre. Une fontaine en fonte appartenant au Jugendstil. Renversée par un automobiliste en juillet dernier, elle trône à nouveau dans la cour du collège.

Erigée en 1906, la fontaine Jugendstil commémore la réalisation du réseau d'eau sous pression des Bayards achevé en 1905. Il y a cinq mois donc, un véhicule la renversait. Transformant le monument en puzzle de fonte. Il fallait trouver un artisan capable d'assembler les pièces.

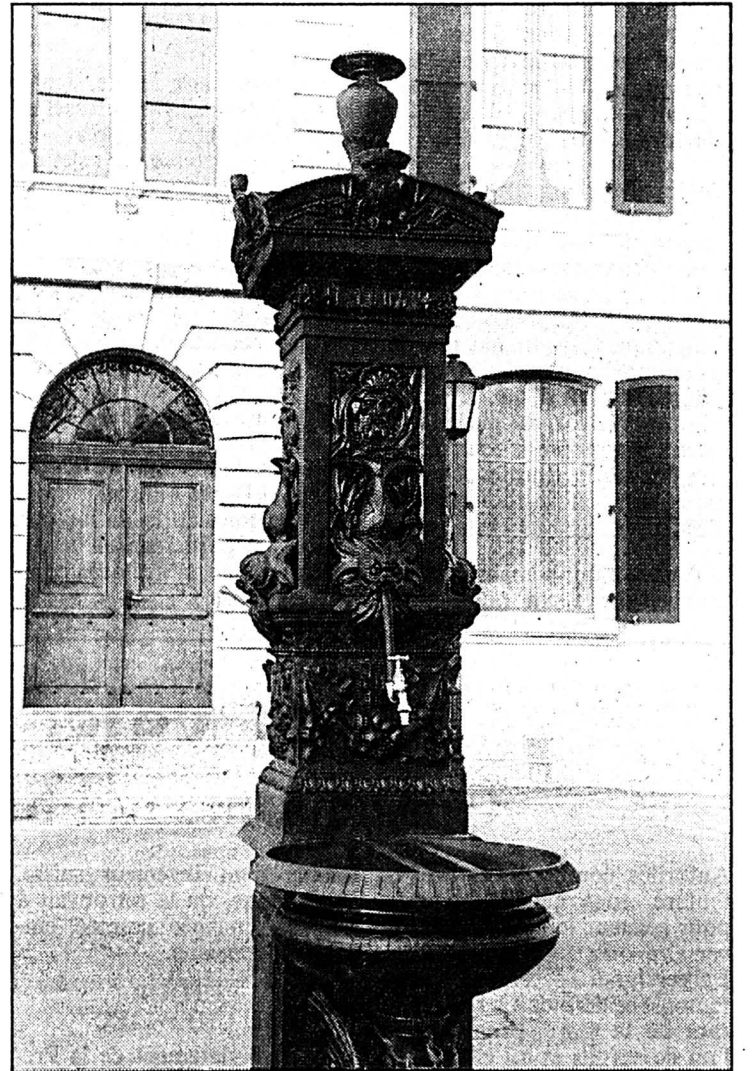
«La fontaine a été reposée il y a quelques semaines, indique Jean-Michel Nicaty, conseiller communal, responsable des bâtiments publics. Les travaux ont été confiés à l'entreprise Semec de Buttet».

PATRIMOINE À PROTÉGER

Mais l'accident de juillet n'est pas le premier subi par la fontaine Jugendstil. En 1983, une voiture la fit tomber de son socle. L'armée répète la manoeuvre avec une jeep. Se pose alors le problème de la protection de ce morceau de patrimoine. Le Conseil communal s'engage à trouver une solution qui s'accorde avec l'architecture du collège et le style de la fontaine.

«Nous avons pu obtenir de l'Etat de vieilles bornes en pierre. Elles entoureront la fontaine, tout en gardant l'har-

monie. Nous les poserons dès que le temps le permettra» précise Jean-Michel Nicaty. Cette fois, ce sont les automobiles qui risquent de souffrir... (mdc)



Fontaine Jugendstil aux Bayards. Des bornes en pierre viendront la protéger. (Impar-De Cristofano)

SERVICES

VAL-DE-TRAVERS

Hôpital de Couvet, maternité et urgences: ☎ 63 25 25. Ambulance: ☎ 117.

Rédaction du Val-de-Travers:
Mariano De Cristofano
Tél. 613.877 Fax 613.682

CELA VA SE PASSER

Ciné-Club à Couvet: Sex and food

Ce soir, à 20 h 15, au cinéma Colisée de Couvet, le Ciné-club du Val-de-Travers propose «Tampopo» ou «A la recherche de la nouille absolue»... Film japonais du réalisateur Juzo Itami, «Tampopo» est «une comédie érotico-gastronomique, iconoclaste et ravageuse. C'est du saké-cinéma».

Pour Juzo Itami, la nourriture et le sexe sont indissociables dans le plaisir. Le film retrace les aventures de «Tampopo», en français «Fleur de pissenlit», jeune veuve qui tient un restaurant de soupe aux nouilles dans un quartier populaire de Tokyo.

Plusieurs intrigues se nouent, toutes d'ordre culinaire, drôles, tragiques ou érotiques... (comm-mdc)

Budget déficitaire

Séance demain du Conseil général des Geneveys-sur-Coffrane

Les membres du législatif se retrouveront jeudi 6 décembre au Centre scolaire pour la dernière séance de l'année. A cette occasion, ils étudieront le budget 1991 qui boucle avec un déficit présumé de 354.230 francs.

En outre, ils devront nommer deux membres à la Commission scolaire en remplacement d'Isabelle Guyot et de Jean-Paul Tschann. Le Conseil communal fera aussi quelques communications.

On apprend par l'étude du budget qu'une somme de 12.000 francs figure dans les manifestations. Il s'agit d'une fête qui sera organisée dans le cadre du 700e anniversaire de la Confédération avec la commune saint-galloise de Ganterschwil.

Il y aura lieu également de prévoir dès août 1991, un titulaire de plus au collège primaire, en raison de l'augmentation du nombre d'élèves. Pour La Fontenelle à Cernier, il y a aussi augmentation du nombre des élèves soit 92,5 et le coût est devisé à 8100 francs par élève.

Sur un total de recettes de 4.182.820 francs, les impôts des

personnes physiques ont représenté 2,1 millions de francs. L'excédent des charges est de 354.230 francs.

Il y a lieu de préciser que les amortissements légaux prévus dans le résultat se montent à 205.000 francs.

Relevons aussi que le budget présenté, par rapport à celui de 1990, voit une augmentation des recettes de 318.000 francs alors que l'augmentation des dépenses est de 590.000 francs. Il est à noter que le 90% de l'augmentation des charges est dictée par des dispositions extérieures et ne peut ainsi être maîtrisées par l'exécutif.

Aussi pour le Conseil communal certaines mesures sont à prendre, après avoir discuté avec la Commission du budget et des comptes. Un rapport complémentaire sera présenté au Conseil général.

La dernière séance de l'année se terminera comme les années passées par une fondue servie à l'issue des débats. Les nouveaux citoyens et les personnes qui ont été naturalisées y sont également invités. (ha)

A la gloire de la Sainte-Barbe

Cérémonie de fin d'année dans le tunnel des Hauts-Geneveys



Le curé Claude Nicod a procédé à la bénédiction des ouvriers.

(Comtesse)

Jamais on ne travaille dans une galerie le jour de la Sainte-Barbe. On fête la patronne des mineurs. Aussi, hier à 11 h 30, dans le tunnel sud des Hauts-Geneveys, s'est déroulée une cérémonie réunissant les cinquante ouvriers, l'ingénieur cantonal Jean-Jacques de Montmollin, les autorités communales des Hauts-Geneveys et de nombreux invités.

Eric Vogel, au nom de l'Association du tunnel des Hauts-Geneveys, a ouvert la cérémonie en remerciant les ouvriers pour leur précieuse collaboration précisant qu'heureusement il n'y a pas eu jusqu'à ce jour d'accident grave.

Puis, Claude Nicod, le curé du Val-de-Ruz, a présidé la cérémonie religieuse. Après quel-

ques réflexions sur l'ouvrier du quotidien, il a béni, non pas les travaux, mais les hommes.

Après l'apéritif, un repas a été servi à la cantine où Ernest Danz, directeur de l'entreprise-pilote (ATHJ), s'est adressé à tous les mineurs. «La fête de la Sainte-Barbe est la fête des mineurs, dit-il. On a fait un peu de bruit mais dans des limites acceptables».

S'adressant en outre aux ouvriers qui vont très prochainement retrouver leur famille, il leur a souhaité une bonne rentrée dans leur foyer, soit au Portugal, en Espagne, en Italie ou en Yougoslavie pour les fêtes de fin d'année.

«Nous espérons vivement vous revoir au début de l'année prochaine, souligna-t-il, pour

terminer le gros œuvre de ce tunnel des Hauts-Geneveys.»

LA LÉGENDE

Au Ve siècle de notre ère, un ancien centurion de l'armée romaine a eu une fille qu'il appela Barbe. A 19 ans, la jeune fille prit le voile au couvent de Sainte-Perpetus alors que le pays fut envahi par des vandales. Dans la crypte, située sous la chapelle, Barbe avait fait entasser des poudres et, à son signal, un fidèle serviteur y avait mis le feu. Plutôt que de tomber aux mains des vandales, elle avait préféré la mort.

Voilà pourquoi Sainte-Barbe est la patronne des artilleurs, des marins et des mineurs. Tous les ans, le 4 décembre, ils célèbrent sa fête et chantent sa gloire. (ha)

VALANGIN

Un après-midi de contes au château

Seul conteur professionnel de Suisse romande, Pierre Schwaar, un habitant de Saint-Imier, est venu au Château et musée de Valangin samedi après-midi, pour raconter des histoires.

En habit de scène, il a su passionner les petits de 4 à 7 ans par une randonnée au pays des chats et des chenilles, avec des récits: le chat maraou ou le monstre du lac.

Pour les plus grands, le thème était «Le tango de la sorcière» et «La peau d'ours».

René Schwaar a rappelé que les contes se transmettaient d'un conteur à l'autre, des contes merveilleux, fantastiques.

D'autres sont écrits (mais) que l'orateur interprète avec des gestes, des regards, la douceur ou la force de la voix, mais, c'est la parole qui conte... (ha)

Excellente performance cynologique

Excellente performance pour un membre de la société de cynologie du Val-de-Ruz. Il s'agit de Caroline Mentha qui, avec sa chienne briarde Chagall, se sont

classées en classe sanitaire III au 4e rang avec 280 points, avec mention, lors du dernier championnat romand de cynologie. (ha)

SERVICES

Service de garde pharmacie et médecin, en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44. Ambulance: ☎ 117.

DÉCÈS

CERNIER
M. Bernard Muller, 1941.
Mme Eva Berger, 1901
M. Roger Louviot, 1920

CELA VA SE PASSER

Deux chœurs au Temple de Saint-Martin

Vendredi 7 décembre, deux chœurs donneront un concert au temple de Saint-Martin à partir de 20 h 15.

Sous la direction d'Olivier Pianaro, on entendra tout d'abord le chœur d'hommes de Chézard-Saint-Martin puis, le chœur mixte de La Côtère et Engollon sous la direction de Maurice Sunier. (ha)

La rue des Faverges est née

Villeret: une fête fixée au 22 juin prochain

Lors de sa dernière séance, le Conseil municipal de Villeret a notamment baptisé une nouvelle rue de la localité, celle qui mènera à l'usine Cartier. Quant à la fête qui marquera le dixième anniversaire du complexe communal, il a opté pour la date du 22 juin 1991.

L'exécutif a par ailleurs constitué le comité d'organisation de cette manifestation, où l'on retrouve deux de ses membres, Ulrich Kaempf et Daniel Cuhe, deux enseignants, Nicole Boillat et Stéphane Elsig, un membre de la commission d'école, François Jeanrenaud, ainsi que le secrétaire municipal, Michel Walther. S'y ajouteront deux membres des sociétés locales et un représentant de la commission d'école...

A relever que la manifestation anniversaire verra notamment

la participation des élèves de l'école primaire et des sociétés locales.

LA TRADITION, SVP

Puisque l'on parle de fête, signalons que l'exécutif est officiellement intervenu auprès du Conseil de paroisse, au sujet de la fête de Noël des enfants. Une fête qui se déroulera le 18 décembre et pour laquelle les autorités souhaitent que soit réintroduite la traditionnelle distribution des cornets de Noël. Depuis quelques années en effet, cette tradition a été supprimée.

Le Conseil municipal a d'autre part pris connaissance et accepté les démissions de Käthe Weber et Pierre Fahrni, pour la fin décembre, après de longues années de participation active, en tant que membres de la commission d'école.

Comme à l'accoutumée, les deux places ont été mises au concours dans la lanterne, les intéressés étant priés de s'annoncer auprès du Bureau municipal jusqu'à la mi-décembre.

ÉTAT-MAJOR À RECONSTITUER

Démissions encore, au sein du Service de défense de Villeret cette fois, et présentées par le commandant Jean-Daniel Gyger et le fourrier Claude Briemann.

Avec le prochain départ de Hermann Flück, sous-commandant, qui arrive au terme de son obligation de servir en fin d'année, l'état-major du service de défense local se trouve devant des problèmes d'organisation. Du côté du commandement, l'intérim sera assuré conjointement par Gérard Tschanz et François Aubry, des contacts

étant en cours pour reconstituer cet état-major.

La construction de Cartier bat son plein. Les travaux avancent effectivement à un rythme soutenu et il était temps de songer à donner un nom à la rue qui rejoindra l'usine. Un accès qui se donnera, rappelons-le, par une liaison parallèle à la rue Neuve.

Le Conseil municipal s'est inspiré du lieu-dit et a ainsi baptisé la nouvelle route «rue des Faverges».

Signalons encore que l'exécutif a préavisé favorablement la réélection de J.-R. Brin en qualité de ramoneur d'arrondissement. Enfin, il a pris connaissance des élections de Mlles Zürcher et Spack, en tant qu'institutrices itinérantes à l'école primaire, en remplacement de M. Laager.

(mw)

Une action du PS

Dans le cadre de l'initiative sur l'AVS et l'AI

Lors d'une récente assemblée générale extraordinaire, la section du Parti socialiste de Villeret s'est penchée sur le contenu exact de l'initiative intitulée «Renforçons l'AVS/AI», pour décider ensuite d'agir, dans ce domaine, au niveau local.

Le PS de Villeret a pris connaissance des améliorations, jugées notables, qu'amènerait la réalisation de cette initiative proposée par le Parti socialiste suisse et l'Union syndicale. Un projet qui permettrait de rééquilibrer les rapports entre l'AVS et le deuxième pilier.

Au cours de cette assemblée, les socialistes de la localité ont été informés en détail des effets proposés. Parmi ceux-ci, on relèvera l'augmentation des rentes individuelles de 400 francs au minimum et de 640 francs au maximum, pour un revenu annuel de 28.800 francs. Les coti-

sations seraient attribuées à chaque membre du couple, avec la possibilité de faire valoir son droit à la retraite dès l'âge de 62 ans, de manière partielle ou complète. Plus avant, l'initiative vise à introduire le libre passage intégral et l'assurance obligatoire pour les revenus de 24.000 francs à 64.800 francs au niveau de la LPP. A signaler par ailleurs que l'accroissement de la charge représentera 7,5 milliards de francs; il sera financé par le relèvement de la participation de la Confédération, d'une part, ainsi que par une augmentation de 0,8 % pour l'employé et l'employeur.

Ayant pris connaissance de tous ces paramètres et convaincus de l'importance de cet objet, les membres du parti ont décidé de procéder à une récolte de signatures dans la commune.

(comm)

Une valse à cent ans

Corgémont: Ida Steiner est centenaire

Autorités communales, préfet, fanfare, tous étaient présents pour célébrer le centième anniversaire qu'a fêté Ida Steiner-Fahrer, lundi 3 décembre. La cérémonie se déroulait au Restaurant de la Gare, propriété de l'un de ses fils et où elle réside depuis plusieurs décennies.

Ida Steiner a vu le jour à Saint-Imier, mais perdant ses parents à l'âge de trois ans, elle a passé sa jeunesse au Home d'enfants de Courtelary. Ayant appris l'ingère, elle s'est ensuite expatriée en Allemagne, dans la

famille d'un ingénieur suisse. Par la suite, on la retrouvait à Leipzig, engagée comme employée de maison.

RETOUR AU CHEF-LIEU

Lors de l'éclatement de la Première Guerre mondiale, Ida Steiner est rentrée en Suisse, pour travailler chez un oncle viticulteur à La Neuveville. Le conflit terminé, elle épousait le facteur Ernest Steiner, de Courtelary, pour une union dont allaient naître deux fils.

Au décès de son époux, la nouvelle centenaire a rejoint ses enfants à Corgémont, à la Boulangerie-Restaurant de la Gare, propriété de son fils Rodolphe.

En bonne santé jusqu'à ces dernières années, Ida Steiner se chargeait encore de l'ensemble des travaux de lingerie. Devenue moins mobile, elle bénéficie maintenant du cumul de toutes les vacances qu'elle n'a pas eu l'occasion de prendre au cours de sa longue carrière de travailleuse infatigable. Bien entourée par sa famille, qui s'étend jus-

qu'à ses arrière-petits-enfants, elle apprécie hautement, par ailleurs, la sollicitude et les soins prodigués par l'infirmière visitante.

Une foi profonde, accompagnée d'une volonté remarquable, ont toujours soutenu Ida Steiner. A l'occasion de son centième anniversaire, profitant de la présence du Brass Band de Corgémont, elle a choisi comme cavalier, pour danser une valse, le maire Roland Benoît, qui fête son anniversaire le même jour.

(gl)

Succès chinois

Journée intéressante à Renan

Beaucoup de succès pour la journée portes ouvertes, au Centre d'énergétique chinoise et de réflexologie de Renan. Nombreuse assistance aussi pour les deux films présentés à la salle communale.

Les médecines douces trouvent actuellement un écho favorable auprès d'un assez large public. Preuve en est le nombre de personnes venues visiter le Centre, samedi dernier et qui ont suivi avec intérêt les explications sur les différentes techniques.

On y parle de rééquilibrage énergétique, contrôle de la statique, iridologie, etc. La réflexologie en est également un élé-

ment important, démontré par un film bien conçu, réalisé par les collaborateurs du Centre. On en parlait également dans un autre film, tourné au Togo. Là aussi la médecine douce a des adeptes, d'autant plus qu'en médecine classique, le manque de matériel et produits élémentaires, font cruellement défaut. Le but de ce film était de rendre le public attentif au projet de développement indigène autonome, pour le village de Badougbe, au Togo, sur une étude faite par Abalo Lawson Drackey. Projet soutenu par les réalisateurs du film, collaborateurs du Centre.

(hh)

VENTE AUX ENCHÈRES

Judi 6 décembre 1990
à la salle paroissiale
catholique de Saint-Imier (BE)

Suite à d'importantes successions, il sera vendu divers soldes provenant de ces dernières.

Ces ventes seront effectuées à tout prix et minima

Une collection de tableaux:

du XVIIIe au XXe siècle, comprenant écoles suisse, française, hollandaise et italienne.

Horlogerie ancienne et contemporaine:

montres de poche et bracelets avec complications signées Ulysse Nardin, Longines, Rolex, etc. Pendules neuchâteloises et françaises.

Meubles anciens:

tables, commodes, vaisselier, salon Louis XV ancien comprenant un canapé, 2 bergères et fauteuils, etc.

Un lot d'argenterie:

du XIXe au XXe siècle.

Collection de bijoux:

bagues, colliers, bracelets, émeraudes, diamants, etc.

Tapis d'Orient:

Russie, Iran, Chine, Turquie, Pakistan, vendus avec certificats.

Un lot d'armes anciennes:

sabres d'officier suisse, fusil à silex, cofret duel.

Un lot de porcelaines chinoises et japonaises et boîtes à musique anciennes.

Art déco:

pâtes de verre signées Gallé, Müller, etc.

La vente aura lieu jusqu'à 18 heures et de 19 h 30 à 22 heures.

Visite de 13 à 14 heures et de 19 heures à 19 h 30.

Conditions de paiement: comptant ou par chèque.

Echute: 5%.

Catalogue à disposition sur place.

Vente effectuée sous le contrôle de l'huissier et de Me Schlup, notaire à Saint-Imier.

Pour tous renseignements, téléphoner au 039/23 82 37.

91-828

offres d'emploi

Etude de notaires cherche

employée de commerce

connaissant le traitement de texte. Entrée en fonction: immédiate ou à convenir.

Adresser offre écrite à:
Etude de Mes P. & H. Schlup,
rue Francillon 22, 2610 Saint-Imier.
93-55841



RESTAURANT
LE SAPHIR

Cernil-Antoine 3
La Chaux-de-Fonds
039/26 45 23

Nous cherchons

sommelier(ère)

Sans permis s'abstenir.
Téléphoner ou se présenter.

28-012202

Votre avenir nous passionne

Commencez l'année en beauté!
Pourquoi ne pas changer d'emploi?
Nous cherchons pour début janvier

une téléphoniste-réceptionniste

avec bonnes connaissances d'anglais et notions d'allemand

Le poste:

Travail varié, contacts, secrétariat, tenue du stock.
Notre client: une importante entreprise horlogère.

Si votre profil correspond, pas d'hésitation!

Prenez vite rendez-vous avec Martine Ryser qui se réjouit de faire votre connaissance.

91-584

A bientôt

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

L'Impartial

Au présent,
les signes du futur.

PATEK PHILIPPE GENEVE

désire engager:

HORLOGER(E)S RÉGLEURS(SES)

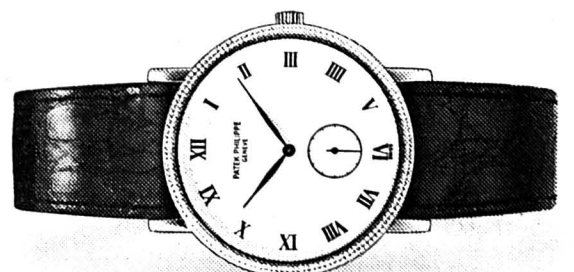
au bénéfice d'un certificat fédéral de capacités (CFC) ou d'une formation jugée équivalente.

Excellente vue indispensable.

Les personnes intéressées, de nationalité suisse ou en possession d'un permis de travail valable, sont priées d'adresser leurs offres avec curriculum vitae à:

PATEK PHILIPPE S.A.
Service du Personnel
41, rue du Rhône • 1211 GENEVE 3
Tél. 022/20 03 66

18-001571



Bienne doit apprendre à «se vendre»

La ville de Bienne doit améliorer son image auprès de sa propre population, a conclu une étude sur l'offre et les comportements des Biennois en matière de loisirs. L'enquête, réalisée par deux étudiants de l'Université de Berne, a été soutenue par le département «Congrès et Loisirs» de la ville, ainsi que par la municipalité. Présenté mardi à la presse, le rapport conclut également à un individualisme croissant.

L'offre en chemins cyclables est trop modeste, ont affirmé une grosse majorité (80%) des 318 Biennois interrogés par les deux étudiants pour leur mémoire de licence en Faculté de droit et sciences économiques. 75% des participants à l'enquête souhaiteraient en outre davantage de zones de détente en ville, 46%

plus de centres de loisirs, 44% plus de concerts.

Une bonne partie des critiques étaient toutefois dirigées vers des lacunes qui sont en voie d'être comblées par des projets en cours: salles de sport, chemin aménagé le long des rives, musées, et salle de théâtre français sont en voie de réalisation. Le directeur du service des Congrès et des Loisirs, Otmar Tschümperlin, conclut que la ville de Bienne ne sait pas assez «se vendre» à ses habitants, et doit faire des efforts dans ce sens.

L'enquête a par ailleurs mis en évidence un désintérêt croissant pour l'engagement dans des associations ou des organisations politiques, et une tendance marquée à l'individualisme. (ats)

Longines sur des «lattes»

Une collaboration très étroite avec Rossignol

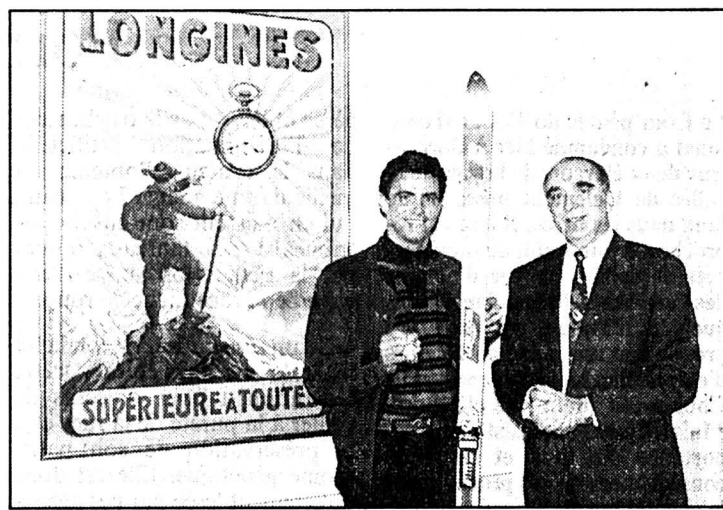
Première mondiale annoncée à Saint-Imier: la Compagnie des montres Longines et Rossignol lancent un ski identifié aux couleurs des deux firmes et le premier à s'élancer sur ce fameux ski, produit en série limitée, n'est autre que Karl Alpiger, surnommé «Le Tigre» dans le monde du Cirque blanc.

Cette première mondiale est le fruit de la collaboration très étroite qui lie les deux entreprises depuis de nombreuses années déjà. Une collaboration qui s'est établie au niveau du chronométrage tout d'abord, et qui s'étend, aujourd'hui, du sponsoring des camps juniors Perrine Pelen, Erika Hess, jusqu'à la mise sur pied d'actions de relations publiques. La prochaine

de ces actions se déroulera d'ailleurs durant les championnats du monde de ski alpin, à Saalbach.

Longines, dont la réputation internationale et le savoir-faire inégalé dans le domaine du chronométrage ne sont plus à prouver, et Rossignol, un leader incontesté dans le domaine du ski, ne pouvaient que créer un produit à leur image: le ski des battants, des vainqueurs. A Karl Alpiger d'en faire la preuve!

Pour marquer cet événement, le directeur de la Compagnie des montres Longines, Walter von Kaenel, a remis à Karl Alpiger un chronographe Conquest. (comm)



Karl Alpiger, dit «Le Tigre», et Walter von Kaenel, le directeur de Longines, réunis pour la sortie du ski Rossignol-Longines. (Privée)

TRAMELAN

Bazar de haute gamme

Succès pour la vente de l'Eglise évangélique mennonite



Des petits Pères Noël fabriqués avec soin. (vu)

Il n'en avait finalement que le nom le Bazar proposé par l'Eglise évangélique mennonite tant les bricolages présentés appartenaient au haut de gamme. Du fait main par des artistes qui, à cette occasion, ont pu faire valoir leur talent. Pas étonnant dès lors que cette vente ait remporté un vif succès.

Mais ce rendez-vous est aussi et surtout l'occasion d'apporter sa contribution et de partager quelques instants forts agréables avec des personnes que l'on aime retrouver ou que l'on découvre pour la première fois.

Les traditionnelles spécialités maison telles que pain paysan, tresse, pâtisserie et autres friandises ont rassasié les estomacs les plus gourmands. Les tricots étaient également nombreux alors que les couronnes de l'Avent annonçaient Noël d'une belle manière.

Aussi variés que magnifiques, les innombrables bricolages ont fait ressortir des qualités d'artistes à plus d'une membre de l'Eglise évangélique mennonite. De véritables petites merveilles qui n'ont pas eu long à trouver preneur. (vu)

CARNET DE DEUIL

TRAMELAN. — On apprend le décès survenu dans sa 86e année de Madame Dina Scheidegger, née Schnegg.

La défunte, domiciliée à la rue du Chalet 25, avait eu la douleur

de perdre son mari en 1969 déjà. Personne discrète et jouissant de l'estime générale, Mme Scheidegger laissera un excellent souvenir au sein de la population. (vu)

CELA VA SE PASSER

Tramelan: Saint Nicolas dans la rue
La fête de la Saint-Nicolas des enfants se déroulera samedi 8 décembre. Saint-Nicolas et son âne attendront les enfants à la

place du 16-Mars à Tramelan, à 14 h. De là, le cortège descendra jusqu'au Restaurant du Régional, où la fête aura lieu (collation, film, etc). Il est évident que chaque enfant sera le bienvenu. (comm-vu)

SERVICES

JURA BERNOIS
Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit. Pharmacie de service: Voirel, ☎ 41 20 72. Ensuite, ☎ 111. Hôpital et ambulance: ☎ 42 11 22.
Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42, Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10, à Courtelary — Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgé-

mont — Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.
Médecins: (Tramelan) Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.
Tramelan, patinoire: 13 h 30-16 h 15.

Place à l'optimisme

Saison lancée au Ski-Club de Tramelan

On peut cette fois-ci envisager une saison bien meilleure que les précédentes puisque la neige a déjà fait son apparition. Et ceux qui durant deux hiver ont dû se borner à annuler toutes leurs manifestations sportives, font preuve actuellement d'un certain optimisme. Réunis dernièrement en assemblée générale, les membres du Ski-Club de Tramelan ont d'ores et déjà tout préparé pour que la saison qui s'annonce soit une pleine réussite.

Présidées par Jean-Maurice Nicolet, les assises du Ski-Club n'ont réuni qu'une trentaine de membres en raison des diverses manifestations organisées en même temps. Mentionnons la présence de quelques vétérans et membres d'honneur dont le doyen M. Georges Grossenbacher.

En début de séance, l'assemblée a rendu hommage aux membres disparus. L'effectif du club reste stationnaire et les finances, malgré deux saisons catastrophiques, demeurent saines grâce à une excellente gestion et au succès remporté par la kermesse (malgré un temps exécrable) et la participation du Ski-Club à la Foire de Tramelan. Les comptes comme le budget ont été acceptés sans discussion.

Jean-Maurice Nicolet dans son «billet présidentiel» a été bref: «D'abord la neige et ensuite on s'organisera en conséquence.» Les deux dernières saisons ne sont pas étrangères à ces propos. Le président a remercié d'autre part tous ceux qui avaient œuvré à la kermesse et à la foire. Il a encore adressé des remerciements aux

personnes qui ont effectué différents travaux d'entretien au chalet.

Pour la prochaine saison, diverses solutions ont été étudiées afin de modifier quelque peu la formule de la kermesse qui sera bien entendu maintenue au programme tout comme la participation à la foire. L'organisation de diverses manifestations sportives seront annoncées en temps voulu (concours des écoliers, concours local avec descente aux flambeaux, course de ski de fonds etc).

Cette assemblée a également permis au président de la cabane de faire rapport et surtout d'émettre quelques remarques d'ordre général d'organisation. Malgré le peu d'activité, tout a fonctionné selon les prévisions.

Comme l'a rappelé Jean-Maurice Droz, la cabane est ouverte à chacun. Qu'on se le dise...

NOMINATIONS

Les deux caissiers, qui devaient être réélus, ont été confirmés dans leurs fonctions pour une nouvelle période.

Le comité du Ski-Club est formé comme suit: président: Jean-Maurice Nicolet; vice-président: Willy Etienne; secrétaire: Laurence Mischler; caissier du club: Michel Voirol; caissier de cabane: Philippe Vuilleumier; chef technique: Lucien Bühler; chef OJ: François Bourquin; président de cabane: Jean-Maurice Droz; chef matériel: Laurent Nicolet; membres: Jean-Pierre Droz, Alain Feuz, Quintino Pisanello et Léo Vuilleumier. (vu)

Marionnettes et peinture

Deux artistes présentent leurs œuvres à Vert-Bois

C'est à Mont-Crosin, plus précisément à Vert-Bois, que Frédérique Santal et Laurent Diercksen, deux artistes de chez nous, exposent plus de 50 œuvres dont une vingtaine de marionnettes entièrement réalisées à la main — anatomie, peinture, costume et accessoires compris — faisant de chacune d'elles une création unique et hors série. Du jamais vu que l'on peut admirer jusqu'à fin décembre.

Née à Péry, Frédérique Santal a obtenu son diplôme d'éducatrice musicale après des études au Conservatoire de Delémont. Son parcours artistique est plein de réussites. De 1974 à 1980, elle a exercé la musicothérapie dans des classes spéciales à Bienne. Elle a donné de nombreux concerts en Suisse comme à l'étranger et a enseigné dans les conservatoires de Delémont, Burgdorf, Genève etc. On la retrouve également dans les conservatoires de Berne (diplôme de pianiste) et de Milan (cours de perfectionnement). Très vite remarquée, elle a été sollicitée pour exercer ses talents de peintre sur pendules neuchâteloises pour de grandes marques. En 1982, elle a ouvert un centre artistique à Noval-

les/VD puis en 1983 à Nidau. Elle a été sélectionnée en 1983 par la RSR pour représenter la Suisse à la Bourse René Payot. Dès 1984 elle a été engagée à RJB Horizon-9 en qualité de chef des programmes après avoir pu s'exprimer au travers de nombreuses expositions à Novalles, Bienne, Genève, Berne, Péry.

Quant à Laurent Diercksen, né à Bienne, il a effectué ses études à l'Ecole supérieure de

commerce à La Neuveville puis il a accompli un apprentissage de cuisinier obtenant une mention et un premier prix. Il a suivi ensuite l'Ecole hôtelière et y a obtenu son diplôme de management. Mais très intéressé par les arts, Laurent Diercksen a également suivi des cours d'art dramatique aux Conservatoires de Neuchâtel et de Genève.

Depuis sa scolarité, il a manifesté un intérêt marqué pour le dessin, la peinture et la sculpture

et lui aussi a eu l'occasion de présenter ses nombreuses œuvres dans des expositions à La Neuveville, Lausanne, Akron Ohio (USA) et Bienne. Il a réalisé de nombreuses affiches et cartes postales. Il bénéficie d'une solide réputation. (vu)

● Frédérique Santal et Laurent Diercksen exposent leurs œuvres à Vert-Bois (Mont-Crosin), jusqu'au 2 janvier 1991 (fermé le lundi et le mardi).



Les deux artistes avec leur dernier petit chef-d'œuvre. En arrière-plan, les splendides marionnettes de Frédérique Santal. (vu)

ÉTAT CIVIL

LA FERRIÈRE (novembre 1990)
Naissances
Paratte, Estelle Isaline, fille de Philippe François Ferjeux et de Thérèse Gisèle née Gerber. — Arslan, Eren, fils de Ali et de Tülin née Ulutas.

Deux éleveurs condamnés

Faux certificats de saillies devant le Tribunal cantonal à Porrentruy

La Cour pénale du Tribunal cantonal a condamné hier à Porrentruy deux éleveurs de bovins de la vallée de Delémont prévenus de faux dans les titres. Il leur est reproché d'avoir établi de faux carnets de saillies en vue d'obtenir des certificats d'ascendance auxquels ils n'avaient pas droit. En prononçant une peine de 15 jours d'emprisonnement, avec sursis, la Cour a fait preuve de clémence. Mais les juges ont insisté sur l'importance des faux et sur leurs conséquences de ces procédés sur le cheptel bovin.

Le procureur Arthur Hublard a rappelé qu'avait fait florès dans le Jura il y a quelques années, l'importation illégale de bovins. Comme elle présente aujourd'hui trop de risques, du fait que les frontières sont mieux surveillées, il semble que des éleveurs peu scrupuleux recourent à l'importation de semences étran-

gères utilisées par le truchement de l'insémination artificielle dans le dessein d'obtenir un meilleur rendement. Les veaux qui en naissent sont ensuite attribués à des taureaux agréés par la Fédération suisse d'élevage de la race tachetée rouge.

Selon ses statuts et selon la loi fédérale sur l'agriculture, cette fédération a pour objectifs de veiller à la pureté de la race et à la préservation de son patrimoine génétique. Elle est donc directement lésée par ces agissements. C'est pourquoi le Tribunal lui a reconnu le droit de porter plainte, ce qu'elle avait fait.

UNE EXPERTISE PROBANTE

Les juges se sont fondés sur une expertise établie par l'Institut de zootechnique de l'Université de Berne. Celle-ci certifie que certains bovins des deux exploi-

tants condamnés ne peuvent pas avoir été engendrés par les géniteurs inscrits dans les carnets, étant donné leurs particularités génétiques. Il y a donc faux dans les titres et il y aurait même escroquerie, que le procureur n'a pas retenue, étant donné qu'il n'avait pas participé au jugement de première instance prononcé en août dernier à Delémont.

Comme le Tribunal fédéral a reconnu le bien-fondé de l'expertise précitée, le Tribunal cantonal a mis les frais à la charge des éleveurs et leur a infligé une peine avec sursis.

DES RISQUES

Les juges ont insisté sur le danger que de telles manipulations font courir au cheptel et à la valeur de son patrimoine génétique. Si les certificats ne correspondent plus à la réalité, les ris-

ques d'abâtardissement de la race sont grands. Le procureur a souligné que les éleveurs ne doivent pas avoir pour seul critère dictant leur comportement le seul souci du rendement et du profit immédiat.

Il convient aussi de se soucier des éléments génétiques importants et de ne pas enfreindre les dispositions légales édictées en ce domaine.

D'autres pratiques agricoles s'inspirent de cette tendance, au mépris de l'environnement. Il convient de les combattre, dira le procureur.

Il importe aussi que les autorités agricoles insistent auprès des exploitants afin qu'ils respectent les prescriptions, de manière que le registre généalogique contienne des données exactes et fiables. V. G.

Un automobiliste et un piéton tués

Noire journée sur les routes jurassiennes

Triste journée sur les routes jurassiennes. A deux heures d'intervalle, deux personnes ont trouvé la mort. L'une à Saignelégier, l'autre à Courgenay.

Vers 16 h, M. Jacques Froidevaux, âgé de 58 ans, domicilié au Noirmont, sortait du village de Saignelégier en direction de son domicile, au volant de sa voiture. Pour une raison encore indéterminée, il a quitté la chaussée sur sa droite, a escaladé un trottoir, puis fauché un pilier de clôture. Il a terminé sa course folle contre un rempart en béton. Grièvement blessé, M. Froidevaux a été transporté à l'hôpital du district avant d'être dirigé sur l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds où il devait perdre la vie peu avant son admission.

PIÉTON TUÉ

Cheminant de la rue de la Gare, à 18 h 05, Mme Edwige Che-

violet, 71 ans, de Courgenay, a tenté de traverser la route nationale N6 pour se rendre à son domicile. Fort malencontreusement, se faufilant entre deux véhicules qui circulaient en direction de Porrentruy, elle n'a pas aperçu une voiture venant en sens inverse.

Violamment heurtée, elle a été transportée à l'Hôpital de Porrentruy. Elle est décédée durant le trajet.

La police cantonale lance un appel aux témoins, plus particulièrement à l'automobiliste qui circulait en direction de Porrentruy et qui a dû éviter cette piétonne peu avant l'accident (tel: 066/21.53.53).

(Imp)

Vive les pionnières jurassiennes!

La campagne du BCF porte ses fruits

Le Prix «Vive les pionnières», décerné par la République et canton du Jura depuis 3 ans déjà, récompense des jeunes filles diplômées dont le choix professionnel a l'originalité de grignoter sérieusement le bastion masculin.

La cérémonie de remise du Prix 1990, qui s'est déroulée hier soir à l'Institut agricole de Courtemelon, constitue une première puisque pas moins de cinq récipiendaires étaient à l'honneur. Il s'agit de Gabrielle Pic, mécanicienne de précision, Claire Bigler, mécanicienne de machines (option automatisations), Nadia Chételat, dessinatrice de machines, Christiane Voelin, ma-

quettiste et Françoise Willemin, ébéniste.

Elles ont reçu prix et bouquets des mains du ministre François Mertenat, qui soulignait notamment dans son discours, combien la campagne éducative du BCF avait porté ses fruits.

Pour étayer ses dires, quelques chiffres tout à fait éloquentes: en 1979, 39% des contrats d'apprentissage étaient signés par des jeunes filles; en 1989, le pourcentage est passé de 46% (soit une hausse de 7% en 10 ans); en 79, 29% des jeunes filles qui entraient dans la vie active étaient simples manœuvres, (en 89, le pourcentage a baissé à

5%); de 20 en voies de formations en 79, elles passent à 36 en 89.

Il semble également que les entrepreneurs ont compris qu'ils pouvaient se tourner vers la gent féminine pour combler un réservoir d'apprentis quelque peu maigrelet, ces dernières années. Du côté des conseillers en orientation, ça bouge aussi: les stéréotypes qu'ils avaient tendance à véhiculer selon un dogme traditionnel et sexiste en matière de choix de professions sont aujourd'hui gentiment écartés. Les pionnières ont été chaleureusement félicitées et la cérémonie s'est terminée par verre et banquet de circonstance. P.S.

Sainte-Barbe fêtée

Trois cérémonies sur les chantiers de la N 16



Quelque deux cents ouvriers occupés sur les trois chantiers des tunnels de la N 16 (Terri-nord, Terri-sud et Mont-Russelin) ont participé hier à trois cérémonies de fête de la Sainte-Barbe, pa-

tronne des mineurs. Elles ont eu lieu à l'entrée des tunnels à Boécourt, Cornol et Saint-Ursanne. Une messe a été célébrée et une statue de Sainte-Barbe posée à l'entrée des chantiers où elle res-

tera jusqu'à la fin des travaux. Ceux-ci ont été interrompus hier toute la journée et durant la nuit, afin de permettre aux ouvriers de participer aux festivités. (comm-vg, photo Bist)

SERVICES

Saignelégier: Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01. Service ambulance: ☎ 51 22 44. Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 28; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, ☎ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux. ☎ 54 17 54. Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ (039) 51 12 03.

Retraite à Delémont

Le lieutenant Chalverat fêté

Le chef de la police du district de Delémont, le lieutenant Rémy Chalverat prend sa retraite. Le ministre François Lachat lui a rendu hommage lors d'un apéritif. Le lieutenant Chalverat fut

un des premiers agents bernois à rejoindre les rangs de la police jurassienne.

Il a reçu la traditionnelle attention remise par l'Etat à ses dévoués serviteurs. (comm-vg)

L'annonce, reflet vivant du marché

LES FRANCHES-MONTAGNES

Le soutien doit continuer Saignelégier et son village roumain

En janvier 1990, un premier contact avait été établi entre Saignelégier et le village roumain qu'elle parraine, Lacusteini de Sus (800 habitants dans la province de Zatrei/Vilcea). Le conseiller communal Philippe Faiver s'était en effet rendu sur place avec la délégation jurassienne. La situation étant toujours extrêmement précaire à tous les niveaux chez ce filleul roumain, le Conseil communal de Saignelégier a décidé de mettre sur pied un groupe de travail afin de réaliser une seconde opération qui se doit d'être pensée, planifiée dans les moindres détails.

Plus de vingt personnes se sont engagées à élaborer ce projet; six groupes se répartissent des tâches qui englobent administration, planification, médical-sanitaire, école, dons, agri-

culture-environnement, notamment. A propos de ce dernier point, il s'agira de récolter des sacs de graines de toutes sortes et, d'étudier les possibilités d'amener des pousses de diverses plantes, la remise en marche de diverses machines agricoles ainsi que le recyclage d'agriculteurs roumains en Suisse. Le groupe médical-sanitaire s'adressera aux organisations, groupes, fabriques, pharmacies, médecins, hôpitaux, pour récolter des produits de première nécessité et étudiera, entre autres actions, la possibilité d'amener un médecin ou un pharmacien sur place durant l'opération...

Chaque groupe de travail est indépendant dans son activité. Des séances plénières réunissant tout le monde ont déjà eu lieu 6 fois depuis fin septembre.

Une première collecte de biens en tous genres est organisée le mercredi 12 décembre à la salle sous le Temple à Saignelégier, de 15 h à 21 h. A cette occasion, sont acceptés: souliers, jouets, crayons, stylos, outils divers (à l'exception de la nourriture de base). Une seconde collecte sera mise sur pied dans la dernière quinzaine de janvier où biens de toute nature, y compris la nourriture de base (riz, huile, sucre, soupe, boîtes diverses, chocolat, etc.) seront acceptés. Les dons en espèces sont aussi acceptés et peuvent être envoyés au CCP 23-797-8, commune de Saignelégier, avec la mention «Opération-Roumanie». Dix à quinze personnes de la commune de Saignelégier devraient pouvoir se rendre à Lacusteini de Sus en février 91 afin d'assurer la distribution des biens. (ps)

L'accordéon roi

Succès pour la fête folklorique du Noirmont

Gros succès au Noirmont pour la 4e Grande fête folklorique. Bien une heure avant le spectacle, la salle de concert était pleine de monde, c'est dire toute la ferveur d'un nombreux public pour une telle soirée organisée par Antoine Flück, ses amis et le Ski-Club.

Cette année ce fut un folklore de grande classe et bien sûr l'accordéon fut roi.

On aura aussi entendu les «lalaoutis» de la charmante chanteuse du Bielensee Buebe de Bienne, Jean-Luc et Sabrina présenter avec brio «Sur les rives du Doubs» et les trois trompettistes et l'accordéoniste Antoine Flück ainsi que ses amis, le Groupe champêtre de Alle présenter «Tes grands yeux sont des étoiles». Autres productions, entre autres, avec les danses du groupe Molisano et son virtuose, Nicolas Russo, les entraînants morceaux du Schwyzerörgeli Quartet Rufener de Mont-Soleil ainsi que ceux de la famille Scheidegger des Bois. Les trois violons et la cithare du groupe Buechibärger Husmusig du Kibourg-Buchegg étaient de la fête avec une musique typique de la Suisse centrale. Les jeunes accordéonistes Corale et Coralie de Moutier ont eu l'honneur d'ouvrir ce spectacle folklorique haut en couleurs et les spectateurs eurent encore le plaisir d'entendre un groupe avec cornemuses et tambours, où l'on remarqua deux jeunes du Noirmont Daniel et Christina Mendez.

Francis Arnoux qui y mit de l'entrain et de la gaieté. Les cadeaux de saint Nicolas et la présence du Père Fouettard furent appréciés, les deux heureux compères étant Charles Sester et Pierre-André Pelletier. (z)

AVEC BRIO

Les diverses formations de toute la Suisse furent présentées avec brio par le présentateur du soir



Christina et Daniel Mendez, deux jeunes du Noirmont. (sp)

Au Tribunal de police de La Chaux-de-Fonds

Dans une récente séance, le Tribunal de police, présidé par Mme Valentine Schaffter, assistée de Mme Elyane Augsburg, greffière, a rendu trois jugements, suspendu une cause et renvoyé la lecture d'un jugement.

Par défaut, B. B. a été condamné à 200 fr. d'amende et 170 fr. de frais pour voies de fait. Pour vol, S. G. a écopé de 3 jours d'arrêts avec sursis pendant un an et 180 fr. de frais. Pour infraction LFSup, S. S. a été condamné à 200 fr. d'amende et 110 fr. de frais.

Lors de l'audience du 18 octobre, le Tribunal, présidé par Mme Valentine Schaffter, assistée de Mlle Pascale Tièche, greffière, a rendu six jugements, renvoyé la lecture de trois autres, et renvoyé une cause pour preuves.

Pour ivresse au volant, sous-traction à la prise de sang et infraction LCR-OCR, M.-C. R. a été condamnée à 25 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 4 ans, 200 fr. d'amende et 500 fr. de frais. Le sursis accordé précédemment n'a pas été révoqué.

Pour ivresse au guidon, sous-traction à la prise de sang et infraction LCR-OCR, J. D. a écopé de 50 fr. d'amende et 140 fr. de frais. Prévenu d'infraction

LCR, A. F. est exempté et devra payer 90 fr. de frais. Dans la même affaire, P. G. a été condamné par défaut à 50 fr. d'amende et 110 fr. de frais pour infraction LCR-OCR. Il devra payer 250 fr. d'indemnité de dépens au plaignant.

Une infraction LFStup vaut à G. J. 10 jours d'arrêts avec sursis pendant un an et 90 fr. de frais. Pour infraction LFSEE, R. B. est condamné à 600 fr. d'amende et 100 fr. de frais. Prévenu de menaces, G. A. est libéré, les frais mis à la charge de l'Etat.

Quatre lectures de jugement ont encore été données. Pour soustraction à la prise de sang, A. H. écope de 800 fr. d'amende et 260 fr. de frais, une peine radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve de 2 ans. Prévenu de dommages à la propriété, L. D. est libéré, les frais mis à la charge de l'Etat.

Pour détournement d'objets mis sous main de justice, C. W. écope de 3 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans et 60 fr. de frais. Le sursis accordé précédemment n'a pas été révoqué. Une infraction LCR-OCR vaut à D. B. 100 fr. d'amende et 115 fr. de frais.

(Imp)

ÉTAT CIVIL

LA CHAUX-DE-FONDS

Naissances

Fontes de Oliveira Cristofe, fils de Moreira Fontes Antonio Francisco et de Oliveira Fontes Maria Assunção. - Lavagna Eric Nicolas, fils de Lavagna Pierre Joseph et de Lavagna née Garcia Martine. - Schwab Kevin, fils de Schwab Jean-Claude Werner et de Schwab née Landry Béatrice Irma. - Scheidegger Léo, fils de Scheidegger Jean-François et de Scheidegger née Reinhardt Linda Franziska. - da Silva Pinto Josimar, fils de Correia Pinto Luis Carlos et de Magalhaes da Silva Maria de Fatima. - de Almeida da Silva Ricardo, fils de da Silva Ferreira

de Almeida Alberto et de Ferreira de Almeida Maria Goreta. - Monnat Sofiane Elise Marie, fille de Jean Joseph et de Monnat née Chevalley Marie-José. - Batista Kiala Maria Teresa, fille de Garcia Kiala Emanuel et de Batista Kiala Maria Catarina. - Rodrigues da Silva Stéphanie, fille de Rocha da Silva José Manuel et de Rodrigues dos Reis Cristina Maria. - Garcia Roncalli Jessica, fille de Garcia Segovia José-Manuel et de Garcia Segovia née Roncalli Monia Sofia. - Sturmiolo Sabrina Annabella, fille de Sturmiolo Letterio et de Sturmiolo née Audemars Eliane. - Lebet Victoria Martine Irene, fille de Lebet Philippe Pascal Roger et de Lebet née Rocky Diana Margaret.

COMMUNIQUÉS

Pour un Conseil supérieur de la langue française

Lors d'une séance récente, le comité de la section jurassienne du Mouvement romand a manifesté à l'unanimité son soutien à une proposition de l'Association des correcteurs d'imprimerie (ARCI). Celle-ci s'adresse aux six cantons romands et leur demande d'instituer un Conseil intercantonal de la langue française qui serait, en Suisse, l'interlocuteur du Conseil supérieur de la langue française.

Le Mouvement romand, confronté quotidiennement à la germanisation de la Suisse française, craint de surcroît que la réforme de l'orthographe se fasse dans le dos d'une popula-

tion de plus d'un million d'habitants directement concernés. La Wallonie et le Québec ont un Conseil de la langue française qui leur permet de prendre part au débat. La Romandie, en revanche, ne dispose d'aucun organe de ce type reconnu à l'échelle internationale.

Aussi, étions-nous absents des discussions qui ont déjà eu lieu. Il est grand temps de combler cette grave lacune. Il est absolument nécessaire d'appuyer toutes les démarches qui visent à doter nos cantons d'un interlocuteur officiel au Conseil supérieur de la langue française dont le siège est à Paris. (ps)

Assurance-maladie: la Fédération jurassienne des caisses s'engage

Dans un communiqué du Concordat des caisses-maladie qu'elle diffuse, la Fédération jurassienne des caisses-maladie (FJCM) s'engage clairement en faveur de l'initiative lancée par le Concordat des caisses-maladie. Cette initiative est l'objet de nombreuses critiques que la FJCM rejette, en expliquant les raisons de son option. L'initiative est sans doute une dernière chance de remédier à la hausse constante des coûts de la santé. Il n'est pas question d'étatiser l'assurance-maladie, ni de tripler les coûts des subventions fédérales. Revenir aux subventions allouées en 1974 a pour but de faire édicter rapidement les dispositions légales décou-

lant de l'initiative. Les caisses maintiennent aussi très bas leurs frais administratifs. Ils ne représentent que 7,1% de leurs dépenses. Ces coûts modestes résultent d'une très bonne organisation administrative. L'initiative n'a donc pas pour but de faire payer à d'autres ces frais modestes.

Les caisses sont en outre favorables aux soins à domicile, à condition que les pouvoirs publics en assument une part des frais avec elles. On ne peut continuellement charger les caisses de nouvelles tâches, sans se soucier de la manière de les financer, conclut le communiqué du Concordat des caisses-maladie. (comm-vg)

Assises CCAP

Les membres des comités de district de la Caisse cantonale d'assurance populaire (CCAP), à Neuchâtel, ont tenu dernièrement leur assemblée annuelle.

Au nom du conseil d'administration de l'institution, le président M. Robert Moser, leur a souhaité la bienvenue.

Cette responsabilité a été précédée d'une visite des Moulins souterrains du Col-des-Roches.

En introduction, le directeur de l'institution, M. Raymond Chuat, a commenté l'évolution réjouissante des affaires de la CCAP.

Ensuite, les membres présents ont suivi avec intérêt son exposé sur les principes de la police de prévoyance liée et plus particulièrement sur ses avantages fiscaux.

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Une surprise!... mais, quelle surprise?

Les révélations de la CEP sur l'armée de l'ombre dont était gracieusement doté notre pays n'ont pu surprendre que ceux qui avaient oublié «le petit livre rouge» intitulé «Défense civile» distribué par les soins du Conseil fédéral à toute la population au début de 1969. Qui se replonge dans cette littérature grotesque et consternante constate qu'aussi bien l'affaire des fiches que celle de la P26 (et d'autres encore, peut-être), loin d'être des «dérapages» ou des «bavures», sont plutôt les résultats d'une orientation politique délibérée et jamais remise en cause par le gouvernement fédéral.

Pour finir de s'en convaincre, il suffit de retrouver aussi «Der totale Widerstand», du major von Dach, publié et diffusé par la Société suisse des sous-officiers dans les années 60, jamais traduit en français, ni en italien,

ni en romanche (parce que vous savez, en Suisse, on se soucie des minorités!). Ce charmant petit livre ne peut plus être obtenu: il semble que les milieux «responsables» se soient aperçus, après quelques années, que le contenu d'un tel manuel de guérilla pourrait se retourner contre eux...

Dans ces écrits sont clairement désignés comme ennemis potentiels de l'extérieur, les communistes, bien sûr, et comme ennemis potentiels, donc ennemis tout court, de l'intérieur, tous ceux qui mettent en cause les intérêts du grand capital, qui militent pour plus de justice sociale et qui prônent une ouverture au monde: contre eux, tous les moyens sont bons pour se défendre.

Non. Ce n'est pas de surprise, mais plutôt d'inquiétude qu'il faut parler. Et ceci pour plusieurs raisons que j'exposerai ici.

Tout d'abord, on peut craindre l'implication de membres de la P26 (ou ne serait-ce que la caution de cette organisation) dans certains événements dont je ne donnerai que deux exemples:

En été 89, une équipe de jeunes néo-nazis venus d'Allemagne et de leurs homologues suisses se fait de jolies colonies de vacances dans un véritable camp retranché dans une forêt de Suisse centrale. Des promoteurs sont intimidés, des journalistes un peu trop curieux sont chassés... le camp dure tranquillement dix ou quinze jours... Un camp WWF, organisé de la sorte, aurait-il pu durer plus de trois jours? Alors qui protégeait cette équipe?

Le 3 mars de cette année, une manifestation contre les fiches, à Berne, est perturbée par des casseurs qui agissent sans entraves (ou si peu) de 14 à 18 h, donc pendant quatre heures. Il y a une arrestation le lendemain: on nous dit que la police et les grenadiers étaient débordés! Par une soixantaine de types! Non, mais... Comment le croire quand on a déjà vu les grenadiers? Non. On les a laissés faire, voilà. Alors, qui les protégeait? Et qui leur donne les moyens de s'entraîner et de s'équiper, puisque, selon des témoins, ils «travaillaient» comme des professionnels?

Tout ça, me direz-vous, mais c'est fini! Oui, puisque le Conseil fédéral prétend avoir «démantelé» la P26 et affirme «contrôler» ses caches d'armes secrètes!

Quelle bonne farce! Personne ne peut empêcher cette bande de se reconstituer encore plus dans l'ombre et d'utiliser ce qu'elle a appris: 400 personnes auraient été instruites... et, quelle sorte d'instruction ont-elles reçue? Et qui peut dire que toutes les caches d'armes secrètes dont elle disposait sont connues des autorités? Le mal est fait: qui pourra le réparer?

Et surtout qui voudra vraiment le faire? Car des représentants de la droite qui se sont exprimés ces jours-ci à ce sujet justifiaient plus ou moins tous ces scandales: les dangers et les menaces étaient réels... le commandant de l'armée de l'ombre avait l'air si débonnaire que l'on pouvait lui laisser carte blanche... le caractère secret, fouteur, sans bases légales de la P26 et de l'établissement des fiches était nécessaire...

Nos autorités, qui ont été menées en bateau pendant toutes ces années risquent de continuer leur croisière, M. Villiger prendra peut-être sa canne à pêche (Y. P. dans «L'Impartial» du 24 novembre) et elles vogueront tranquillement jusqu'au jour où elles s'apercevront que par leur faute, grâce à leur absence de vigilance, la plupart des citoyens de ce pays qui défendent la liberté d'opinion et d'expression ainsi que les autres droits garantis par la Constitution fédérale et qui ont l'outrecuidance de s'en servir, auront été envoyés aux galères.

Claire Wermeille
Impasse des Trois-Suissees 5
2053 Cernier

LE LOCLE

Heureux l'homme qui supporte patiemment l'épreuve; car après avoir été éprouvé, il recevra la couronne de vie que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment.
Jacques 1, v. 12

Madame Marie-Louise Dell'Acqua-Tschanz:

Monsieur et Madame Jacky Dell'Acqua-Käser, à Ascona,

Monsieur et Madame Eric Dell'Acqua-Tschan et leurs enfants Stéphane, Sylvie et son ami Florian, Sandrine, à Neuchâtel,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Roger DELL'ACQUA

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-papa, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 83^e année, après une longue maladie.

LE LOCLE, le 4 décembre 1990.

Le culte sera célébré le vendredi 7 décembre, à 14 heures au Temple du Locle.

Il n'y aura pas de cérémonie au Centre funéraire.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Jeanneret 53
2400 Le Locle

Prière de ne pas faire de visite.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt, peuvent penser à l'Hôpital du Locle, ccp 23-1333-5 ou au Service d'aide familiale, ccp 23-3341-0.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA BRÉVINE

L'Eternel est mon berger

Madame Fernand Montandon-Crescini, à Losone et ses enfants;

Manuela et Fausto Jelmorini, à Arcegno;

Yvanna et Dante Policiano, à Losone;

Monsieur et Madame Robert Montandon-Currit aux Bayards et leurs enfants;

Christiane et Andréas Gfeller et leur fils Joas, à Corgémont;

Jean-Daniel et Catherine Montandon et leur fils Sébastien, à Saint-Blaise;

Philippe Montandon aux Bayards;

Madame Rose Hummel-Montandon et ses filles;

Chantal Hummel à Senezergues;

Catherine Rosell à Fleurier,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Fernand-Adrien MONTANDON

leur cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa, oncle, et ami survenu dans sa 89^e année.

2125 LA BRÉVINE, le 3 décembre 1990.

A qui irions-nous, Seigneur sinon à toi, Tu as les paroles de la vie présente et éternelle.
Jean 6/68

Le culte sera célébré au Temple de La Brévine jeudi 6 décembre à 14 heures. Suivi de l'incinération sans suite à Neuchâtel.

Le corps repose au Home Clairval à Buttes.

Domicile de la famille: M. et Mme Robert Montandon
2127 Les Bayards

Prière de ne pas envoyer de fleurs mais de penser au Home Clairval à Buttes, ccp 20-1456-9.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.



EN SOUVENIR

Marlyse GERBER

1988 - 5 décembre - 1990

Ton souvenir est toujours vivant et chaque jour nous pensons à toi.

Ta famille

28-126392

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

MONSIEUR GOTHARD HOCHULI

sa famille vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise.

28-463691

Pompes funèbres Arnold Wälti

Epargne 20 Tél. (039) 28.22.64
Jour et nuit - Cercueils - Transports
Formalités - Prix modérés

Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures

L'Impartial

Société éditrice et imprimeur: L'Impartial S.A. La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration: L'Impartial, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. (039) 211 135 - Tél. 952 114. Fax: Rédaction 039-285 852. Fax: Administration 039-281 419. Tirage contrôlé (REMP) 31.072.

Régie des annonces: Publicitas La Chaux-de-Fonds (039) 283 476 Le Locle (039) 311 442

Rédaction:

Secrétaire en chef: Gil Baillod. Secrétaire général: Roland Graf.

Suisse: à Berne Yves Pétignat. - Economie: Jacques Houriet. - Canton de Neuchâtel: Pascal Brandt. - La Chaux-de-Fonds: Robert Nussbaum, Corinne Chuard, Irène Brossard, Denise de Ceuninck. - Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz. - Littoral: Anouk Ortlieb, Claudio Personeni, Catherine Roussy Wessner, Annette Thorens. - Val-de-Ruz: Daniel Schouwey. - Val-de-Travers: Mariano De Cristofano. - Canton du Jura: Gladys Bigler. - Jura bernois: Dominique Eggler. - Sports: Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy, Laurent Wirz, Julian Cervino, Gino Arrigo, Gérard Stegmüller. - Magazine: Raymond Déruns, Mario Sessa. - Secrétariat régional nuit: Michel Déruns, Daniel Droz, Sonia Graf, Thierry Clémence. Photographie: Marcel Gerber. - Caricaturiste: Jean-Marc Elzingre.

| | | | | | |
|----------------|--------------|----------|----------|----------|----------|
| Suisse romande | TCR Téléciné | France 1 | France 2 | France 3 | RTN-2001 |
|----------------|--------------|----------|----------|----------|----------|

9.00 TJ-flash
9.05 Top models (série)
9.30 Spécial cinéma
Gros plan sur Alain Delon.
10.30 Hôtel
11.00 5 de der
11.30 Petites annonces
22.35 Mademoiselle (série)
12.00 Petites annonces
12.05 Les années d'illusion (série)
12.20 Les jours heureux (série)
12.45 TJ-midi
13.15 Le cercle de feu (série)
13.40 Côte ouest (série)
14.30 Patou l'épatant
16.05 La belle et la bête (série)
16.55 Les Babibouchettes et le kangouroule
17.00 Patou l'épatant
17.40 Starsky et Hutch (série)
18.35 Top models (série)
19.00 Journal romand
19.15 Téléchance
19.30 TJ-soir
20.05 A bon entendeur

13.30* Les deux font la loi
14.00 Décode pas Bunny
15.30 Black mic mac 2
Comédie française de Marco Pauly, avec Eric Blanc, Marc Citi et Félicite Wouassi (1988).
17.00 Le monde était plein de couleurs
Comédie dramatique française de Alain Perisson, avec Feodor Atkine, Marianne Eggericks et Malka Ribowska (1973).
18.25 Jeunesse: Super Mario Bros. Show.
19.40* Les deux font la loi
20.06* Les bébés
20.09* Ciné-journal suisse
20.15* Cinéma Scoop

20 h 25
Monsieur Taxi
Comédie française de André Hunebelle, avec Michel Simon, Claire Olivier et Jean Brochard (1952). Une comédie pleine de vie et d'humour où paraissent des pointes d'émotion. Michel Simon avec le talent qu'on lui connaît, unit truculence et bonhomie, pittoresque et vérité. Pierre Verger, chauffeur de taxi bourru trouve dans son taxi une somme d'argent importante.

7.20 Club Dorothée matin
8.25 Télé shopping
8.55 Club Dorothée matin
11.20 Jeopardy des lycées
11.50 Tournez... manège
12.25 Le juste prix
12.50 C'est bon à savoir
13.00 Journal
13.30 Météo - La Bourse
13.35 Agence tous risques (série)
14.30 Club Dorothée
17.30 Starsky et Hutch (série)
18.20 Une famille en or
18.50 Santa Barbara (feuilleton)
19.17 Tirage du tac-o-tac
19.20 La roue de la fortune
19.45 Le hébété show
19.50 Loto: 1^{er} tirage bleu
20.00 Journal
20.25 Tapis vert - Météo
20.35 Loto: 2^e tirage bleu

A 20 h 40
Sacrée soirée
En direct du paquebot *Norway ex-France* à Playa del Carmen (Mexique). Variétés avec Vanessa Paradis, Michel Sardou, Marc Lavoine, Herbert Léonard, David Hallyday, Florent Pagny, Philippe Lavil, Joëlle Ursull, Sacha Distel - L'invité mystère - L'horoscope de Didier Derlich.

6.00 Rancune tenace (série)
6.30 Télématin
8.30 Amourusement vôtre (feuilleton)
9.00 Top models (série)
9.30 Eric et toi et moi
11.30 Motus
12.00 Dessinez, c'est gagné!
12.30 Les mariés de l'A2
13.00 Journal - Météo
13.40 Générations (feuilleton)
14.30 Eric et toi et moi
16.30 Le chevalier du labyrinthe
17.05 Eve raconte
Le clan Kennedy.
17.30 Des chiffres et des lettres junior
17.55 Giga
18.25 INC
18.30 Une fois par jour
20.00 Journal
20.35 Météo

A 20 h 40
Le mari de l'ambassadeur
12^e épisode. Sixtine et Pierre-Baptiste Lambert forment un couple heureux. Mais lorsque Sixtine est invitée au bal de la comtesse Farinari, elle refuse catégoriquement.

7.30 Le journal de Radio-Canada
8.00 Samdynamite
11.53 Espace 3
12.00 Les titres de l'actualité
13.00 Montagne
13.30 Une pêche d'enfer Spécial vert.
14.05 Thalassa
14.50 Questions au gouvernement
17.05 Graine d'infos
17.30 Allô! Bibizz
18.15 C'est pas juste
18.30 Questions pour un champion
19.00 Le 19-20 de l'information
19.10 Editions régionales
20.10 La classe

A 20 h 40
La marche du siècle
Les années femme: vingt ans de combat. Les années septante ont vu apparaître au grand jour trois initiales (M.L.F.). Elles ont fait du bruit.

22.20 Soir 3
22.40 Faut pas rêver
23.35 Alice
0.20 Carnet de notes
Messe à l'usage des couples, de F. Couperin, interprétée par M. Chapuis.

Demain à la TVR
9.00 TJ-flash
9.05 Top models
9.30 Les espions
10.20 Viva
11.00 A bon entendeur
11.35 Mademoiselle
12.05 Les années d'illusion
12.20 Les jours heureux
12.45 TJ-midi

A 20 h 20
Télescope
Dinosaur-Télescope. Actuellement, sur la Terre, une espèce disparaît toutes les quinze minutes! Le dodu de Madagascar n'existe plus, le singe laineux de la forêt brésilienne, la loutre et le grand-duc de chez nous sont devenus rarissimes.

21.25 Arabesque (série)
Meurtre masqué.
22.10 Interdit
aux moins de 20 heures
23.05 Vidéomania
23.15 TJ-nuit
23.20 Spécial session
Reflets des travaux des Chambres fédérales.
23.35 Mémoires d'un objectif
Un boiteux légendaire. Le 9 mai 1985 disparaissait le messager boiteux.
0.25 Bulletin du télétexte

21.45 Cordes et discordes
Comédie américaine de Jerry Belson, avec Michael Caine, Sally Field et Steve Guttenberg (1987). Gags et quiproquos pour une comédie conjugale et financière où alternent hilarité et tendresse.
23.20 Force 5
Film d'action américain de Robert Clouse, avec Joe Lewis (1981). Par le réalisateur d'«Opération dragon», avec Bruce Lee. Avec «Force 5», il inverse habilement les ingrédients du film kung-fu pour en faire un film 100% occidental.
(* en clair)

22.40 SOS
Animaux à fourrure. Pour dénoncer le carnage des castors, lynx, loutres, loups et autres animaux sauvages, l'équipe de SOS a enquêté en Amérique du Nord, chez les trappeurs.
23.40 TF 1 dernière
23.55 Météo - La Bourse
24.00 Passions (série)
0.25 Intrigues (série)
0.50 Echecs
Championnat du monde.
1.30 TF 1 nuit
2.05 C'est déjà demain (série)
2.25 Info revue
3.10 Cités à la dérive (série)
4.05 Histoires naturelles
La louveterie.

5 La Cinq
7.30 Matinée sur la Cinq
12.35 Duel sur la Cinq
13.00 Le journal
13.35 Matlock
14.35 Le renard
15.35 Bergerac
16.40 Youpi, l'école est finie
17.35 En route pour l'aventure
18.05 Grand Prix
18.30 Happy days
19.10 Télé contact
19.45 Le journal
20.40 Le serment de Billy Grier
22.20 Le débat
0.10 Les polars de la Cinq

Suisse alémanique
8.30 Schulferschen. 11.00 Der Club. 12.55 Tagesschau. 13.00 Die Onedin-Linie. 13.50 Nachschau am Nachmittag. 16.05 Tagesschau. 16.10 Diagonal. 16.55 Kinder- und Jugendprogramm. 17.55 Tagesschau. 18.00 Ein Haus in der Toskana. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 20.00 Rundschau. 20.50 Louisiana. 21.50 Zehn vor zehn. 22.20 Filmszene Schweiz. 0.10 Nachtbulletin.

Allemagne 2
14.15 Literaturverfilmungen im Fernsehspiel. 16.03 Jim Hensons Muppet-Babies. 16.20 Logo. 16.30 Hals über Kopf. 17.00 Heute. 17.15 Tele-Illustrierte. 17.50 Die Schwarzwaldklinik. 19.00 Heute. 19.30 Doppelpunkt. 20.15 Studio 1. 21.00 Der Nachtfalke. 21.45 Heute-Journal. 22.10 Im Osten nichts Neues? 22.40 Die Verachtung (film).

Suisse italienne
10.25 L'assedio delle sette frecce (film). 12.00 A proposito di. 12.25 Una coppia impossibile. 12.50 A come animazione. 13.00 TG tredici. 13.15 Hockey su ghiaccio. 15.25 I ragazzi del delta (film). 17.15 Bigbox. 18.00 Mister Belvedere. 18.25 A proposito di. 19.00 Attualità sera. 19.45 Telegiornale. 20.20 Menabò. 21.30 Ginnastica. 23.55 Teletext notte.

tve Internacional
7.45 Carta de ajuste. 7.59 Apertura. 8.00 Buenos dias. 9.00 TV educativa. 11.00 La hora de. 12.00 Galeria de musica. 13.00 La otra mirada. 14.00 Made in España. 14.30 No te rias que es peor. 15.00 Telediario-1. 15.30 TV educativa. 17.25 Telediario. 17.30 Con las manos en la masa. 18.00 El duende del globo. 18.05 Los mundos de Yupi. 18.30 Está es su casa. 19.30 Videomix. 20.00 No te rias que es peor. 20.30 Telediario-2. 21.00 Mikimoto clip. 21.30 Eva y Adan, agencia matrimonial. 22.00 Jazz entre amigos. 23.00 Tribunal popular.

Suisse alémanique
7.15 Presseschau. 8.40 Wir gratulieren. 9.00 Palette. 9.30 Service inbegriffen. 11.30 Kinderclub. 11.50 Schlusspunkt. 12.00 Rendez-vous. 12.30 Mittagsjournal. 13.30 Gast/Serie. 14.00 Mosaik. 16.30 Jugendclub. 17.00 Welle eins mit Sport. 18.00 Regionaljournal. 18.30 Abendjournal. 19.15 Sport-Telegramm. 20.00 Spasspartout. 22.00 Radio-Musik-Box. 24.00 DRS-Nachtclub.

6 La Six
8.40 Boulevard des clips
10.05 M6 boutique
10.20 Boulevard des clips
11.35 La maison Deschènes
12.05 Les saintes chéries
12.30 Ma sorcière bien-aimée
13.00 Dis donc, papa
13.25 Madame est servie
13.55 D' Marcus Welby
14.50 L'héritière oubliée
16.40 Les têtes brûlées
17.35 Tungstène
18.00 Zygomusic
18.35 Campus show
19.00 Magnum
19.54 6 minutes
20.00 Madame est servie
20.35 Un tueur dans New York
22.15 Brigade de nuit
23.10 Le glaive et la balance
0.05 6 minutes
0.10 Dazibao
0.15 Boulevard des clips
2.00 Le glaive et la balance
2.50 Culture pub

Allemagne 1
11.50 Kein Pfllegeleichter Fall. 12.55 Presseschau. 13.05 ARD-Mittagsmagazin. 13.45 Wirtschafts-Telegramm. 14.02 Sesamstrasse. 14.30 Babar. 15.03 Talk täglich. 15.30 Der letzte Tag. 16.03 Medisch Centrum West, Amsterdam. 16.30 Die Trickfilmschau. 16.45 Achtung Klappe! 17.25 Regionalprogramm. 20.00 Tagesschau. 20.15 Ekkehard. 21.45 Im Brennpunkt. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Heut' abend. 23.45 Ohe Filter extra.

Allemagne 3
8.15 Schulferschen. 8.30 Telekolleg II. 9.00 Schulferschen. 10.35 Tips. 15.45 Report. 16.30 Blüten vom Computer. 16.50 Antonio Vivaldi. 17.00 Vivre un pays. 17.30 Telekolleg II. 18.00 Sesamstrasse. 18.30 Eins-Null für die Kinder. 18.55 Das Sandmännchen. 19.00 Abendschau. 19.30 Schlaglicht. 20.10 Agatha Christie: Hercule Poirot. 21.00 Südwest aktuell. 21.15 Heute in... 22.15 Der Kontrakt des Zeichners (film). 24.00 Nachrichten.

RAI Italie 1
11.05 L'ultimo eroe del West (film). 13.00 Fantastico bis. 13.30 Telegiornale. 13.55 TG 1-Tre minuti di... 14.00 Il mondo di Quark. 15.00 Scuola aperta. 15.30 La scuola dell'obbligo nei paesi della CEE. 16.00 Big! 16.30 Hanna e Barbera bazar. 18.05 Cose dell'altro mondo. 18.45 Santa Barbara. 19.40 Almanacco del giorno dopo. 20.00 Telegiornale. 20.40 Splash due (film). 22.20 Mercoledì sport. 23.00 Telegiornale. 23.10 Mercoledì sport. 24.00 TG 1-Notte.

France musique
7.10 Le point du jour. 9.05 Le matin des musiciens. 12.05 Jazz d'aujourd'hui: hexagonal. 12.30 Musique de chambre. 14.00 Le grand bécarré: l'alto avec Gérard Causse. 14.30 Les salons de musique. 18.00 Quartz. 18.30 6 1/2. 19.07 Un fauteuil pour l'orchestre. 20.00 Haiku. 20.30 Concert de l'Ensemble musique oblique. 23.07 Poussières d'étoiles: jazz club.

Fréquence Jura
7.15 Sur le pont Moulinet. 7.45 Jeu. 8.10 Animation. 8.30 Revue de presse. 8.45 Cette année-là. 9.15 Le zappeur fou. 9.30 Histoire de mon pays. 9.45 Jeu. 10.15 Bruits de la vie. 10.30 Fréquentstars. 10.45 Jeu. 11.15 Reportage. 11.45 Jeu. 12.15 Jura midi. 17.00 Radio active. 18.30 Jura soir. 18.45 Eco-Jura ou Coup de cœur. 19.00 Des chansons... 19.30 Radio varicelle. 20.00 Couleur 3.

Radio Jura bernois
8.20 Musique aux 4 vents. 9.00 Malice et bagatelles. 9.30 Allô Maman bobo! 10.00 Info-consommateur. 10.30 Les histoires de M. William. 11.00 Kaléidoscope. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Activités villageoises. 12.15 Actualités régionales. 12.45 La bonne occasion. 15.05 Musique aux 4 vents. 16.30 DJ time. 18.30 Activités villageoises. 19.00 Rétro parade. 20.00 L'émission sans nom.

À VOIR

Dinosaur Telescopus

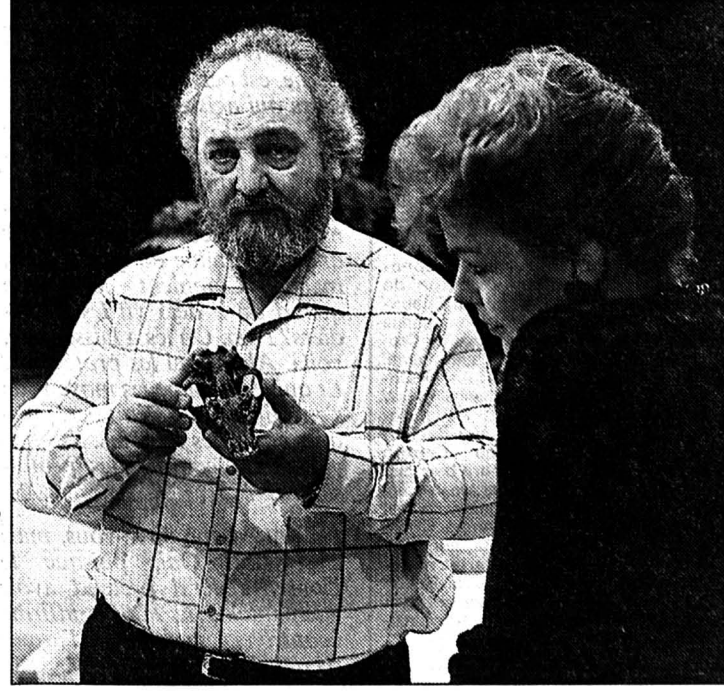
Actuellement, sur la Terre, une espèce disparaît toutes les quinze minutes! Le dodu de Madagascar n'existe plus, le singe laineux de la forêt brésilienne, la loutre et le grand-duc de chez nous sont devenus rarissimes. Ce ne sont que quelques exemples, la liste des espèces disparues ou menacées est, hélas, bien longue.

Mais en fait, il semble que depuis toujours les espèces sont appelées à disparaître un jour. Pourquoi? C'est ce qui a intrigué «Télescope».

Il y a quelque 235 millions d'années, une première grande extinction a soufflé de la surface du globe plus de 90% des espèces existant alors. Mais sur cette Terre où il ne restait presque plus de vie sont apparus des animaux extravagants: les dinosaures. Durant plus de 150 millions d'années, ils seront les maîtres de la planète puis, brusquement disparaîtront à leur tour, victimes d'un phénomène qui intrigue encore les scientifiques.

Le paléontologue du CNRS, Jean-Michel Mazin, Louis Chaix, archéozoologue, et le bien connu des auditeurs de la Radio, Daniel Chériac, ont contribué à cette passionnante émission sur le phénomène de la disparition des espèces. (sp)

● TSR, ce soir à 20 h 20



7 La sept
13.45 Italien. 14.30 Histoire parallèle. 15.30 Mégamix. 16.00 Soirée spéciale: Allemagne de l'Est. 17.45 Toto, Peppino e la mala femmina (film). 19.30 L'amour vénal. 20.00 Maxime Sullivan. 21.00 Un amour au village. 22.20 Alephah. 22.30 Le mariage de Maria Braun (film).

Heinrich Barth: le premier Européen qui traversa le Sahara

«Le champ que nous avons devant nous est immense, c'est un monde entièrement nouveau que nous pouvons conquérir pour la science, voire pour l'humanité», notait Heinrich Barth dans ses carnets en février 1850 à Tripoli (Libye). Après ses études d'archéologie, de géographie et de philosophie, le fils d'un négociant de Hambourg né le 15 février 1821 est parvenu au but de ses rêves. Après plusieurs voyages dans les pays du pourtour méditerranéen Heinrich Barth est invité par le gouvernement anglais à participer comme conseiller scientifique à une grande expédition dans le centre de l'Afrique.

Après plusieurs semaines de préparatifs à Tripoli, la caravane se met en route en mars 1850 sous la direction de James Richardson et du géologue allemand Adolf Overwege pour un long voyage dans l'Afrique inconnue.

Les chercheurs veulent traverser l'Afrique occidentale entre le lac Tchad et le Niger. Le groupe

atteint sans difficulté Mourzouk dans le sud de la Libye et, à la mi-juillet, les trois chercheurs arrivent à l'oasis de Rhat.

Leur but suivant est Agadès, ville en bordure du massif de l'Aïr encore inexploré, où la population leur fait un bon accueil. Les explorateurs se séparent. Barth et Overweg poursuivent leur chemin vers le sud. Il arrive à Kouka, puis sur le plateau d'Amadaoua (Cameroun).

Ils découvrent à Yola la Bénoué, un affluent du Niger, puis ils reviennent à Kouka. Pendant un an et demi, jusqu'en novembre 1852, Barth explore la région du lac Tchad en compagnie d'un cheik ami. Depuis sa base de Kouka, Heinrich Barth part ensuite seul vers l'ouest et le nord-ouest, en passant par Katsina et Sokoto.

Le 7 septembre 1853, après avoir parcouru au prix de grandes privations 2800 kilomètres à cheval, à dos de chameau et à pied, il arrive, déguisé en sa-

vant arabe, à Tombouctou, la ville légendaire au nord-ouest de la grande boucle du Niger.

Il séjourne près de huit mois à Tombouctou, il prend des notes sur tout ce qu'il voit et, sur l'ordre du cheik Al Bakay, il est autorisé à effectuer le voyage de retour.

Lorsqu'il rentre à Tripoli le 27 août 1855 sans ses deux collègues morts au cours de l'expédition, il n'a pas seulement terminé un voyage d'exploration de cinq ans et parcouru près de 15.000 kilomètres, mais encore il rapporte en Europe de précieuses études géographiques, ethnologiques et linguistiques.

L'explorateur de l'Afrique, âgé de 34 ans, est célébré partout avec enthousiasme. Entre 1857 et 1859 paraît un rapport en cinq volumes de ses expéditions dans le nord et le centre de l'Afrique, dont le naturaliste Alexandre von Humboldt disait qu'elles avaient ouvert un nouveau monde à l'Europe.



Henrich Barth, l'un des plus grands explorateurs de l'Afrique. (Photo sp)

SUR GRAND ÉCRAN

La Chaux-de-Fonds

Corso: 18 h 30, 21 h, Sailor et Lula (16 ans).
Eden: 18 h 15, 20 h 45, Dancing machine (16 ans).
Plaza: 15 h 30, 18 h 30, 21 h, Pretty woman (12 ans).
Scala: 15 h 30, 18 h 30, 21 h, Ghost (12 ans).

Neuchâtel

Apollo 1: 17 h 45, 20 h 30, Dancing machine (16 ans); 2: 15 h, 17 h 30, 20 h 15, Un thé au Sahara (16 ans); 3: 15 h, 17 h 45, 20 h 45, Le château de ma mère (pour tous).
Arcades: 15 h, 18 h, 20 h 30, Pretty Woman (12 ans).
Bio: 15 h, 17 h 45 (V.O. it.), 20 h 15, Ils vont tous bien (12 ans).
Palace: 16 h 30, 18 h 30, 20 h 45, The Freshman (12 ans); 14 h 30, Allô maman, ici bébé (12 ans).
Rex: 15 h, 18 h, 20 h 30, Jean Galmot, aventurier (12 ans).
Studio: 15 h, 20 h 30, Ghost (12 ans); 18 h, L'Atalante (12 ans).

Couvet

Cinéma Colisée: 20 h 15, Tampopo ou à la recherche de la nouille absolue.

AGENDA CULTUREL

LA CHAUX-DE-FONDS

Beau-Site: 15 h, 20 h, Artrio, pour petits et grands.

NEUCHÂTEL

Institut d'ethnologie: 20 h 15, «Les objets ethnographiques résonnent-ils?», conf. de J. Jamin.
Théâtre: 20 h 30, «La station debout», par la Compagnie 4 litres 12.

ÉPHÉMÉRIDE

Anniversaires historiques

1989 - Le TGV Atlantique bat le record du monde de vitesse sur rail: 482,4 km/h; Margaret Thatcher réélue à la tête du parti conservateur; la CEE décide de libéraliser le transport aérien.
1985 - La Grande-Bretagne confirme son intention de se retirer de l'UNESCO.
1976 - Le Parti Socialiste Ouvrier espagnol se réunit en congrès pour la première fois depuis son interdiction par le régime franquiste.
1962 - Les Etats-Unis et l'Union Soviétique décident de coopérer dans l'utilisation pacifique de l'espace.
1961 - Les «casques bleus» des Nations Unies lancent une attaque près d'Elisabethville, au Katanga.
1956 - Les forces franco-britanniques commencent à se retirer d'Égypte, après l'opération de Suez.
1946 - New York est choisi comme siège des Nations Unies.
1936 - Une nouvelle constitution est adoptée en URSS.
1934 - Soixante-six personnes, accusées d'avoir complotté contre Staline, sont exécutées en Union Soviétique. Incidents entre Italiens et Ethiopiens à la frontière de la Somalie.
1812 - Napoléon quitte la Grande Armée, durant la retraite de Russie, pour regagner Paris.
1797 - Le général Bonaparte arrive à Paris, afin de prendre le commandement de l'armée qui doit débarquer en Angleterre.
1792 - Ouverture du procès de Louis XVI. Coup de force révolutionnaire à Genève.

Ils sont nés un 5 décembre

- Jozef Pilsudski, maréchal et homme d'Etat polonais (1867-1935)
- Walt Disney, cinéaste américain (1901-1966)

CONSUMMATION

Fumées helvétiques pour saumon de qualité

Dans la série «les choses ne sont plus ce qu'elles étaient», le noble saumon, produit de luxe en voie d'express de banalisation, prendrait-il un sérieux coup dans les nageoires? Selon un test récent de GaultMillau (novembre 1990), le saumon fumé n'est plus roi dans les assiettes de fêtes. Meilleure performance en Suisse toutefois, où la fumaison est souvent indigène et où les grandes surfaces assurent mieux la qualité que leur concurrentes françaises. D'ailleurs, le meilleur saumon du monde se fume au Toggenburg! Surprenant.

Avec la démocratisation de ce produit encore récemment réputé de luxe, des producteurs peu scrupuleux ont abusé les palais néophytes et le marché français envahi ne laisse plus voir que l'ombre du goût noisette et de l'onctuosité d'un bon saumon.

Ce bilan catastrophique est dressé par le Magazine GaultMillau qui ne sauve que quelques marques sur la vingtaine testées et achetées en super-marchés. Les qualités supérieures vendues au détail sont mieux cotées, comme Le Borvo (vendu en Suisse) et Petrossian suivi de Caviar House.

La plupart des marques n'étant pas vendues en Suisse, ce topo peut servir de mise en garde. La Fédération romande des consommateurs ne dispose pas de test de dégustation et les enquêtes existantes sont lacunaires ou datent déjà. Car ce marché est fluctuant. On peut tout au plus faire confiance à un distributeur réputé pour sa qualité et le soin qu'il porte à l'approvisionnement.

CORRECT

Ainsi, les grands de chez nous, comme Migros, Coop ou Manor, offrent des saumons dans un rapport qualité/prix jugé correct par les connaisseurs. Responsable du département exportation chez Caviar House, M. Jean-Marie Miserez estime que le marché ne s'est pas réellement dégradé et «le niveau suisse est supérieur au niveau français» dit-il. Présentation meilleure déjà, saumon mieux paré, et surtout une chaîne de froid mieux respectée.

La double décongélation, encore autorisée il y a peu en France, est interdite chez nous et même le produit décongelé doit en porter la mention. Car les pérégrinations de Salmonis à la noblesse déchu ne sont pas tristes: une fois pêché, congelé, vidé - avant ou après la congélation - il est acheminé chez les fumeurs, décongelé pour être travaillé, salé parfois de manière exagérée, dessalé et fumé avec de la sciure. Là se reconnaît le talent du fumeur qui fera un mélange de sciure de hêtre, de chêne, d'écorces de genièvre ou d'autres parfum. Dosage délicat.

Ensuite le temps d'affinage est trop souvent escamoté par les fabricants, lit-on dans l'article bien complet de GaultMillau.

MADE IN SWITZERLAND

Art difficile que de faire un bon saumon et les Suisses se meuvent dans ces fumées. Le meilleur saumon du monde serait ainsi helvétique, fumé dans une ferme du Toggenbourg, entre Zurich et Saint-Gall, par un rêveur passionné de qualité. Ce saumon Balik ne se vend que dans des lieux choisis et la Caviar House de Genève le propose, en exclusivité mondiale, entre 28 francs les 100 grammes pour le quart de filet, ou 21 francs les 100 g pour le saumon mariné «sjomga» alors que le saumon fumé classique est à 18 francs les 100 g toujours.

Vendu dans les autres Caviar House de Suisse (Genève, Zurich, Berne), chez quelques traiteurs - dont Le Gourmet à Neuchâtel - et restaurants sélectionnés, ce saumon est cher certes mais d'une qualité inégalée disent les connaisseurs. Semi-sauvage, élevé dans des fjords norvégiens, ce saumon-là doit affronter des courants artificiels similaires à ceux rencontrés dans son voyage nuptial et qui l'empêchent d'engraisser par trop, lui garantissent une chair de qualité.

Ensuite ce sont les exigences et le talent de Kübel et de son conseiller Kaplan, descendant d'une famille de fumeurs russes fournissant le tsar, qui font le reste; produit d'origine impeccable, conditions optimales de traitement avec eau surveillée, sciures choisies, on ne badine pas chez Balik: jusqu'au conditionnement final pour la livraison, spécialement étudié.

Ils sont en Suisse une trentaine de producteurs à s'être mis au fumage de saumon: même certaines chaînes de magasins ou des particuliers fument eux-mêmes. «Pas difficile de fumer, remarque M. Jean-Marie Miserez de Caviar House, mais pas facile par contre de faire un bon saumon fumé». Soyons circonspect pour que la table de fête demeure enluminée.

I. B.

À L'AFFICHE

Récital voix et piano

Gilles Denizot au Conservatoire de Neuchâtel

Gilles Denizot, né à Genève, a étudié le chant avec Charles Osola et Gabriel Bacquier, à Paris. Accompagné au piano par Hervé Mahé, il donnera un récital au Conservatoire de Neuchâtel.

Très rapidement Gilles Denizot s'est fait connaître dans un vaste répertoire s'étendant jusqu'à la musique du XXe siècle. Dès 1988 il s'est vu confier les parties de basse dans le Requiem de Mozart et de Verdi, qu'il a chantés en Italie, en Suisse et à Paris. Lauréat de plusieurs concours, il reçut en 1990 la distinction «Soliste de l'année» de la Communauté des Radios de langue française.

De plus en 1990, Gilles Denizot a fait ses débuts au Grand Théâtre de Genève dans «Les contes d'Hoffmann». Il y retournera en 1992 pour «Benvenuto Cellini» de Berlioz, alors que l'Opéra de Lausanne l'a engagé pour «La flûte enchantée» de Mozart.

Au programme des «Récitals du jeudi» du Conservatoire de Neuchâtel: Darius Milhaud, Poulenc «Le Bestiaire», Bloch, Richard Strauss «Zugignung» op.10. Et, en création à Neuchâ-



Gilles Denizot, une impressionnante voix de basse. (Photo privée)

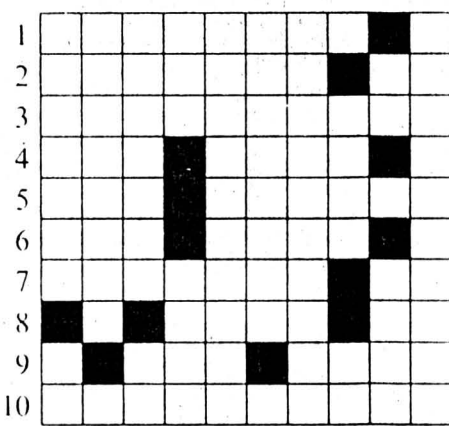
tel, sur un poème de Sandro Marcacci, «Muscade» du jeune compositeur chaux-de-fonnier Alain Corbellari. DdC

● Salle de concert du Conservatoire de Neuchâtel (Fbg. de l'Hôpital 24), jeudi 6 décembre, à 20 h 15

MOTS CROISÉS

No 116

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10



Horizontalement: 1. On y fabrique de beaux draps français. 2. Entre en Seine. - Adoré en Chine. 3. Plante de la Côte d'Azur. 4. Grossit le beau Danube bleu. - Bonne ou mauvaise qualité d'une chose. 5. Carte. - Il brossa le Puits de Moïse. 6. Mesure pour agriculteur. - Va aussi dans le beau Danube bleu. 7. Droit féodal sur les légumes. - Mot attachant. 8. Premier assassiné. - Note. 9. Liliacée. - Dans le Cher. 10. Rendus calmes.

Verticalement: 1. Loi hébraïque sur le mariage. - Richesse. 2. Se dit de dents artificielles d'ivoire. 3. Industriel. - Vedette. 4. Délit. - Maréchal de France. 5. Inconcevable. 6. C'est l'emploi, en rhétorique, d'un temps pour un autre. 7. Remet en vigueur. 8. Disciple de saint Paul. - Préposition. 9. Marque de mépris. - Rivière et département. 10. Petites filles.

Solution No 115

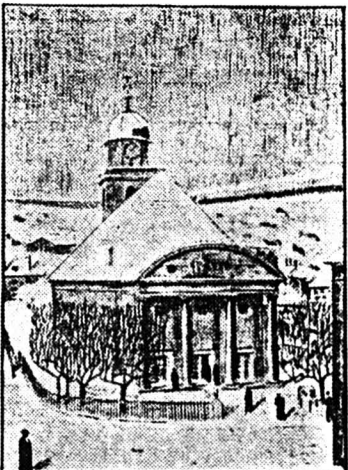
Horizontalement: 1. Loudun. - Bon. 2. Argyronète. 3. Mais. - Carey. 4. Binche. - Ne. 5. Iso. - Une. 6. Nô. - Lisérer. 7. Niémen. - Ra. 8. Ibis. 9. Ela. - Gréage. 10. Langoustes. Verticalement: 1. Lambin. - Sel. 2. Oraison. - La. 3. Uguine. - Iman. 4. Dyscole. 5. Ur. - Imago. 6. Noceuse. - Ru. 7. Na. - Nénies. 8. Berner. - Bat. 9. Otée. - Erige. 10. Ney. - Arases.

Le concours et le jugement

A la recherche de la clef du Grand-Temple (7)

La responsabilité du jury d'un tel concours d'idée est d'une part de décrire les qualités particulières des projets reconnus dignes d'attention, d'autre part de mettre en évidence les projets dont les qualités peuvent être mises au service de l'œuvre concrète à entreprendre. Aujourd'hui nous devons prêter garde aux projets reconnus dignes d'attention, car même s'ils n'ont pas servi directement à l'élaboration du projet définitif, ils relient l'œuvre exécutée au débat d'architecture propre aux années vingt de ce siècle.

Le jury a primé à égalité quatre projets représentant au mieux les quatre orientations possibles découlant des deux axes de l'ovale. Il s'est refusé à accorder un premier prix, prônant l'idée d'un concours restreint dont l'objectif serait de rechercher la meilleure synthèse possible des diverses idées ainsi sélectionnées.



Perspective hivernale du projet «Grand-axe» élaborée depuis un second point de vue (Schweizerische Bauzeitung et Bulletin technique de la Suisse romande, 1920).

Des projets éliminés au premier tour, il ne nous reste que les devises: «Sursum Corda», «Refuge», «Bonne année», «Deux idées: Oméga». Le dernier de cette série est de toute évidence jumelé à un autre projet nommé «Deux idées: Alpha». On ignorera toujours s'il s'agit de deux projets du même architecte ou de deux architectes travaillant la main dans la main.

Mal satisfaisant aux nécessités pratiques, altérer par trop le caractère de l'édifice, être insuffisamment étudié, tels sont

— dans l'ordre — les critères qui conduisent à exclure du palmarès une seconde série de six projets dont les mérites sont cependant reconnus.

par Marc E. Albert EMERY

Ne pensons pas que les projets primés ne seraient que le résultat de deux tours d'élimination. Ces quatre projets constituent aussi un ensemble cohérent fixant en quelque sorte les points cardinaux par lesquels le jury va permettre à chacun de s'orienter, même en l'absence d'un lauréat unique.

Enfin, à la question cruciale du concours lui-même, une réponse claire est donnée: aucun projet ayant passé victorieusement au travers du crible établi par le jury ne mérite de recevoir la couronne d'un premier prix: le temple idéal, dont il faut encore rechercher le plan, est à percevoir certes à l'aide des projets ainsi réunis, mais en fait il est encore à discerner au-delà de ces images de papier: images timides ou audacieuses, virtuoses ou raisonnées, ce ne sont que des images cernant un idéal qui doit les dépasser.

UN CRITÈRE: LA SIMPLICITÉ

Pour le jury, le respect du caractère de l'édifice paraît devoir se traduire par la recherche de la simplicité. A ce point de vue, la possibilité, ouverte officiellement dans le programme du concours, de modifier la partie supérieure de la tour se révèle comme un test: tout remodelage du clocher est vertement critiqué, sans pour autant servir de critère d'élimination.

Il en va presque de même en ce qui concerne la création

d'annexes qui sont toutefois tolérées si elles sont véritablement utiles et modestes: citons ici les propositions des lauréats: un promenoir longeant les murs sous l'abri d'un couvert, une nouvelle entrée sous la forme d'un portique d'essence classique ou encore une arcade servant d'entrée et intégrée à une annexe d'essence baroque. Les critiques du jury devront inciter chacun à rechercher une solution faisant l'économie de telles annexes; et le projet «Pro Deo» en démontre la possibilité; du reste «ce beau projet a longuement retenu l'attention du jury».

Cette recherche de simplicité, aux yeux du jury, doit aussi se manifester au niveau de l'aménagement intérieur: l'accumulation des motifs de décoration est à proscrire et, stylistiquement, il ne peut être envisagé de créer des anachronismes en s'inspirant d'époques antérieures à l'édifice de de Moïse Perret-Gentil.

PSAVMES
•• 147 ••
CANTIQUES
123 • 456 • 780

Plan No 3374 dessiné par Jean Emery pour établir le graphisme des chiffres et des lettres des panneaux indiquant les psaumes et les cantiques à l'assemblée (Archives de la Fondation du Temple national, Copyright by Spadem).

L'intérêt du projet «Farel» réside avant tout, aux yeux du jury, dans l'idée d'une entrée principale au nord, face à la chaire placée au sud; le fait de ne pas proposer un tel accès direct dans l'axe de la chaire est considéré comme une des lacunes du projet «Calvin» par ailleurs jugé sérieusement étudié. Malgré sa devise, le projet «Grand-Axe» se refuse à créer un semblable couloir central, chose que curieusement, le rapport du jury ne signale même pas.

Nonobstant ses éminentes qualités, le projet «Pro Deo»

est classé à égalité avec les trois autres projets. C'est le choix crucial du jury. Le projet «Grand-Axe» présentait un aménagement intérieur fondé sur un très simple système de courbes et de contrecourbes: «L'idée de tirer un parti décoratif de la liaison de la galerie avec la chaire et l'orgue est très intéressante. Les timides indications de cette disposition, tracée par l'auteur, laissent deviner tout l'effet qu'on en pourrait tirer», déclare le jury à ce propos.

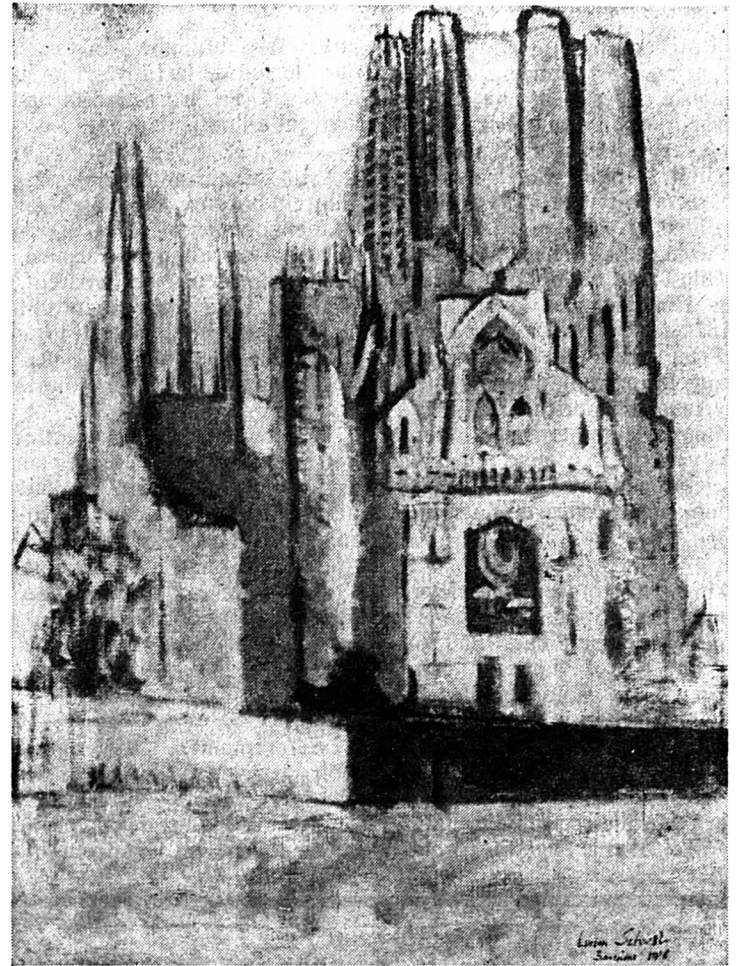
Enfin, en ne primant aucun des projets présentant d'intéressantes transformations des accès extérieurs du côté ouest, en critiquant l'absence de propositions à cet égard du seul projet primé prônant une entrée principale à l'ouest et en déclarant que «Les seules voies d'accès au Temple aboutissent à l'est», le jury traçait une croix sur l'ancienne entrée aménagée au pied de la tour.

LES CONCURRENTS

Les lauréats sont connus, puisque les enveloppes cachetées accompagnant leurs projets ont été ouvertes à l'issue du jugement. En ce qui concerne les projets non primés, les archives de la Fondation du Temple national dévoilent le nom de quelques autres concurrents; certains d'entre eux restent toutefois aujourd'hui encore dans l'anonymat. Tout un pan de l'histoire du Grand-Temple peut être relié à ces projets écartés du palmarès.

Il en va de même des deux projets primés prônant l'orientation selon le petit axe de l'ovale, dont les auteurs furent exclus de l'élaboration du projet définitif. Il n'est pas inutile ici d'évoquer le rôle joué dans l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme par Jacques Béguin, au niveau régional, et par Alexandre von Senger, au niveau international.

Une remarque s'impose encore en ce qui concerne le projet «Grand-axe»: le rapport du jury ne dactylographie que le nom de René Chapallaz, celui de Jean Emery étant ajouté à la main, par la suite, lors de la signature du rapport par les divers membres du jury.



La Sagrada Familia vue par Lucien Schwob en 1916 (in revue «Les Voix», janvier/février 1920, Haefeli Co).

Auteurs des projets décrits mais non primés

- No 1. «Au feu», architecte inconnu.
- No 5. «Deux étapes», Alfonse Schorp ou Louis Villard à Montreux.
- No 6. «Moïse Perret-Gentil», Brändli à Burgdorf.
- No 7. «Saint-Luc», architecte inconnu.
- No 9. «Deux idées: Alpha», architecte inconnu.
- No 13. «Musique sacrée», José Rossi à Soleure.

Auteurs des projets primés

- No 2. «Calvin», Prince & Béguin à Neuchâtel.
- No 3. «Grand-axe», René Chapallaz et Jean Emery à La Chaux-de-Fonds.
- No 10. «Farel», Alexandre von Senger à Zurich.
- No 12. «Pro Deo», Karl Indermühle à Berne.

Fable de la maison rêvée (suite)

«Le maître revint s'enquérir de son plan. On le lui présenta, mais il en fut déçu. Quelqu'un de très ordinaire, dit-il, pourrait peut-être s'en accommoder. Mais ce n'est pas le plan de la maison de mes rêves. Il s'en alla. L'architecte pensa: il lui faut une demeure métaphysique. Avec mille peines, il dressa un plan dont l'ensemble et tous les détails étaient gouvernés par des règles absolues, telles que la règle d'or.

«Le maître fut appelé. C'est le tombeau d'un rêve mort, dit-il, je doute que quelqu'un veuille jamais y abriter le rêve de sa vie...» (A suivre)

Prochaine page
Ouvert sur le Grand-Temple:
L'ÉTABLISSEMENT DU
PROJET DÉFINITIF

Extrait du rapport du jury

N° 1. «Au feu»

L'entrée principale prévue dans la tour, à l'extrémité ouest du grand axe de l'ellipse, a, pour complètement heureux, une transformation intéressante de l'accès de la terrasse, depuis la place de l'Hôtel-de-Ville. Cette idée est bonne, mais il faut par contre déplorer la modification de l'architecture de la porte d'entrée, qui n'est pas justifiée, et les adjonctions latérales de la tour, qui enlèvent à celle-ci tout son caractère.

Sont aussi critiqués: les portes, au nombre de 3 seulement, qui sont insuffisantes pour assurer la sortie des fidèles; le conflit des issues de la galerie de celles du parterre dans le porche de la tour; la mauvaise disposition des bancs du parterre et de leur trop grande longueur; les dimensions res-

treintes de la galerie; la transformation du couronnement de la tour.

N° 5. «Deux étapes»

Même remarque que pour le projet précédent, concernant l'entrée principale à l'extrémité ouest du grand axe et l'accès de la terrasse de la place de l'Hôtel-de-Ville. Les portes, au nombre de 5, sont bien placées, mais il y a conflit de circulation dans le porche de la tour, avec les issues de la galerie. Celle-ci est insuffisante et sa forme est déficiente.

L'idée de la grande voûte est heureuse, mais elle est mal interprétée. Les nombreuses annexes de la 2e étape sont superflues; elles nuisent à la tranquillité de l'édifice. La modification du couronnement de la galerie du clocher n'a pas de raison d'être.

N° 6. «Moïse Perret-Gentil»

Les formes circulaires des divisions de la grande nef et des adjonctions extérieures constituent un curieux agencement de locaux. C'est une disposition des plus déficientes, car elle absorbe une place considérable en créant des espaces inutilisables aux intersections des triangles curvilignes. L'ensemble de l'édifice en acquiert, aussi bien en plan qu'en élévation, un aspect de mollesse qui n'a rien de captivant.

L'idée de grouper la galerie, l'orgue et la chaire à l'extrémité ouest du grand axe, près de la tour, est heureuse, mais l'arrangement trouvé est mal interprété.

N° 7. «Saint-Luc»

Ce projet prévoit, dans l'enceinte elliptique du vaisseau existant, la création d'un chœur central rec-

tangulaire, sur les côtés duquel s'ouvrent, en forme de croix, quatre chapelles dont les fonds sont constitués par les murs mêmes du pourtour de l'ellipse.

Cette conception originale ne manque pas de noblesse, ni de sens artistique, mais elle est inapplicable, dans le cas particulier, essentiellement parce qu'elle réduit considérablement le nombre des places. D'ailleurs, la disposition des bancs est mauvaise.

A remarquer encore la discordance absolue qui existe entre l'aspect intérieur de l'édifice, de style somptueux, rappelant plus une mosquée ou un synagogue qu'un temple protestant d'allure austère et tranquille, et l'aspect extérieur, d'une banalité déconcertante et sans tenue architecturale. La grande verrière de la toiture, assurant l'éclairage de la nef, est à

proscrire dans un climat aussi rigoureux que celui de La Chaux-de-Fonds.

N° 9. «Deux idées Alpha»

La disposition en plan est déficiente par le fait que les galeries trop importantes rapetissent et obscurcissent le rez-de-chaussée. Les issues des galeries aboutissant aux portes de sortie du parterre provoqueraient un encombrement fâcheux et constitueraient même un danger en cas de panique.

Les escaliers de la galerie, de 0,75 m de largeur seulement, sont trop étroits. La position de la chaire sous la galerie est inadmissible. La toiture, de forme étrange n'est pas recommandable dans le pays; elle présente une pente trop faible dans sa partie supérieure. L'ensemble de la nef n'est pas en harmonie avec la vieille tour

conservée intacte; l'aspect général en est disgracieux.

N° 13. «Musique sacrée»

L'auteur a cherché davantage à réaliser une salle de concert qu'un Temple destiné au culte protestant. La galerie du chœur, l'orgue et la chaire, placés à l'extrémité est du grand axe, sont bien groupés. Par contre, la petite galerie de 42 places, du côté de la tour, est tout à fait insuffisante.

Les entrées du parterre sont bien situées, mais les deux escaliers d'accès de la petite galerie sont d'importance trop grande et nuisent à l'aspect extérieur de la tour.

La surévaluation des murs de la nef et celle de la tour, de même que la transformation complète de la flèche du clocher, sont prévues sans nécessité.